DOSSIER

Mouvements étudiants et guerre d'Algérie

(UNEF/UGEMA; manif du 27 octobre 1960; majos/minos; l'UEJF et la guerre d'Algérie)

Le Germe et la Cité des mémoires étudiantes, avec le Centre d'histoire sociale du 20^e siècle (Paris 1/ CNRS), à l'occasion de la sortie du livre *Les étudiants de France et la guerre d'Algérie* dans la collection Germe et de la présence à Paris de son auteur, notre ami Eithan Orkibi, ont tenu une journée d'études le 27 octobre 2012 au centre Mahler. Confrontant chercheurs, acteurs de l'époque et documents, nous avons abordé trois questions : les rapports UNEF/UGEMA, la journée du 27 octobre 1960 et les relations majos/minos.

Dans ce dossier nous publions les trois introductions des chercheurs – Robi Morder, Eithan Orkibi et Alain Monchablon – ainsi que les interventions – relues et révisées pour la publication - de quatre acteurs¹, François Borella, Pierre Gaudez, Prisca Bachelet et Pierre-Yves Cossé². Nous les remercions tout particulièrement, d'autant que cette journée de recherche s'est tenue quinze jours après la journée de témoignages des anciens dirigeants de l'UNEF au cours de laquelle ils ont également été mis à contribution. Nous avons dans nos travaux développé des questions qui n'avaient pas été abordées lors de la journée organisée par l'AAUNEF³ qui avait été ouverte par la présentation par Alain Monchablon de la chronologie établie pour le GERME et adaptée pour l'occasion. Le Germe et la Cité avaient été aussi sollicités par l'UEJF qui avait envisagé de tenir également une journée sur le sujet, mais qui – en raison des urgences du moment – n'a pu se tenir à l'automne. Il nous a semblé en tout état de cause intéressant dans le présent dossier de republier l'article de Myriam Soussan sur l'UEJF dans la guerre d'Algérie⁴ pour avoir une vision plus complète, Eithan Orkibi revenant largement dans son livre sur la JEC et sur les étudiants socialistes.

Mohammed Harbi⁵ et Pierre-Marc Lachaud⁶ qui avaient accepté d'être parmi nous ont eu un empêchement l'un et l'autre. Nous avons écouté le témoignage enregistré de Mohammed Harbi lors du colloque « 50 ans de syndicalisme étudiant »⁷. Lors de la journée du 27

¹ Pour les témoignages, les intertitres et les notes de bas de page sont de la rédaction des *Cahiers du Germe*.

² François Borella, de Nancy droit, est un des leaders de la mino, éphémère président de l'UNEF en 1955, puis conseiller juridique de l'UNEF en 1956, auteur, avec Michel de la Fournière, de *Le syndicalisme étudiant*, Paris, 1957. (Voir notice biographique par Alain Monchablon dans le « Maitron » et dans *Les Cahiers du Germe*, n° 22-23-24, 2002). Pierre Gaudez président de la FGEL en 1959, de l'UNEF en 1960/1961, auteur de *Les étudiants*, Paris, Julliard, 1961. (Voir notice par Alain Monchablon dans le « Maitron »); Prisca Bachelet, étudiante en philosophie à la Sorbonne en 1958, membre du bureau de la FGEL, participe à la fondation du FUA, sera après la guerre d'Algérie vice-présidente formation et recherche au bureau national de l'UNEF. Elle adhérera à l'Union des étudiants communistes (UEC) et participera au mouvement du 22 mars en 1968 (témoignage recueilli par la Cité des mémoires étudiantes, sur le site cme-u.fr); Pierre-Yves Cossé, IEP Paris, président de l'Amicale de sciences-po en 1955, vice-président international en 1956, président de l'UNEF en 1957/1958, auteur de *Le vermeil de la vie*, Paris, Sepia, 1998. (Voir notice par Alain Monchablon dans le « Maitron»).

³ Voir les actes édités par l'AAUNEF et le bref compte-rendu dans le présent numéro.

⁴ Publié à l'origine en 2008 dans le dossier « mouvements étudiants et religion » des *Cahiers du Germe* n° 27, 2007.

⁵ Mohammed Harbi est un militant algérien, dirigeant de l'Union des étudiants algériens à Paris, partisan d'une UGEA plutôt que d'une UGEMA. Il devient responsable de la Fédération de France du FLN, puis de 1962 à 1965 chargé de la mise en œuvre du programme d'autogestion. Emprisonné par Boumedienne il s'évade en 1972. Devenu un historien de l'Algérie, a écrit le tome I de ses mémoires, *Une vie debout*, Paris, La Découverte, 2001.

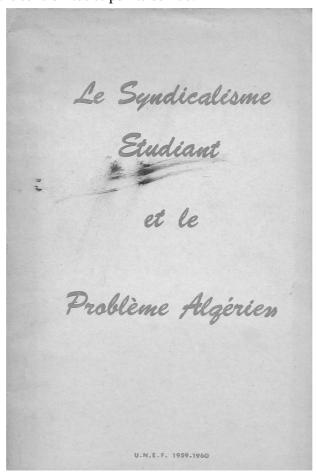
⁶ Président de l'AGE de Limoges, il est le premier président du MEF (Mouvement des étudiants de France) en 1957.

⁷ Colloque tenu en avril 1996 et dont la partie sur l'Algérie a été publiée dans Robi Morder (coord), *Naissance d'un syndicalisme étudiant*, Paris, Syllepse, 2006.

octobre, a été projeté un moment de l'atelier « archives et mémoires étudiantes » tenu en mars 2007 sur le Conseil d'administration de juillet 1956 qui marque le changement de majorité à l'UNEF, avec une extrait de l'intervention de Michel Mondant, responsable « majo » de l'ACES (Paris-sciences), et de la FEP (Fédération des étudiants de Paris) en 1955/1957. Pierre-Marc Lachaud, qui était intervenu lors des rencontres-ateliers « scissions et réunifications » de janvier 2012 à Aubervilliers a bien voulu lui aussi mettre en forme son intervention pour publication dans ce dossier.

Enfin, Tramor Quemeneur, chargé de cours à l'Université Paris 8, qui a apporté des éléments précieux lors de notre journée du 27 octobre et qui a également participé à la demijournée du 24 janvier 2013, nous apportera sa contribution dans la prochaine livraison des *Cahiers*. Ces conférences débats « jeunesse et guerre d'Algérie » du 24 janvier 2013 organisée par la Cité, le Germe et l'Université de Paris 8 à Saint-Denis (équipe de recherche ERASME Maghreb-Europe et le service de la vie étudiante), avec des chercheurs et témoins algériens, ont permis d'enrichir le contenu du dossier.

Pour le compléter, il faudra bien évidemment rajouter des travaux sur l'Union des étudiants communistes, le Front universitaire antifasciste, la « nouvelle gauche », et aussi la droite et l'extrême-droite étudiante. Nous sommes en tout état de cause fiers de contribuer à ce chantier en ayant rassemblé pour ce dossier des chercheurs et acteurs des deux côtés de la Méditerranée et de plusieurs sensibilités et points de vue.



Brochure imprimée par l'AGE de Lille, fonds documentaire de la Cité des mémoires étudiantes.

Les relations UNEF/UGEMA. Entre internationalisme et diplomatie?

Robi MORDER

Cette contribution n'a pas pour objet de reprendre ce qui a déjà été écrit et dit sur la question tant sur l'UNEF que sur l'UGEMA, mais de nous attacher aux interactions entre ces deux organisations au moment de la guerre d'Algérie. En effet, il y a deux histoires parallèles : sur les débats et prises de position de l'UNEF d'un côté¹, sur l'UGEMA de l'autre. Toutefois, il convient de constater que si la disponibilité des archives et des témoins a permis au fur et à mesure aux chercheurs d'explorer le versant UNEF, cela devient plus rare du côté UGEMA, et il faut en conséquence saluer le travail pionnier de Guy Pervillé² qu'il serait souhaitable de rééditer, ainsi que celui plus récent de Clément Moore Henry³ rassemblant une série de témoignages.

Pour aborder les rapports entre ces deux entités distinctes, nous avons choisi de l'approcher sous l'angle d'une sociologie historique de la négociation, ce qui nous amène à nous demander si l'UNEF et l'UGEMA sont des alliées, des « partenaires/adversaires », des concurrentes comme nous nous le demanderions dans toute négociation. Nous commencerons par identifier les acteurs (sont-ils semblables, de même nature), les enjeux de ces relations, les contraintes qui pèsent sur les acteurs et leurs interactions, et la localisation du jeu dans différentes arènes. Il s'agit bien évidemment d'une ébauche présentée lors de notre journée d'études du 27 octobre, enrichie d'éléments de la discussion, ébauche qui méritera d'être approfondie.

Identifier les protagonistes

L'UNEF a été fondée en 1907 par six associations générales d'étudiants (AGE) sous le nom d'UNAEF (Union nationale des associations d'étudiants de France), dénommée parfois UNAGEF, puis connue comme UNEF. Depuis la fin du 19^{ème} siècle la création des AGE dans les villes universitaires a été encouragée par les autorités académiques et étatiques, comme lieux de socialisation et d'intégration de futures élites dans la Nation. En revanche, la fédération de ces associations en une union nationale entamait une dynamique de type syndicale et revendicative de défense des intérêts corporatifs, ce qui n'était d'abord pas souhaité par ces mêmes autorités. Toutefois, c'est bien une communauté de vues, de destin, dans laquelle baignent la 3^e République et l'union étudiante, partageant les mêmes valeurs laïques et républicaines. Nul besoin de contrôle du ministère des affaires étrangères - qui contribue pour moitié au financement de l'UNEF - pour que les « étudiants de France » représentent les intérêts et l'image du pays dans les arènes internationales estu-

¹ On se contentera de renvoyer aux ouvrages issus des thèses de nos amis Jean-Yves Sabot, Le syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie, Paris, L'Harmattan, 1995 et Eithan Orkibi, Les étudiants de France et la guerre d'Algérie, Paris, Syllepse, 2012 et aux bibliographies extrêmement fournies.

² Guy Pervillé, Les étudiants algériens de l'université française : 1880-1962, populisme et nationalisme chez les étudiants et intellectuels musulmans algériens de formation française, Paris, CNRS, 1984. Dans un colloque de mars 1992, Guy Pervillé a actualisé sa recherche sur l'UGEMA, cette contribution publiée dans les actes du colloque Mémoire et enseignement de la guerre d'Algérie, Paris, La Découverte/IMA 1993, Tome 1, p 175.
³ Clément Moore henry, *UGEMA*, Alger, Casbah éditions, 2012, édition augmentée 2012.

diantines : fêtes universitaires, congrès et conférences de la CIE (Confédération internationale des étudiants) et de l'UIE (Union internationale des étudiants) ¹.

Avant guerre la vision est celle de « la plus grande France ». En décembre 1938 le conseil d'administration de l'UNEF adopte une motion proposée par les présidents des différentes associations d'étudiants d'outre-mer protestant « contre toute idée de cession du territoire colonial et assur[ant] le gouvernement Français de leur indéfectible attachement »². Sous la 4º République c'est dans « l'Union française » que les dirigeants étudiants maintiennent une certaine idée de la mission civilisatrice et émancipatrice de la France. C'est une volonté intégratrice qui l'amène à encourager l'adhésion dans les AGE des étudiants « indigènes », même à accepter, voire encourager, la constitution de groupes culturels ou confessionnels, ce qui peut susciter parfois l'hostilité au sein de ces associations (l'AGEA en 1931 reproche aux étudiants musulmans de « faire bande à part »). Le 13ème congrès national décide de l'admission de l'AEMAN (Association des étudiants musulmans d'Afrique du Nord) dans l'UN. « Nos camarades de la métropole sur l'œuvre de la France en Algérie, sur son œuvre de colonisation et d'assimilation qu'ils ignoraient beaucoup trop souvent [L'adhésion est votée] « à une grosse majorité à condition que l'amicale adhère à l'UN en tant que groupement associé de l'AGEA » ³.

Toutefois, l'UNEF refuse, au sein des institutions internationales étudiantes – UIE, CIE - de reconnaître comme unions nationales à égalité de droits et devoirs ces mêmes étudiants coloniaux. Les Britanniques adoptent dans leur *Commonwealth* une attitude différente, reconnaissant les unions nationales, ce qui permet d'ailleurs d'augmenter le nombre d'unions alliées à la NUS (*National union of students*) anglaise dans la diplomatie internationale étudiante.



Le local de l'AGEA à Alger. Coll. privée

A Alger, l'AGEA est membre de l'UNEF et a connu dans son histoire des politiques différentes vis-à-vis des musulmans. Au congrès de 1908 tenu à Alger elle tente de s'opposer à la mise à l'ordre du jour d'un point sur « l'instruction des étudiants indigènes », en 1919 elle créée une catégorie d'adhérents sans vote (la même année les juifs, exclus de l'AGEA, fondent une UGEA ouverte à tous). Les étudiants musulmans sont admis collectivement à l'UNEF en 1924, en 1930 Ferhat Ahbas est vice-président de l'UNEF alors qu'il préside au même moment l'AEMAN (Association des étudiants musulmans d'Afrique du Nord). A

¹ Robi Morder, Caroline Rolland Diamond (coord), Étudiant(e)s du monde en mouvement. Migrations, cosmopolitisme et internationales étudiantes, Paris, Syllepse, 2012.

² Stéphane Merceron, « Années 1930, l'UNEF à la tête de la Confédération internationale des étudiants », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, N°86, « 1907, une union étudiante est née », 2007.

³ Alger étudiant, 26 juillet 1929, rendant compte du 13^{ème} congrès national de l'UN.

plusieurs reprises les étudiants musulmans se sont dotés – au sein de l'AGEA – de structures ou de représentations particulières, mais selon les bureaux qui se succèdent il y a des variations. En 1936, l'AGEA rompt avec l'AEMAN qui avait refusé l'absorption par fusion intégrale sans autonomie, en 1939, il y a réconciliation. En 1946, l'AGEA supprime la représentation spéciale des étudiants musulmans tout en désignant un vice-président aux étudiants musulmans (qui peut être un Français). Au congrès de Grenoble de l'UNEF en 1946 un délégué des étudiants marocains intervient expliquant « nous demandons notre indépendance », mais les délégués refusent qu'au congrès de l'UIE qui doit se tenir à Prague, les associations maghrébines soient considérées comme UN¹.

Quand démarre la guerre d'Algérie, l'UNEF a près d'un demi-siècle. Elle s'est reconstituée, voire refondée après la Libération avec la « charte de Grenoble ». Elle gère la mutuelle étudiante, cogère depuis 1955 les « œuvres universitaires », elle est reconnue par les autorités comme par tous les acteurs politiques et confessionnels étudiants comme l'unique représentante des intérêts corporatifs estudiantins. Dans un monde syndical qui a accentué sa division avec la guerre froide – coexistent CGT, CGT-FO, CFTC, CGC et des syndicats autonomes catégoriels— l'UNEF est une exception (comme la FEN dans le milieu enseignant), elle est devenue le « syndicat unique des étudiants ».

L'UGEMA est de création plus récente, et comme son homologue français, a connu une « préhistoire », avec notamment la création à Alger en 1919 de l'AEMAN, d'abord Amicale, puis Association des étudiants musulmans d'Afrique du Nord, avec le concours de notables et en relation aussi avec les autorités françaises². Le projet d'une union nationale étudiante de plein exercice commence à se concrétiser dès 1953. La création de l'UEAP (Union des étudiants algériens de Paris) est une initiative en ce sens, comme l'est aussi l'appel de l'AG de l'AEMAN le 27 février 1955, le tout dans un espace concurrentiel de projets concomitants. A noter : en décembre 1954 à Alger, le nouveau bureau de l'AEMAN se réconcilie avec l'AGEA qui fait à nouveau rentrer des musulmans dans son bureau.

C'est dans le contexte de l'accélération du processus de lutte pour l'indépendance après le 1^{er} novembre 1954 que finalement a lieu le congrès constitutif de l'UGEMA du 8 au 14 juillet 1955 à la salle de la Mutualité, à Paris. Bien évidemment, la dimension corporative est présente, comme la fonction de sociabilité, mais vue la condition de l'étudiant musulman, les dimensions culturelles et politiques font de l'UGEMA un type d'union différente du type UNEF. Les étudiants musulmans sont une minorité à Alger même, un dixième, encore plus minoritaires dans les universités de métropole. Ils partagent des aspirations, qui vont devenir revendications, non seulement culturelles mais nationales, dans la perspective de l'indépendance. «L'histoire de la création de l'UGEMA reflète les interactions complexes qui existent entre les étudiants relativement indépendante du FLN [...] la création d'une union nationale algérienne était inévitable après que les étudiants tunisiens eurent créé leur union »³.

L'UNEF est présente au premier congrès de l'UGEMA, en la personne de son viceprésident Outre-Mer, Robert Chapuis (qui siège au bureau du syndicat pour la minorité). Il est « d'autant plus libre qu'il n'est lié par aucun mandat du congrès de Nice »⁴. La « querelle du M » - faut-il fonder une UGEA (Union générale des étudiants algériens) comme le

¹ Les deux comptes-rendus de la commission des affaires coloniales et de la commission Outre-Mer sont reproduits dans Robi Morder (coord.), *Naissance d'un syndicalisme étudiant*, Paris, Syllepse, 2006.

² Guy Pervillié, *op. cit.* p. 45.

Clément Moore Henry, « Introduction », op. cit.
 Les sources du syndicalisme étudiant depuis 1945, p 179.

préconisent l'UEAP et les associations de Toulouse, de Dijon, ou une UGEMA comme le défend l'AEMAN à Alger - agite plus les Algériens qu'elle ne pose de problèmes aux Français. D'un certain point de vue le « M » donne vis-à-vis de l'extérieur à l'UGEMA une dimension « amicale confessionnelle » ce qui permet d'éviter les reproches au sein de l'UNEF, puisque l'UGEMA ne se présente pas alors comme union nationale de plein exercice. Cette ambiguïté (association et non union nationale) « évite les problèmes avec les majos » ¹. Et il convient aussi de rappeler qu'il est d'usage alors de parler des Musulmans pour qualifier les « indigènes », le terme d'Algériens est réservé plutôt aux Français d'Algérie.

Ceci nous amène à une question : les deux parties se connaissent-elles véritablement ? Les militants UGEMA peuvent être membres de UNEF, ils en connaissent les débats — les comptes-rendus et les textes circulent — ces débats sont publics — la presse en rend compte. La réciproque n'est pas totale : l'UNEF ignore les débats internes de l'UGEMA, ce qui tient en partie évidemment (mais en partie seulement) à la situation de militants parfois contraints à une semi-clandestinité même en 1955, et à la clandestinité totale ensuite avec la répression. Cela n'est pas sans conséquences sur l'évolution des relations entre les deux organisations.

«Pas de rapports possibles avec l'U.G.E.M.A. dans les circonstances actuelles » DÉCLARE L'UNION DES ÉTUDIANTS DE FRANCE

Le Monde 4 juin 1956, Fonds documentaire de la Cité des mémoires étudiantes.

Les enjeux :

Que cherchent ensemble ou séparément les deux organisations ? Quels sont les contenus latents des prises de position manifestes, officielles.

Officiellement, l'UGEMA inscrit son action dans la perspective de l'indépendance, elle est partie prenante du mouvement de libération nationale. De son côté, l'UNEF ne se prononce pas pour l'indépendance, elle commence par affirmer une opposition à la guerre, privilégiant la négociation, puis vers la fin de la guerre pour le droit du peuple algérien de se prononcer sur l'indépendance. Le contenu latent de ces prises de positions officielles distingue les deux organisations. Si du côté de l'UGEMA l'officiel et l'objectif recherché concordent, c'est l'indépendance de l'Algérie, l'UNEF est dans une situation différente. Une bonne part des militants, des dirigeants de la « mino », sont partisans de l'indépendance, ou en tous cas convaincus de son inéluctabilité, mais ne peuvent l'assumer, ou en tous cas le faire assumer par l'organisation étudiante. C'est ainsi que la « conférence nationale étudiante pour la solution du problème algérien » de juillet 1956 est organisée, non par l'UNEF mais par des anciens responsables de l'UNEF, qui ne sont censés engager qu'eux-mêmes et non le syndicat étudiant, ni même la mino.

L'UNEF et ses AGE, disposant d'une expérience corporative, avec les services, la cogestion, la mutuelle, ne peuvent abandonner cette dimension en prenant position sur la guerre. Il y a évidemment un habitus syndical qui rend en quelque sorte naturel ce type d'activité

¹ Robert Chapuis, Les chrétiens et le socialisme, Paris, Calman-Lévy, 1976.

tant pour les majos que pour les minos. L'attention portée dans ce domaine par les diverses équipes « mino » qui se succèdent après 1956 s'explique aussi par le fait que les succès corporatifs, les « services » permettent d'asseoir la crédibilité, la légitimité de l'UNEF, crédibilité et légitimité qui se reportent sur les prises de position plus « politiques », à condition que celles-ci répondent aux contraintes de chaque moment de l'action comme nous le verrons plus bas.

Pour l'UGEMA, comme pour toute organisation étudiante, la fonction corporative est bien évidemment importante. Le FLN, puis le GPRA, confient à l'UGEMA le soin de gérer les bourses d'études, d'autant qu'après la dissolution de l'UGEMA de plus en plus d'étudiants poursuivent leurs cursus hors de France¹. Toutefois il n'y a pas de revendications étudiantes vis-à-vis de l'Etat (et pour cause, il n'existe pas encore d'Etat algérien), et le corporatif est étroitement mêlé au politique : « pour atteindre cet objectif fondamental [l'Algérie de demain] il n'était pas question pour l'UGEMA de se cantonner seulement dans la lutte pour la démocratisation de l'enseignement et la lutte contre l'analphabétisme [...] dès sa création l'UGEMA s'engage-t-elle résolument dans la Révolution entreprise par le peuple algérien pour le changement radical des structures coloniales existant en Algérie.»²

Si l'on prend toutefois les valeurs de ces deux unions telles qu'elles apparaissent dans les textes fondateurs pour l'UGEMA, ou «refondateur » pour l'UNEF avec la charte de Grenoble, dans les deux cas la mission conférée à l'étudiant est sinon identique, en tout état de cause extrêmement semblable. L'étudiant a un rôle intellectuel, il lui incombe d'être à l'avant-garde de la jeunesse et d'être inséré dans la Nation, le monde du travail, le peuple. L'on sait que pour l'UNEF le « jeune travailleur intellectuel » se situe à l'avant-garde de la jeunesse, est intégré dans la Nation, ayant comme devoir d'acquérir une compétence technique. Pour l'UGEMA, l'étudiant ne doit pas non plus être séparé du peuple, il s'intègre dans la Nation par sa participation à la lutte pour l'indépendance. En France, dès 1955, les étudiants « occupent une place importante dans le Fédération de France du FLN » et mènent une activité spécifique en direction des ouvriers immigrés³. Ils ont également comme rôle de renouer les contacts avec les intellectuels, les mendésistes, les progressistes, les libéraux de Jacques Chevallier, les journalistes, les anticolonialistes, l'UNEF⁴. Les besoins en techniciens, ingénieurs, cadres, administrateurs, etc. qui seront ceux d'un nouvel Etat indépendant rendent d'autant plus important pour l'étudiant algérien le devoir d'acquérir ce que la charte de Grenoble appelle la « compétence technique ». L'on comprend ainsi les réticences et oppositions au sein même du FLN et de l'UGEMA à la grève générale illimitée des cours – voir l'appel au maquis – des étudiants algériens en 1956⁵. Alors que le nombre d'étudiants algériens est déjà réduit, faut-il de surcroît rajouter des difficultés alors que la pénurie de cadres formés est prévisible ? La fin de la grève fut décidée en octobre 1957 sauf pour Alger où de toutes façons, la situation était intenable pour les étudiants musulmans.

¹ Voir les tableaux statistiques dans Guy Pervillé, op. cit.

² UGEMA, Les étudiants algériens en lutte, cité dans « Doctrine de l'UGEMA », in André Mandouze, La Révolution algérienne par les textes, Paris, Maspéro, 1961, p 133.

³ Benjamin Stora, *Les immigrés algériens en France, une histoire politique, 1912-1962.* Paris, Fayard, 2002. Chapitre « Etudiants, tous au Front!», p. 239 et s.

⁴ Jacques Simon, *L'immigration algérienne en France, des origines à l'indépendance*, Paris, Méditerranée, 2000. p. 325. ⁵ Guy Pervillé indique qu'une « minorité non négligeable refusa d'obéir et fut exclue du maquis ». Colloque de 1992, voir les actes, *op. cit*.

Fin 1960 pour des raisons à la fois pratiques mais aussi politiques l'Etat major général demande la mobilisation des médecins et des étudiants, en vue de les « soustraire » à l'influence des « doctrines étrangères » (nassérisme, baassisme, marxisme)¹.



Affiche de l'AGEA. Coll. privée.

Les contraintes

Les contraintes ne sont pas identiques pour les deux unions.

L'UNEF agit dans un territoire donné, l'Hexagone, avec un Etat-Nation constitué, entretenant des relations de coopération avec l'Etat, en toute indépendance, dans une université qui connaît une massification, certes toute relative, avec 200 000 étudiants (180 000 en 1957, 215 000 en 1961, 6% des 20-24 ans)² pour un peu plus de 40 millions d'habitants.

L'UGEMA agit dans un univers différent. Le corps étudiant est en 1956 de 1200, dont la moitié à Alger. Il est dispersé entre l'Algérie – mais l'on sait qu'il leur est quasiment impossible d'étudier à la faculté d'Alger depuis la radicalisation vers l'extrême-droite de l'AGEA – et la France, puis, après la dissolution de l'UGEMA, principalement à l'étranger, une grande partie aux USA, en Suisse, en Allemagne, dans les pays de l'Est, au Moyen-Orient. Si le FLN n'est pas à l'origine de l'UGEMA, les dirigeants étudiants y ont adhéré. Le lien avec le « gouvernement » FLN est devenu plus un lien d'intégration et de subordination. Depuis sa dissolution le 27 janvier 1958, l'UGEMA existe à l'étranger, mais en

¹ Mohammed Harbi, *FLN, mirage et réalité*, Editions Jeune Afrique, 1985, p. 270.

² Alain Monchablon, « L'apogée d'un mouvement syndical », *in*, Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder (coord.), *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, Syllepse, 2007, p.71.

France à partir de 1958, ce sont des sections universitaires intégrées dans la Fédération de France.

Dans les deux organisations, l'unité du corps étudiant est affirmée.

Du côté algérien cette unité est vécue comme unité nationale dans le cadre de la lutte, elle est constitutive de l'identité nationale, ce qui se traduit dans les débats autour du « M ». L'identité en référence à l'identité religieuse est limitée dans le temps, puisqu'il est admis (et ce sera le cas) que l'UGEMA deviendra UGEA (en fait UNEA) à l'indépendance. Mais cette « querelle du M » qui paraissait réglée à la création, rebondit au 4° congrès de l'UGEMA en 1960, d'une part autour de la question de la validation de candidatures de délégués algériens non musulmans (notamment de Berlin), comme avec les positions de sections du Moyen-Orient se référant à un nationalisme arabe laïc. « Même pour les plus « orientaux » de nos compatriotes étudiants, ceux qui sont uniquement de culture arabe et qui travaillent dans les universités du Moyen-Orient, l'association du qualificatif de musulman au substantif algérien est quelque peu désuète, anachronique, le nationalisme arabe ayant remplacé le panislamisme dans les aspirations de leurs camarades moyen-orientaux » l

Pour l'UNEF l'unité est un type de contrainte différent. Pour elle, la contrainte unitaire est d'autant plus importante que ce syndicat regroupe un étudiant sur deux. C'est la raison pour laquelle la mino avance prudemment. Les minos, même (surtout) devenus majoritaires sont « contraints à la prudence » mais il est peut-être exagéré de parler de « strate générationnelle prudente »³. La mino avance progressivement pour ne pas mettre en péril l'unité de l'organisation. Mais c'est l'objet bien évidemment de débats au sein de la mino où il peut y avoir des partisans de rythmes différents. D'ailleurs, la contrainte de l'unité paraît plus lourde en 1957 qu'en 1961. Avec la 5^e République les contraintes institutionnelles ont changé pour une UNEF qui pouvait sous la Troisième ou la Quatrième jouer un rôle de « groupe de pression » adapté à un régime parlementaire. Les relations avec les pouvoirs publics sont devenues plus ténues (contrairement à la scission MEF de 1957, en 1961 le gouvernement De Gaulle-Debré soutient la scission FNEF). La bataille des sursis, l'insertion dans le mouvement syndical français, ont renforcé – malgré la scission – l'UNEF dans ses capacités d'action. Le latent devient de plus en plus manifeste, avec « un nouveau vocabulaire pour une nouvelle période »⁴. On est passé de la conférence de juillet 1956 – officiellement sans l'UNEF – à l'engagement officiel de l'UNEF après le congrès de Lyon de 1960, avec la déclaration commune avec l'UGEMA, puis la prise de position commune des deux unions étudiantes sur la question de la souveraineté algérienne sur le Sahara « sans être soutenus par aucun partenaire ni du PCF, ni de la CFTC, ni de la CGT »⁵.

L'on pourrait parler enfin d'un type de contrainte particulier, une sorte « d'autocontrainte » que constitue la norme de fait existant tant à l'UNEF qu'à l'UGEMA dans cette période, à savoir la commune hostilité à la présence de communistes dans les directions de l'une ou de l'autre. Au sein de la mino qui dirige l'UNEF « il y a eu un veto appor-

³ Hanane-Nadja Boukhatem-Lakjaa, *Le regard du syndicalisme étudiant sur la guerre d'Algérie, regards croisés franco-* algérien sous la 4ème République, Mémoire de Master I d'histoire, URCA 2007, p 36.

¹ Entretien avec Mohammed Harbi, et texte de Claudine et Pierre Chaulet, « A propos de l'intégration des minorités dans la nation algérienne », Tunis le 12 juin 1960, dactylographié. Coll. Privée.

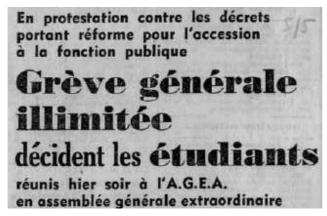
² Alain Monchablon, op. cit. p. 79.

⁴ Eithan Orkibi, Les étudiants de France et la guerre d'Algérie, Paris, Syllepse, 2007 p. 242.

⁵ Dominique Wallon, intervention au colloque « 50 ans de syndicalisme étudiant », Ressy - UNEF – UNEF ID, mars 1996, *in* Robi Morder (coord.), *Naissance d'un syndicalisme étudiant*, Paris, Syllepse, 2006, p 198.

té et débattu [...] qui a fonctionné jusqu'au congrès de 1962 » 1. Du côté algérien, Pierre et Claudine Chaulet s'opposant à l'argumentation suivante : « L'unité nationale, l'unité de la révolution a été et est menacée spécialement au sein du mouvement étudiant par le travail fractionnel de certains éléments prenant leurs ordres auprès d'un parti qui ne s'est pas intégré dans le mouvement national » en concluent « en termes clairs, « musulman » veut dire « non communiste » La « querelle du M » trouve là une de ses sources. C'est au nom du danger de « noyautage » ou de déloyauté, d'un corps obéissant à d'autres règles, en quelque sorte « étranger » qu'il est difficile d'intégrer que s'est instaurée cette exclusive. C'est aussi une manière de donner une image de « respectabilité » vis-à-vis de ses propres opinions publiques ou d'un gage donné à des autorités institutionnelles.

Cette « espèce de tradition de fermeture aux militants communistes » prend fin des deux côtés de la Méditerranée quand s'achève la guerre. Il n'y aura plus de blocage du côté UNEF, et en Algérie l'UGEMA, devenue UNEA, voit nombre de ses militants et les dirigeants se rapprocher du parti communiste algérien ou y adhérer⁴.



La Depêche quotidienne, 5 mai 1956,

fonds documentaire de la Cité des mémoires étudiantes.

illimitée des cours et des exame

décident les étudiants musulmans algériens de la métropole

Imitant leurs camarades d'Alger, les étudiants musulmans algériens de toutes les facultés et écoles métropolitaines ont décidé de déserter à partir de ce matin uno durée u illi-

vail, une vocation et peut-être leur carrière », c'est parce qu'ils estiment « ne plus pouvoir assister en spectateurs » au drame de leur pays.

" Comment se préoccuper désormais

Le Monde, mai 1956, fonds documentaire de la Cité des mémoires étudiantes.

¹ *Idem*, p. 196.

² Pierre et Claudine Chaulet, texte cité, p 6.

³ Dominique Wallon, témoignage cité, p. 198.

⁴ Voir Houari Mouffok, *Parcours d'un étudiant algérien : de l'UGEMA à l'UNEA*, Saint-Denis, Bouchène, 1999.

- **- 4**3 -

Les arènes

Les lieux où se nouent, se distendent, se renouent les relations - mais où se jouent les coups et contrecoups – sont multiples. L'espace peut être national (à Alger comme en métropole) et international.

Alger occupe une place certes importante, mais différente pour l'UNEF ou l'UGEMA.

A Alger, si les relations sont pour le moins difficiles entre « musulmans » et « français », il faut également s'intéresser aux relations entre Alger et la direction de chacune des organisations protagonistes. Du côté UNEF, Alger n'est pas le centre de l'union, ce n'est qu'une AGE parmi d'autres. L'AGEA ne représente pas toute l'UNEF, et d'ailleurs dans sa radicalisation elle échoue à entraîner l'UNEF. Le bureau national condamne les actions menées contre le meeting de l'UGEMA par l'AGE de Montpellier en février 1957. Avec la création de l'Union des étudiants français d'Algérie à Paris, soutenue par Montpellier comme par l'AGEA, évidemment en dehors de l'UNEF, l'escalade continue. Elle se poursuit le 4 mai avec la grève de l'AGEA qui proteste contre le décret d'intégration de musulmans dans la fonction publique. C'est ensuite que la section d'Alger de l'UGEMA estimant la situation dangereuse pour les étudiants musulmans, minoritaires, les appelle à la grève illimitée. Le 26 mai le bureau de l'UNEF publie un communiqué semblant renvoyer dos à dos l'UGEMA et l'AGE d'Alger, ce qui soulève les protestations de l'AGEA à l'encontre de « ce parallèle particulièrement déplacé » ¹. La chronologie des évènements atteste de la responsabilité du CAU (Comité d'action universitaire) de Mousseron et de l'AGEA dans la montée des tensions au sein des mondes étudiants à Alger.

La section d'Alger de l'UGEMA n'est certes pas toute l'UGEMA, mais là, la symbolique est évidemment puissante, puisque c'est la seule section présente en territoire national algérien. En réaction aux prises de position de l'AGEA, comme aux menaces physiques, la section d'Alger, qui a pris la décision de l'appel du 19 mai 1956 à la grève illimitée et à rejoindre le maquis, entraîne le comité directeur de l''UGEMA à étendre la grève à tout l'Hexagone le 25 mai. Mais il se confirme que « l'initiative semble être venue des étudiants d'Alger et non de dirigeants hauts placés »².

La dimension internationale recoupe trois espaces : espace du Maghreb, celui plus global de l'Afrique, et celui des organisations internationales comme arène de type diplomatique.

Dans l'espace Maghreb, l'évolution différente de chacun des trois pays dans ses rapports avec la France, amène à la fois à la distinction de trois mouvements étudiants nationaux succédant à ce qui put apparaître comme un mouvement maghrébin. L'UGEMA algérienne est à la fois en solidarité et en distinction des unions de Tunisie et du Maroc.

Dans ce que l'on peut qualifier l'espace de « l'union française » - ou espace colonial - les relations entre l'UNEF d'une part et d'autre part le comité anticolonial, l'AEMNA/AEMNAF, la FEANF (Fédération des étudiants d'Afrique noire en France) se sont dégradées. La rupture avec l'UGEMA en 1956 a eu comme conséquence la rupture avec la FEANF qui travaillait principalement avec le comité anticolonialiste, le comité de liaison des étudiants d'Outre-Mer, le Groupement des étudiants africains en sanatorium, l'UGEMA, l'UGEG (Guadeloupe), l'UGEG (Guyane), l'AEOM malgache, l'UNEM (Maroc), l'UGET (Tunisie), la section étudiante de l'Union vietnamienne, l'UNEF et l'UGE

¹ Communiqué de l' AGEA du 29 mai 1956, Recueil Jean-Louis Jay, Cité des mémoires étudiantes.

² Clement Moore Henry, Introduction, op. cit.

(Union des grandes écoles). Dans son journal la FEANF fait un compte-rendu élogieux du congrès de l'UGEMA. Les relations avec l'UGE sont également remises en cause en 1957 quand cette dernière s'intègre à l'UNEF. L'UGEMA est présente aux 6ème et 7ème congrès de la FEANF (décembre 1956 et décembre 1957)¹. Au 8ème congrès la Fédération subordonne la reprise des relations avec le syndicat étudiant français à « une prise de position politique sans équivoque sur le problème algérien »². Ces unions et comités se déclarent totalement solidaires de l'UGEMA et de l'indépendance, ce que l'UNEF ne fait, ou ne peut encore faire.

Au sein de l'espace diplomatique international les prises de position tant de l'UIE (Union internationale des étudiants) que de la CIE (Conférence internationale des étudiantes) isolent la France. L'UGEMA a obtenu une reconnaissance en tant que telle par ces organisations; elle est acceptée comme union nationale étudiante à la CIE de Colombo en 1956, et quelques mois plus tard comme membre associée à l'UIE. Si pour l'UIE dominée par l'Est la position anticolonialiste est de principe, la CIE plus « occidentale » (mais accueillant les unions étudiantes des « non alignés ») a des positions en la matière comparable à celle de la diplomatie US qui entend limiter l'influence française en espérant s'y substituer d'une autre façon, tout en ne laissant pas non plus d'espace à l'URSS et ses alliés. Mais ces congrès et conférences internationales sont aussi l'occasion de continuer « plus ou moins clandestinement » le dialogue.

L'isolement de l'UNEF pèse sur ses représentants et dirigeants, isolement qui prend fin quand l'UNEF et l'UGEMA renouent officiellement à Lausanne le 6 juin 1960.

Conclusion:

Entre 1956 et 1962 l'UNEF conquise par la mino a révélé une continuité malgré la succession des générations dirigeantes étudiantes et quelles qu'aient été les différenciations internes. Cette continuité a permis une évolution sans ruptures majeures au sein de la mino, avec la préoccupation constante du maintien des liens avec les Algériens, le mouvement étudiant marchant en éclaireur du reste de la société, et pas uniquement comme avant-garde de la jeunesse comme le stipulait la charte de Grenoble. L'UGEMA de son côté a vécu une moindre continuité, d'abord en raison de la répression. La dissolution de l'organisation par le gouvernement français a amené une structuration plus éclatée entre section étudiante de la Fédération de France, et sections de l'UGEMA dans les autres pays. Les changements de dirigeants ont été plus importants, toujours en raison de la répression, mais aussi du fait de la nécessité pour le FLN d'avoir des cadres formés et qui donc devaient abandonner leurs fonctions étudiantes. Enfin, les conflits internes, parfois réfraction des conflits au sein du FLN, ont accentué ces discontinuités.

Il est souvent rappelé qu'aussi bien l'UNEF que l'UGEMA ont été des pépinières de cadres dirigeants politiques, tant l'on trouve de part et d'autre de la Méditerranée d'anciens leaders étudiants occupant des responsabilités politiques. Pour l'UNEF, l'on a déjà relativisé le propos. Les députés, sénateurs, ministres anciens responsables du syndicalisme étudiant ne constituent pas – loin de là – le devenir de la majorité des dirigeants de l'UNEF (les grandes écoles ou les mouvements politiques de jeunes sont une voie plus sûre d'accéder à

¹ Nicolas Bancel, « Le conflit entre l'UNEF et l'UGEMA et la radicalisation des mouvements étudiants coloniaux (1938-1960 », in Nicolas Bancel, Daniel Denis et Youssef Fates (dir.), De l'Indochine à l'Algérie, la jeunesse en mouvements des deux côtés du miroir colonial, 1940-1962, Paris, La Découverte.

² Charles Diané, La FEANF et les grandes heures du mouvement syndical étudiant noir, Paris, l'Harmattan, p 96.

³ Maurienne (Jean-Louis Hurst), « Notre génération et l'expérience algérienne », *Partisans* n° 6, septembre-octobre 1962, Paris, Maspéro, p 29.

ces responsabilités). De surcroît, pour la « génération algérienne » de l'UNEF, il faut attendre entre 20 et 30 ans – c'est-à-dire l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 – pour que certains de ces quadragénaires et quinquagénaires deviennent ministres ou députés, ayant eu dans l'opposition le temps d'exercer des responsabilités professionnelles, syndicales, associatives, ou de mandats publics locaux¹. Du côté des responsables de l'UGEMA, à la fois pour les raisons déjà soulignées (besoins importants et faible nombre de cadres disponibles) comme pour les raisons politiques (le mouvement étudiant algérien est partie prenante du mouvement de libération qui triomphe avec l'indépendance), l'aspiration au sein des lieux de pouvoirs politiques et administratifs du nouvel Etat est patente au sein du FLN surtout au lendemain de l'indépendance.

Derrière la « querelle du M » se dessinaient les enjeux de la conception de la nation algérienne, mais pas celle des relations avec l'UNEF. Si au cours de ces années la question de l'Algérie et des relations avec l'UGEMA a été un des points principaux des débats, des congrès et des actions de l'UNEF, ce n'était pas le cas de l'UGEMA. Certes, son agenda, dans les contraintes des nécessités de la lutte, était autre. Des deux côtés se sont posées les questions de la pratique internationaliste : simple solidarité internationale ou vision d'un autre monde du côté des Français ? Un nationalisme internationaliste se souciant des évolutions d'ensemble, donc se souciant de la gauche française ou alors un nationalisme plus restreint adoptant le modèle de relations interétatiques avec des convergences uniquement ponctuelles, mais où chacun aurait le souci de son intérêt particulier ? C'est en réalité la question de l'internationalisme qui était posée.

Mais n'oublions pas les conditions concrètes de l'action pour des organisations placées dans des situations différentes. Pour y réfléchir, tentons une uchronie, en imaginant quelle aurait été l'histoire si en 1940 l'UNEF avait pris position ouvertement en faveur de la lutte pour la libération nationale, passant dans la Résistance et tombant dans la clandestinité...



Enveloppe timbrée pour le 50ème anniversaire de l'UGEMA. Coll. privée.

¹ Voir la liste de noms donnée en annexe par Alain Monchablon, *Histoire de l'UNEF*, Paris, PUF, 1983.

La manifestation du 27 octobre 1960

Eithan ORKIBI

Ce n'est pas habituel d'avoir, un événement singulier, une manifestation, comme sujet de séance dans une journée consacrée à un mouvement de protestation qui a duré 8 ans. Quand nous pensons au mouvement étudiant français et à son rôle dans la lutte anticolonialiste, nous pouvons facilement évoquer d'autres événements ponctuels, également impressionnants. Je pense, par exemple, à la « Conférence étudiante nationale pour une solution du problème algérien » tenue à Paris en juillet 1956; je pense à l'action de l'UNEF durant le mois de mai 1958 ; également importante est la lutte contre l'abrogation des sursis menée en 1959-60... Pourquoi donc insister sur la « grande manif », dont on sait que, comme l'indique Alain Monchablon, « le souvenir parfois magnifié » la transforme en un mythe¹. En plus, on le sait bien, dès les préparations jusqu'à la réalisation, la « grande manif » est un produit de compromis, malgré les efforts plus que considérables des organisateurs : au lieu d'un défilé de masse de la Bastille à la place de la République, que les autorités interdisent à la dernière minute, on se met d'accord sur un meeting à la Mutualité. Le PCF et la CGT se retirent à la toute dernière minute, après un mois d'impossible aller-retour, et comme l'indique Gilles Manceron, la manifestation « n'avait rassemblé qu'une partie de la CFTC [et] quelques rares éléments de FO »². Et pour assurer la participation de la Fédération de l'Éducation nationale, on respecte sa demande et on évite de prononcer le terme de « FLN » dans le mot d'ordre. Compromis dans l'unité d'action, compromis dans la modalité d'action, et compromis dans la nature explicite de la revendication principale – pour laquelle l'UNEF avait lutté longtemps. Et pourtant la « grande manif » de l'UNEF demeure dans l'héritage de l'UNEF et du mouvement pour la paix tout entier, comme un événement clé.

On se demande ainsi, en revenant sur cet évènement pour la deuxième fois en deux ans³, et en lui accordant une place si privilégiée, quelle est la singularité de cet événement ? Mais avant de revenir au contexte de l'automne 1960, on pourra en profiter pour comparer cet évènement avec les trois exemples que j'ai évoqués plus haut. Si l'on prend l'exemple de la « Conférence nationale étudiante pour une solution du problème algérien » : originale et innovante dans la mesure où elle préfigurait la spécificité de l'intervention étudiante dans le débat politique, elle a été organisée par des syndicalistes étudiants en dehors de l'UNEF, ce qui signifie quelque chose; non moins important, elle n'a pas eu un grand écho dans la presse, pratiquement aucune mention de cette initiative très ambitieuse n'en a été faite. Donc cet événement là n'a pas fait suffisamment de bruit pour pénétrer le panthéon des actions anticolonialistes du mouvement étudiant. La mobilisation de l'UNEF autour du 13 mai 1958, est importante en soi du fait que l'UNEF se mobilise aux cotés des autres forces syndicales en faveur d'une cause de nature non-étudiante, mais il faut noter qu'à ce moment là l'UNEF est toujours en pleine scission, et en conséquence diminue son action anticolonialiste et ainsi ne peut prétendre représenter « l'ensemble de la population étudiante ». La lutte contre l'abrogation des sursis, également connue comme « l'affaire des sursis » est

¹ Alain Monchablon, *Histoire de l'UNEF*, Paris, PUF, 1983, p. 117.

² Gille Manceron, « Le rôle précurseur de l'Union nationale des étudiants de France », préface de Eithan Orkibi, *Les étudiants de France et la guerre d'Algérie : identité et expression collective de l'UNEF (1954-1962)*, Paris, Syllepse, 2012, p. 10.

p. 10.
 J'évoque ici la réunion "Les 50 ans de nos 20 ans", tenue à Paris le 27 octobre 2010.

une lutte impressionnante qui a fait beaucoup de bruit dans la presse et dans l'opinion publique, et dont l'UNEF sort indéniablement triomphante. Si bien qu'en fin de compte cette affaire conteste profondément l'ordre du jour du gouvernement, la cause anticolonialiste est toujours relativement implicite dans la parole protestataire de l'UNEF.

Ce petit survol permet de mettre en avant quelques traits caractéristiques que « la grande manif » semble, malgré tous les compromis, rassembler *pour la première fois* : faire en sorte que l'UNEF, en tant qu'organisation (presque) unie et représentative du monde étudiant se prononce explicitement et agit contre la guerre d'Algérie (je dis « presque » parce qu'il existait quelques corpos parisiennes qui s'étaient prononcées contre); occuper une place importante, voire mobilisatrice, dans le paysage syndical; et, finalement, pouvoir exercer une influence sur l'opinion publique ou au moins attirer l'attention des médias pour être à la *une* des journaux. Voici donc une réponse, partielle, à la question soulevée plus haut, en quoi se distingue la grande manifestation du 27 octobre 1960 dans le répertoire d'actions anticolonialistes de l'UNEF, et pourquoi elle constitue un moment clé.

Je vais entrer un peu dans les détails pour compléter cette réponse, et pour cela il me faudra insister sur le contexte historique. En mars 1960 l'UNEF « gagne la bataille des sursis », pour reprendre la formule utilisée dans la presse. C'est une lutte très intense, durant laquelle l'UNEF accomplit deux choses : d'abord, elle arrive à forcer la main du gouvernement. Je ne veux pas faire de la psychologie du pouvoir, mais je pense qu'à partir de ce moment, où l'UNEF obtient le soutien de l'opinion publique, l'adhésion des journaux et l'appui des syndicats, le gouvernement prend conscience que l'organisation étudiante sait et peut se mobiliser de manière efficace. Donc on est devant une organisation beaucoup plus forte que ce que l'on avait pensé auparavant. Deuxièmement, c'est une lutte qui réunit tous les étudiants. Ce n'est pas évident pour une organisation qui vient de sortir d'une scission, même si la nature de la revendication – sauvegarder le sursis étudiant – touche la totalité de la population étudiante.

L'UNEF arrive donc à son congrès annuel d'avril 1960 unie et plus forte que jamais. Et, les minoritaires, qui dirigent le bureau national de l'UNEF depuis 1956, sont déterminés à saisir l'occasion pour relancer leur campagne anticolonialiste en fonction de leur doctrine de syndicalisme engagé et militant. Ils ont consacré beaucoup de ressources et ont largement investi dans la formation des cadres de militants « convaincus » de la mission historique des étudiants, jeunes-travailleurs-intellectuels – face au drame algérien. Une brochure passe dans les mains de délégués réunis à Lyon, intitulée *Le syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie*, préparée par l'AGE de Lille et rédigée par Charles Josselin (vice-président des affaires internationales en 1959-1960). Cette brochure retrace la longue marche de l'UNEF sur le plan algérien, et annonce la volonté de l'UNEF de « mettre les points sur les i » :

Sans équivoque, nous nous plaçons du côté de ceux qui veulent catégoriquement la paix en Algérie. Nous n'ignorons pas les risques que cette attitude comporte, mais que pèsent ces risques en comparaison de l'immense espoir de renouer nos relations avec l'UGEMA, deux ans après notre dramatique rupture ?¹

Ainsi, le congrès adopte la fameuse motion sur l'Algérie, qui appelle à des « négociations avec le front de Libération nationale sur les conditions d'un "cessez-le-feu" et les garanties d'application de l'autodétermination »². C'est pourquoi la presse annonce que « L'UNEF s'est prononcée nettement », tout en saluant le sérieux des débats : « Très peu de chahut, de 'folklore', comme dit le jargon étudiant... ces congressistes étudiants ont de quoi étonner

¹ UNEF, Le syndicalisme étudiant et le problème algérien, 1960, fonds UNEF, Archives nationales, 19870110/128, sp.

² CR du 49^e congrès de l'UNEF, Lyon, 8-13 avril 1960, fonds UNEF, Archives nationales, 19870110/009, t. 4, p. 59.

bien des habitués des congrès adultes politiques ou syndicaux »¹; ou encore : « Très bonne nouvelle pour la France : ses étudiants sont devenus adultes »².

En juin, l'UNEF, maintenant présidée par l'ancien président de la FGEL, Pierre Gaudez, forme avec la FEN, la CGT et la CFTC, un front syndical, et reprend de manière déterminante les rapports avec l'UGEMA (Union générale des étudiants musulmans algériens), désormais interdite en France depuis deux ans. Cette démarche provoque deux réactions : d'abord, la création, au sein de l'UNEF, d'un « Comité de liaison et d'information », représentant quelques 9 AGE, selon Le Monde³, désireux de rendre public leur désaccord avec « l'attitude politique des actuels dirigeants » ⁴. Ensuite, et plus grave, la presse fait savoir que le gouvernement supprime la subvention de l'UNEF, et que « l'UNEF pourrait être déclarée 'non représentative' par le gouvernement »⁵. Le 19 juin, une assemblée générale extraordinaire est convoquée, à l'issue de laquelle l'action du bureau est approuvée par une majorité remarquable. Le Monde, comme d'ailleurs les autres journaux, peut annoncer le lendemain : « Malgré la prise de position gouvernementale – le bureau de l'UNEF sort renforcé de l'assemblée de dimanche »⁶. On fait également savoir que « les syndicats universitaires soutiennent l'action de l'UNEF »⁷.

C'est à ce moment qu'on commence, dans la gauche française, à apprécier l'UNEF comme force très dynamique, capable de réveiller l'opinion publique et d'injecter plus d'énergie à la lutte contre la guerre. « Un événement politique de première importance » s'est exprimé Jean-Paul Sartre sur la reprise des relations avec l'UGEMA⁸, et dans l'*Express* on pouvait lire:

Saisissant ses responsabilités dans un moment historique, l'UNEF a pris position pour une négociation en Algérie ; elle a provoqué la formation de cartels syndicaux pour la paix ; elle a repris ses relations avec les étudiants algériens de l'UGEMA, donnant ainsi l'exemple à l'opinion et à l'État. Honneur aux étudiants français !9

C'est un été très chargé : le public français prend connaissance en juillet 1960 de la constitution du MAF (Mouvement anticolonialiste français) et du premier congrès de Jeune Résistance. Le public est également frappé par l'ouverture du procès Jeanson début septembre, et apprend par les dépêches l'adhésion de « différentes personnalités » à une pétition qui justifie le droit à l'insoumission ¹⁰. Les étudiants, proches du milieu intellectuel très engagé, sont préalablement perçus comme susceptibles de franchir la limite d'une action illégale 11. Bien qu'officiellement l'UNEF n'entretienne pas de rapports avec la Jeune Résistance ou le réseau Jeanson, des contacts personnels existent, et la proximité physique – et parfois idéologique – fait que le bureau de l'UNEF est désormais « talonné, à l'intérieur et à l'extérieur,

¹ France-Observateur, 14 avril 1960.

² Le Canard Enchainé, 13 avril 1960.

³ « Un groupe d'étudiants crée un comité dans le dessein de ramener l'UNEF "à un syndicalisme apolitique" », Le Monde,

⁷ juin 1960. 4 « Plusieurs étudiants désavouent l'attitude prise par le bureau de l'UNEF à l'égard du problème algérien », *Le Progrès*, 6

Le Monde, 17 juin 1960, voir aussi : « En raison de ses prises de position politiques l'UNEF ne recevra plus de subvention ministérielle », Le Figaro, « La subvention d'État est supprimée à l'UNEF! », L'Humanité, « Le Gouvernement supprime la subvention de l'UNEF », Combat, 17 juin 1960.

⁶ 21 iuin 1960.

⁷ Libération, 21 juin 1960.

⁸ S.K. Karol, « Entretien avec Jean-Paul Sartre », Vérité-Liberté, n° 3, juillet-août 1960, p. 2.

⁹ Jean-Marie Domenach, « La révolte des étudiants », *L'Express*, 23 juin 1960.

^{10 «} Ouverture d'une information après la publication d'une pétition sur "le droit à l'insoumission" », Le Figaro, 8 sep-

Voir, à titre d'exemple, l'article d'opinion de Pierre-Henri Simon, qui associe la jeunesse à « La révolte des intellectuels », Le Monde, 28 septembre 1960.

par une quantité de porteurs de valises et d'insoumis en puissance » comme l'indiquent Hamon et Rotman¹. Cette situation exige que le bureau précise sa position, ce qu'il avait déjà fait dans un communiqué au mois de juin, condamnant l'action illégale². Puisqu'il traite de la jeunesse, le manifeste des 121 intellectuels exige à nouveau une prise de position, et l'UNEF se joint en octobre à l'initiative de la FEN, et signe « L'appel à l'opinion pour une paix négociée ». Ce manifeste ne cautionne pas l'action illégale, mais constate bien que :

Les signataires de cette déclaration affirment que, dans la situation donnée, la crise de conscience et l'esprit de révolte des jeunes sont inévitables. Ils sont persuadés qu'ils ne feront que s'aggraver tant que le motif n'en sera pas supprimé : la guerre elle-même. Et c'est en vain que les tribunaux invoqueraient la légitimité d'État quand le pouvoir lui-même ruine l'exercice des droits démocratiques, quand le mépris des lois est éclatant chez une partie des officiers³.

Mais le contexte exige aussi une action plus concrète. A Hervé Hamon et Patrick Rotman Pierre Gaudez raconte :

Ce n'est pas l'insoumission comme telle que je craignais, mais ses conséquences : sans action de masse, des centaines et des centaines de types allaient stopper leurs études, se coller dans des situations personnelles inimaginables. J'ai réuni le bureau et j'ai dit aux camarades : « Si nous ne créons pas un événement, nous allons à la fois perdre nos meilleurs militants et passer pour des porteurs de valises ; nous sommes condamnés ou à mener une action de masse ou à entrer dans la clandestinité » ⁴.

Le 5 octobre 1960, le bureau de l'UNEF annonce, dans un communiqué de presse, son intention d'organiser, pour la fin du mois d'octobre, c'est à dire « à la veille du sixième anniversaire de la rébellion algérienne » - titre d'un article du Monde⁵ - une « manifestation nationale » dans l'espoir de « rassembler en un même geste tous les hommes de paix »⁶. Les réactions sont plutôt favorables, sauf comme nous le savons, du côté du PCF. La mini querelle UNEF-PC est rendue publique : la presse informe jour après jour des derniers développements, en citant ce que le PCF avait à dire sur le projet de l'UNEF: « méthode dangereuse de caractère aventuriste » ou « provocation ». Peut-être, comme le note Alain Monchablon, parce que « l'UNEF a volé au PC son trésor : c'est-à-dire son rôle d'avant-garde omnisciente dans tous les domaines, y compris la guerre d'Algérie »⁷. L'essentiel c'est que l'attitude du PC a largement contribué à provoquer parmi quelques étudiants UEC (Union des étudiants communistes), « les premiers doutes », comme le décrit Philippe Robrieux dans Notre génération communiste, et ceci dans la période où les étudiants communistes commencent à s'intéresser à l'UNEF⁸. De toute façon, le front intersyndical coordonné par l'UNEF est percu alors comme plus capable à la fois à exprimer ou mobiliser une partie de l'opinion : Le Monde constate alors que « Le réveil d'une partie de l'opinion est beaucoup moins dû aux partis qu'aux syndicats. Ou le mouvement s'organisera autour d'eux ou il s'évanouira assez vite »⁹.

⁶ CAC 19870110/130, 5.10.60.

¹ Hervé Hamon & Patrick Rotman, Les porteurs de valises. La résistance française à la guerre d'Algérie, Paris, Seuil, 1982, p. 227.

² « L'UNEF : la poursuite de la guerre d'Algérie démoralise la jeunesse », *Le Monde*, 16 juin 1960.

³ « Appel à l'opinion pour une paix négociée », L'Enseignement public, 3 octobre 1960, p. 3.

⁴ Hervé Hamon & Patrick Rotman, op. cit., p. 317.

⁵ du 28 octobre 1960.

⁷ Alain Monchablon, L'histoire de l'UNEF, Paris, PUF, 1983, p. 117.

⁸ Philippe Robrieux, *Notre génération communiste, essai d'autobiographie politique*, Paris, Robert Laffond, 1977.

⁹ 10 octobre 1960.

Mais la date est finalement fixée et le format est décidé : le 27 octobre une journée nationale pour la paix négociée, une manifestation intersyndicale réunissant les forces sociales et politiques luttant contre la poursuite de la guerre – un meeting à Paris, salle de la Mutualité et plusieurs manifestations et réunions sont organisés partout dans le pays. Un énorme succès de la part de l'UNEF, qui « réussit l'impossible » pour reprendre les mots de Michel Winock¹ : environ 10 000 manifestants à l'intérieur et autour de la Mutualité – un nombre impressionnant dans une période où les manifestations « demeurent un événement quand elles rassemblent plus d'un millier de personnes » ², pour citer Robert Chapuis – et, en plus, plus, quelques bagarres dans la rue. Finalement, se déploie une immense couverture journalistique. Dans les jours qui suivent, on peut lire dans la presse que « l'étudiant 1960 est un animal politique » et que l'UNEF constitue une « force politique nouvelle » ³.

Le 27 octobre marque ainsi un tournant décisif à plusieurs égards. D'abord, concernant la situation politique. Si l'on accepte l'analyse de Pierre-Vidal Naquet, la prise de conscience que provoquent l'UNEF et la première manifestation d'ampleur nationale qu'elle orchestre, contribue à la création d'une nouvelle situation où « le gouvernement français se trouve d'accord avec la masse de l'opinion française pour aller vers la négociation avec le FLN »⁴. FLN »⁴. Ainsi, c'est le mouvement d'opposition à la guerre – ou le mouvement pour la paix paix négociée – qui, à cette période, sort d'une certaine impasse où le militantisme illégal exige une alternative. L'action de masse devient alors possible.

En ce qui nous concerne ici principalement, ce qui ressort c'est l'importance de cet événement pour le mouvement étudiant, et plus précisément pour l'UNEF. Dominique Wallon, président de l'UNEF en 1961-1962, a dit, il y a quelques années, que l'an 1960 est l'année où tout est sorti⁵. En ce qui concerne l'UNEF, cette constatation est exacte. Une longue marche, que l'UNEF, et surtout la mino, a commencé en 1956 s'achève. Il ne s'agit pas seulement de la lutte anticolonialiste de l'UNEF; il s'agit aussi de sa propre lutte pour rendre légitime l'action étudiante sur le plan politique, pour être capable, comme on disait à l'époque, d'intervenir et d'agir face aux problèmes qui divisent la société française. La grande manifestation est, dans cette perspective, un grand moment transitoire, presqu'un rite de passage, qui donne à voir, face au public, face aux syndicats, face aux « responsables adultes » du mouvement social, la maturation de l'UNEF et sa transformation définitive en un membre à part entière des forces sociales. Je ne sais pas si ce moment, et là je parle de la soirée même, le moment où Pierre Gaudez prend le micro, est effectivement vécu de cette manière. Mais en lisant les textes de préparation, les appels à la mobilisation, et surtout les réactions publiques dans les jours qui ont suivi, on constate que la grande manif est effectivement perçue comme un moment clé pour l'ensemble des acteurs.

¹ Cf. le chapitre sur « La grande manif de l'UNEF » dans Michel Winock, *Chronique des années soixante*, Paris, Seuil, 1987, p. 25.

² Robert Chapuis, Les chrétiens et le socialisme. Témoignage et bilan, Paris, Calmann-Lévy, 1976, p. 151.

³ Forces-nouvelles et Réforme du 12 novembre 1960.

⁴ Pierre Vidal-Naquet, « Une fidélité têtue : la résistance française à la guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, 10, 1986, p. 9.

⁵ Dominique Wallon, « 1961-1962 : Le tournant ? », *in* Robi Morder (dir.), *Naissance d'un syndicalisme étudiant. 1946 : la charte de Grenoble*, Paris, Syllepse, 2006, p. 165.

La querelle majos/minos et la guerre d'Algérie

Alain MONCHABLON

Introduction

La querelle minos-majos structure l'existence de l'UNEF dès 1950 et commande son attitude pendant tout la guerre d'Algérie, pour aboutir finalement à la scission de 1961 qui met définitivement fin à l'unité de représentation du mouvement étudiant. Les appellations « minos » et « majos » semblent être apparues en 1950, lorsque se constituent durablement deux pôles opposés au sein de l'UNEF : le président de Bernis est contraint à la démission par ceux qui prennent désormais le nom de « majos » et contrôlent dès lors le mouvement ; l'occasion en est alors fournie non par la question coloniale mais par les retombées sur le mouvement étudiant de la guerre froide. Mais la formulation perdure ensuite, même après le renversement de 1956 qui voit les « minos » devenir définitivement la majorité qui dirige l'UNEF.

La présente étude s'appuie essentiellement sur les sources nationales que sont les archives de l'UNEF, avec le risque de schématiser la réalité plus complexe et mouvante que révèleraient les archives locales des AGE; telle AGE majo peut avoir en son sein une forte opposition mino, et inversement, ce qui n'apparaît guère au niveau de la représentation nationale.

On présentera d'abord les deux acteurs que sont les associations générales d'étudiants (AGE) majos et minos dans leur diversité géographique, voire sociologique, comme dans leurs évolutions respectives au long de la période « algérienne ». Seront ensuite évoqués les principes, voire les éléments de doctrine qui opposent les deux courants, dont il faudra pourtant signaler les subdivisions internes. Enfin les formes et instruments de la querelle rendront compte de l'issue finale de ce dualisme.

Sur un total de 59 AGE officiellement recensées en 1957, quoique certaines soient fantomatiques, les majos en dirigent alors 23. Cette indication est évidemment partielle car elle ne dit rien des effectifs propres à chacune des AGE. Tout au long de la période les majos contrôlent d'importantes AGE, en premier lieu l'ACES (Paris-Sciences), l'ACED (Paris-Droit), Paris-Dentaire, Paris-Pharmacie, mais aussi Langues O (actuel INALCO), Montpellier, etc...

En face, Lyon et Grenoble sont des bastions minos dès l'origine, renforcés par l'entrée à l'UNEF du Cartel des ENS (1950, puis après une interruption, 1954), et des étudiants des classes préparatoires scientifiques et littéraires (1953). Si les minos ont perdu la FGEL (Paris-Lettres) en 1951, ils la reconquièrent définitivement en 1954, de même qu'ils contrôlent définitivement l'Amicale de Sciences Po à l'automne 1956. Les minos gagnent en outre l'AGEMP (Paris-Médecine) en 1956, puis Dijon (1958), et Bordeaux (1959).

A l'inverse les majos n'enregistrent aucun gain sur la période, perdant même l'AGE d'Alger qui se sépare de l'UNEF en 1956, ainsi que les AGE de Tunis, Rabat et Casablanca qui disparaissent avec les indépendances tunisienne et marocaine. De ce fait l'équilibre majos-minos est définitivement rompu, ne laissant aux premiers guère d'espoir de reconquête.

Géographiquement, la différence entre les deux courants se marque par la prépondérance d'AGE majos dans la France méridionale (Montpellier, Aix, Toulouse et Bordeaux un temps), qui s'explique sans doute par la présence d'étudiants métropolitains issus d'Afrique du Nord. Un autre contraste a un certain temps opposé la force des majos à Paris (lesquels gardent jusqu'au bout le contrôle de la structure de coopération inter-AGE qu'est la Fédération des étudiants de Paris) aux bastions provinciaux des minos ; mais cette opposition est moins durable, et tient souvent plus à l'inertie des structures qu'à l'opinion des étudiants de base : alors qu'en 1956 la plupart des AGE parisiennes sont majos, les élections à la Sécurité sociale étudiante, où s'opposent deux listes, voient la liste mino recueillir les trois-quarts des voix.

Un examen par champs disciplinaires montre que les majos dominent le plus souvent en Droit, Médecine, Pharmacie, et les minos en Lettres et Sciences; soit l'opposition entre futures professions libérales et futurs salariés. Mais l'observation souffre des exceptions: Paris-Sciences reste de bout en bout un bastion majo, tandis qu'à Rennes et Nancy les « corpos » de droit sont minos. La distinction entre filières généralistes, favorables aux minos, et filières professionnalisantes favorables aux majos n'est pas plus concluante: la majorité des étudiants en droit n'a pas d'avenir professionnel défini, alors que Sciences Po l'est; en outre les grandes écoles, éminemment pré-professionnelles, sont alors *via* l'UGE (Union des grandes écoles) acquises aux minos.

A quoi tient l'opposition entre les deux courants ? Il y a dissymétrie entre l'affirmation d'une doctrine par les minos, déduite de la charte de Grenoble, et le flou de la position majo. Les minos s'estiment porteurs d'un projet social cohérent, fondé sur des principes, projet conforté par la parution du livre Le syndicalisme étudiant (1957), œuvre de deux dirigeants minos François Borella et Michel de la Fournière, dont l'anticolonialisme de principe est une importante composante. De ce fait, ils se voient une responsabilité historique, ce dont témoigne l'apostrophe aux délégués majos d'un président (mino) de l'UNEF en 1959 lors d'un débat sur la guerre d'Algérie : « dans trente ans, lorsque on examinera les attitudes face à l'Algérie, on dira que certains dirigeants étudiants préféraient lire France-Soir ». C'est qu'à l'inverse, sans projet global commun, faute d'être d'accord entre eux pour ou contre la charte de Grenoble, les dirigeants majos affichent leur unité par le principe d'apolitisme. Principe défensif, et de surcroît élastique : pour certains majos il est refus sincère d'engager l'UNEF sur des questions qui divisent, pour d'autres il est alignement sur les choix gouvernementaux, voire hymne au nationalisme de l'Algérie française. Aussi « la majo » est-elle globalement beaucoup plus composite que son adversaire, phénomène renforcé par l'attachement au localisme universitaire.

Sans doute les deux camps ne sont-ils pas exempts de divisions internes. Chez les minos le courant dominant, où éléments jécistes et socialistes ont leur part, est parfois critiqué pour sa prudence par les AGE où les étudiants communistes sont influents (Cartel des ENS, préparationnaires, AGE Sana, voire parfois Grenoble). Mais l'esprit d'unité l'emporte le plus souvent, et une candidature unique des minos est présentée pour la présidence de l'UNEF, sauf une fois (1958). Une unité tactique est réalisée *via* l'existence d'un coordinateur de la « mino », non membre du bureau national, comme par la tenue de Journées d'études syndicales (JES) qui approfondissent la réflexion des minos. Par contraste, chez les majos, la division est latente entre « modérés » (Paris-Sciences, Langues O) et adversaires déterminés (et parfois physiques!) des minos, tels l'AGE de Montpellier, ou celle de Paris-Droit où règne toujours l'influence de Jean-Marie Le Pen, alors qu'il n'y a pas de structure de coordination. Cette division apparaît à chaque moment de crise (et il n'en manque pas!) de cette période de l'UNEF. Elle permet aux dirigeants minos de

chercher avec les premiers des compromis que refusent les seconds, et de se poser ainsi en défenseurs de l'unité du mouvement étudiant.

C'est qu'à défaut de convaincre l'autre, et à l'exception notable de quelques voies de fait (violences physiques de certains majos en 1956 et 1957), le moyen principal de la querelle est pour chaque camp la menace du retrait du mouvement, voire de la scission. Les minos en 1955 puis au début de l'année 1956, surent démissionner avec fracas d'un bureau composite où leur point de vue sur le conflit algérien était déformé et nié, et affirmèrent que les AGE qu'ils dirigeaient ne seraient pas liées par les décisions majoritaires. Du moins n'appelèrent-ils pas à la scission, par confiance en l'avenir et attachement de principe à l'unité étudiante. En revanche, au congrès de 1957 dix-sept AGE majos refusent le compromis passé entre la mino et quelques AGE majos : au nom d'un apolitisme strict, elles quittent le congrès et menacent de faire scission, ce que font huit d'entre elles qui constituent un Mouvement des étudiants de France (MEF) rival de l'UNEF et à la recherche de reconnaissance officielle. Si la scission est résorbée en 1958, elle le doit à la prudence des minos qui au congrès de l'UNEF de 1958 acceptent de « mettre en conserve » la motion qu'ils viennent de voter sur l'Algérie pour permettre une éventuelle réunification; mais aussi au fait que les pouvoirs publics n'encouragent finalement pas le mouvement scissionniste et incitent à la réunification (automne 1958). Face aux positions votées par les minos sur l'Algérie, les majos revenant à l'UNEF ont alors le choix entre s'abstenir, quitter la salle ou lire ostensiblement le journal. Au lendemain des prises de position de l'UNEF en 1960 (reprise des relations avec l'UGEMA), neuf AGE majos créent en juin un Comité de liaison et d'information des étudiants de France (CLIEF), amorce d'une scission qui fait long feu à l'automne. La troisième tentative en revanche réalise la scission : au printemps 1961 la Fédération nationale des étudiants en médecine quitte l'UNEF et se constitue en Union nationale des étudiants en médecine de France (UNEMF); reconnue comme représentative par le ministère de l'Education nationale en juin, elle tient congrès à Montpellier et avec d'autres fédérations disciplinaires crée la Fédération nationale des étudiants de France (FNEF) que rejoignent ensuite plusieurs AGE majos. La nouvelle organisation est aussitôt reconnue et subventionnée par les autorités. Bien que diverses AGE majos aient préféré demeurer à l'UNEF, l'unité du mouvement étudiant prit fin alors.

Deux questions se posent à l'issue de ce bref aperçu de l'opposition majo-mino.

A quoi est dû le succès des minos, marqué par leur progression constante pendant toute la période algérienne? A leur assurance et leur discipline sans doute, comme on l'a noté; mais aussi à leur sens tactique, à leur capacité à jouer sur les divisions entre les majos. Ceux-ci furent en outre victimes de l'évolution générale du mouvement étudiant qui ne pouvait plus se satisfaire du silence sur le question algérienne, mais aussi de l'évolution de la politique algérienne de la 5^e République, qui prit à contre-pied les tenants de l'Algérie française.

Quant à la scission, on observera que, menace latente brandie dans les moments de crise, elle n'est devenue réalité que lorsque les pouvoirs publics l'ont encouragée voire suscitée. Sans doute les minos ont-ils pris des risques sérieux pour l'unité du mouvement en s'engageant comme ils le firent contre la guerre d'Algérie, mais la fin de l'unité étudiante n'est pas un suicide, plutôt un assassinat.

Face au drame algérien, l'UEJF s'engage (1954-1962)

Myriam SOUSSAN¹

Dès la première lecture de la collection des *Kadimah* – le journal de l'Union des étudiants juifs de France – nous avons été sensible à la voix singulière de l'UEJF sur le drame algérien. Les numéros datés de 1955 à 1963 rendent compte d'un débat intellectuel de grande qualité et d'une position progressiste. Face aux répercussions de la guerre d'Algérie en France et par fidélité à ses valeurs morales, l'Union fait très vite le choix de l'engagement aux côtés de l'Union nationale des étudiants de France. Cela entraîne une crise grave avec la section d'Alger et une distance avec les communautés juives de France et d'Algérie, qui ont préféré la neutralité. Nous étudierons, dans un premier temps, l'évolution de l'Union, à partir de 1955, vers une identité engagée; puis, il sera éclairant de nous pencher sur l'originalité d'un engagement fondé, à partir de 1957, sur la promotion du dialogue judéoarabe et, enfin, de définir ce qui est nommé « une éthique UEJF de l'engagement ».

Le choix de l'engagement

Dans le numéro de *Kadimah* daté de mars 1955, est reproduite la « Charte d'unité de l'UEJF », votée lors du congrès d'Uriage de septembre 1951. Elle inscrit une exigence de neutralité politique dans l'identité de l'UEJF : « les étudiants juifs de France entendent se grouper, en dehors de toute appartenance idéologique et politique pour œuvrer ensemble dans le cadre d'un judaïsme vivant » ; « ils s'interdisent de mener dans le cadre de l'Union toute action politique ou discriminatoire de nature à attenter à la liberté d'opinion ou d'expression de leurs camarades et susceptibles de les diviser ».

Dès l'éditorial du numéro suivant, daté de juin 1955, intitulé « Destin nord-africain », nous pouvons observer, au-delà du désir d'informer, une volonté d'affirmer un idéal humaniste et progressiste. Et une volonté de prendre position sur les événements dramatiques en Algérie. C'est parce qu'ils se sentent « doublement » touchés, « en tant qu'étudiants et en tant que Juifs », que les étudiants de l'Union se doivent d'accomplir « un effort sincère de compréhension et de prise de conscience ». Il nous paraît éclairant de citer plus longuement des passages de cet éditorial, afin que soit entendue la force des convictions de l'UEJF, à partir de juin 1955, autour d'un engagement contestataire, anti-colonialiste et soucieux de l'avenir de la minorité juive en Algérie :

« Parmi les problèmes douloureux qui n'épargnent guère notre génération, il en est un qui sollicite avec acuité une solution, c'est celui des populations d'Afrique du Nord et plus particulièrement des populations juives [...]. Nous [nous] garderons d'adopter une position rigide et intransigeante dans un débat qui met en jeu des milliers d'existences humaines. Cependant, nous ne pouvons pas ignorer ou fuir systématiquement ces problèmes parce qu'ils sont épineux. [...] En tant qu'hommes, nous voulons affirmer clairement notre attachement aux idées de progrès et de liberté au nom desquelles nombre d'entre nous ont combattu le fascisme au

¹ Je souhaiterais remercier chaleureusement les anciens de l'Union qui ont accepté de répondre à mes questions : David Fuchs, Robert Misrahi, Freddy Safar, Alfred Scherr et Raphaël Visocekas.

péril de leur vie. Nous ne saurions nous solidariser en aucune facon avec le féodalisme capitaliste et colonial [...]. Qui, mieux que nous, qui avons lutté contre l'impérialisme britannique pour l'Indépendance de l'Etat d'Israël, peut comprendre les aspirations nationales des peuples d'Afrique du Nord? Qui, mieux que nous, qui avons payé de notre sang tout au long de l'histoire, l'intolérance et les préjugés raciaux, peut éprouver plus de solidarité pour la révolte contre toute oppression quelle qu'elle soit [...]. Par ailleurs, si notre sympathie pleine et entière est acquise aux peuples arabes cherchant leur indépendance, et l'amélioration de leurs conditions de vie, nous ne sommes malheureusement pas toujours payés de retour. Nous ne pouvons que déplorer la levée de boucliers du monde arabe contre le jeune Etat d'Israël. Considérés par les pays arabes comme des envahisseurs, des colonisateurs impérialistes, les Juifs d'Israël ont pourtant traversé une lutte de libération contre la Grande-Bretagne, analogue à celle des peuples coloniaux [...]. Nous savons bien quels sont les véritables meneurs de cette Ligue arabe fantôme, mais le fanatisme de certains musulmans nous fait éprouver une grande inquiétude quand nous pensons au sort des Juifs d'Afrique du Nord. Et nous disons catégoriquement que si nous nous élevons contre l'oppression et l'exploitation colonialistes, nous n'admettrons pas que coule une seule goutte du sang juif nord-africain. Le sang juif n'a déjà que trop coulé! Comment les existences et les droits des populations juives d'Afrique du Nord pourront-ils être sauvegardés ? [...]. Aussi désirons-nous ardemment que l'Afrique du Nord évolue vers une indépendance progressive et qu'elle échappe à l'exploitation éhontée des féodalités colonialistes, mais nous nous élèverons avec vigueur contre toute atteinte aux libertés ou à l'existence des Juifs d'Afrique du Nord, comme nous nous élèverons contre l'atteinte aux droits de toute minorité. »

Après la lecture de cet éditorial, nous comprenons que l'UEJF désire rompre avec une neutralité synonyme d'indifférence et combien la position défendue est complexe : elle s'inscrit dans un combat précurseur de soutien à la lutte d'indépendance du peuple algérien et exprime son inquiétude pour les Juifs d'Algérie forte d'une présence millénaire sur cette terre.

Dans ce même numéro de juin 1955, est proposée aux lecteurs une enquête, réalisée auprès de « personnalités juives et non-juives de toutes tendances du monde politique, philosophique, scientifique ou littéraire », sur le futur du judaïsme nord-africain : « Comment conciliez-vous la présence française et les aspirations nationales en Afrique du Nord ? Que deviendra la population juive dans ces perspectives ? Risque-t-elle d'être considérée, en dépit de l'attachement aux forces de progrès et de libération de certains, et du fait des intérêts d'une minorité, comme colonialiste et être victime du terrorisme ? » Un entretien avec Bourguiba et une note manuscrite de lui figurent également sur cette page, dans laquelle il est écrit : « Je me réjouis de la concorde fondée sur l'estime réciproque qui existe entre Juifs et musulmans en Tunisie et je souhaite qu'elle s'étende et se renforce dans toute l'Afrique du Nord. » L'UEJF, à travers son organe de communication *Kadimah*, affronte donc la question douloureuse du destin de la communauté juive d'Algérie, en s'ouvrant à la pluralité des sensibilités. Il s'agit, dès 1955, d'oser engager le dialogue avec l'Autre, sur les problèmes qui divisent, et d'avoir le courage de penser une réalité que les étudiants juifs de France pressentent incontournable : celle d'une Algérie libérée de la domination française.

Dans le numéro de décembre 1955, l'UEJF s'engage plus loin dans le débat, en France, sur les répercussions du conflit algérien sur la jeunesse française. L'UEJF prend position sur l'envoi du contingent en Afrique du Nord et publie intégralement dans *Kadimah* « L'appel de Saint-Séverin ». La publication de cet appel est accompagnée du texte d'une motion votée lors d'une réunion du conseil d'administration de l'Union, le 10 novembre 1955 ainsi que d'un chapeau explicatif. Dans cette introduction, nous apprenons que l'UNEF, après une crise interne sur « le problème du contingent et du rappel des disponibles », a suivi sa majorité et doit s'abstenir. L'UEJF fait alors le choix ouvert de s'engager : la publication de « L'appel de Saint-Séverin » est à lire comme un acte politique de dénonciation de la « ré-

pression collective », pratiquée par la France, en Algérie, et comme un soutien à une solution négociée :

« L'Union des étudiants juifs de France interprète du sentiment des étudiants juifs, émus par les problèmes de conscience qu'entraîne la situation en Afrique du Nord, condamne toute politique de force d'où qu'elle vienne. Les étudiants juifs souhaitent que tous les problèmes de l'Afrique du Nord soient résolus par la négociation.

L'UEJF déplore l'envoi du contingent en Afrique du Nord ainsi que toute forme de répression collective. Elle considère qu'après la condamnation des crimes de guerre et d'occupation aucun jeune ne devrait être remis dans une telle situation [...].

Elle souligne la gravité des mesures de rappel des disponibles appliquées aux étudiants, qui en vertu de la Loi sur les sursis risquent d'être rappelés jusqu'à l'âge de trente ans, et leur répercussion sur les institutions et notamment l'enseignement [...] 1 »

On constatera que, dans le texte de cette motion, il n'est plus question du sort de la minorité juive d'Algérie. D'ailleurs, de manière générale, il n'est pas fait allusion aux victimes du terrorisme dans les *Kadimah*. Pourtant, des anciens de l'UEJF se reconnaissent dans la vision libérale et nuancée d'Albert Camus, qui en 1955-1956, dans *L'Express*, publie une série d'articles dans lesquels il dénonce la violence aveugle du terrorisme : « Approuver les réformes, ce n'est pas approuver le massacre des populations civiles qui reste un crime. C'est au contraire s'employer à épargner le sang innocent, qu'il soit arabe ou français. Car il est certainement répugnant d'escamoter les massacres des Français pour ne mettre l'accent que sur les excès de la répression. Mais on a le droit de condamner les premiers que si l'on refuse, sans une concession, les seconds. »²

Assurément, il existait à l'Union une pluralité de sensibilités politiques, qui variaient entre un soutien inconditionnel à la lutte de libération du peuple algérien et une position moins radicale, qui comprenait le déchirement des Français d'Afrique du Nord et appuyait une solution de coexistence.

Ainsi, l'Union des étudiants juifs de France a fait le choix de la rupture avec la neutralité politique inscrite dans ses fondements. La décision de publier « L'appel de Saint-Séverin » et de s'engager publiquement contre les actions meurtrières de l'armée française en Algérie nous en offre un exemple probant. Mais, à partir de 1957, l'UEJF privilégie le dialogue judéo-arabe : il s'agit d'une orientation d'avant-garde, dans laquelle s'épanouit le courage visionnaire d'une jeunesse juive progressiste, animée par des idées de paix.

Plaidover pour un dialogue judéo-arabe

Dans le numéro de *Kadimah* de mars-avril 1957, sous la rubrique « relations judéoarabes », en première page, est publié un texte de René Kochman, intitulé « Plaidoyer pour un certain dialogue métropolitain ». Cette réflexion détermine une nouvelle orientation de l'UEJF en faveur de la paix et d'un dialogue ambitieux entre étudiants juifs, berbères et arabes.

Cette orientation répond peut-être aussi aux demandes de la section d'Algérie de s'abstenir de prendre position sur le problème algérien. Dans ce même numéro de 1957, figure le texte d'une motion adoptée par le VI^e Congrès National de l'UEJF: « Les camarades d'Algérie attirent l'attention du congrès sur la gravité de toute prise de position publique de l'UEJF qui peut créer des risques certains pour une communauté dont tous les étudiants

¹ Kadimah, « Afrique du Nord », décembre 1955.

² Chroniques algériennes, Gallimard, « folio essais », p. 145.

juifs doivent se sentir solidaires ». La création de cercles d'études sur l'Afrique du Nord, en présence d'étudiants d'autres « organisations confessionnelles », travaillant à une solution pacifique du problème algérien, est envisagée. Des vœux sont formulés, afin d'associer à ce projet de cercle d'études des étudiants musulmans, « pour une meilleure compréhension et un contact entre étudiants juifs et musulmans » ¹.

À l'évidence, cette demande de discrétion, adressée par la section d'Alger à l'Union, reflète la situation délicate dans laquelle se trouvaient les étudiants juifs d'Algérie : il régnait un fort climat de tension, à Alger, en 1956-1957. Il était donc risqué d'afficher ses opinions politiques, a fortiori libérales. Selon le témoignage de David Fuchs (secrétaire général de la section d'Alger en 1956), l'UEJF d'Alger avait pourtant osé protester en 1956, aux côtés d'autres associations étudiantes dites confessionnelles, contre la dissolution par le gouvernement de l'Association des étudiants musulmans, sous le prétexte de collaboration avec le FLN. L'Association générale des étudiants d'Alger, qui évoluait dans le sens d'une politisation en faveur de l'Algérie française, s'était alors abstenue. De nombreux contacts existaient, avant cette dissolution, entre les représentants des étudiants juifs et musulmans. D'après les souvenirs de Freddy Safar (membre de la section d'Alger en 1956), de nombreux étudiants juifs algérois soutenaient l'idée d'une Algérie algérienne, où pourraient vivre en bonne entente les différentes communautés. Ils s'élevaient aussi contre l'horreur des attentats, commis contre la population civile par le FLN; ils lisaient L'Express ou étaient abonnés à Combat. Ils souhaitaient s'engager, mais ne pouvaient le faire que de manière muette. Par exemple, le 2 février 1956, alors que la majorité des étudiants français pieds-noirs faisaient leurs adieux à Jacques Soustelle au port d'Alger, un groupe d'étudiants juifs en médecine a fait le choix d'assister aux travaux pratiques obligatoires. La plupart d'entre eux paiera cette absence à la manifestation par un échec aux examens de juillet. Le 6 février, devant la pression des manifestants pieds-noirs, dont de nombreux étudiants, Guy Mollet cède et nomme Robert Lacoste, à la place du général Catroux, au poste de gouverneur général. À partir de ce moment-là, du fait de la « capitulation » de Guy Mollet, se crée une rupture définitive entre les étudiants juifs libéraux et les étudiants musulmans, qui ont perdu confiance dans la gauche française et décident de rejoindre le maquis.

On remarquera ici que la position de la section d'Alger est assez proche de celle de la communauté juive d'Algérie qui, à travers la voix de Jacques Lazarus, secrétaire général du Comité juif algérien d'études sociales, choisira la prudence, en refusant les appels du FLN à s'exprimer publiquement pour « l'édification d'une Algérie libre et fraternelle », en refusant de donner « leur amitié à la révolution » ou de revendiquer « déjà avec fierté leur nationalité algérienne ». Le Comité juif algérien d'études sociales rappellera, au nom des associations qu'il représente, « en dehors de toute considération politique et de tout esprit partisan, [son] attachement à l'idéal de fraternité de tous les groupes ethniques qui cohabitent dans ce pays [...] Le judaïsme algérien, installé sur cette terre depuis des millénaires, émancipé par la France depuis près d'un siècle, ressent d'autant plus douloureusement le drame actuel de l'Algérie. » Profondément horrifié par les attentats terroristes, ces « crimes sans nom », perpétrés au nom de la Révolution algérienne, Jacques Lazarus appelle également de ses vœux « un règlement pacifique de ce conflit si douloureux » : « nous souhaitons ardemment une solution de justice qui assurerait la liberté et l'égalité entre tous les habitants de ce pays »².

¹ Kadimah, « Motions adoptées par le VI^e Congrès National de l'UEJF », mars-avril 1957.

² Jacques Lazarus, « Situation de la collectivité juive en Algérie », Assises du Judaïsme algérien, 12-13 mars 1958.

Une grande partie du numéro suivant de *Kadimah*, daté de juin-juillet 1957, est consacrée au dialogue judéo-arabe. Dans l'éditorial, il est expliqué « qu'en Afrique du Nord ou au Proche-Orient, la vie des Juifs dépend de la coexistence pacifique avec des Musulmans. » Ainsi, l'UEJF « entend œuvrer au rapprochement judéo-musulman » en favorisant des contacts avec des intellectuels arabes. Il s'agit de lutter contre les préjugés racistes et de « considérer 'l'Autre' comme un être véritable ». L'éditorial s'achève sur cette phrase : « nous penserions avoir atteint notre but si les étudiants musulmans de France acceptaient d'engager avec nous le dialogue. »

Dans ce numéro, sont publiés une intervention de Kateb Yacine, puis une discussion avec l'écrivain algérien, un texte de commentaires de *Kadimah*, et enfin, deux articles intitulés « Pour un dialogue » et « Le commencement d'un dialogue » qui explorent les perspectives ouvertes par Kateb Yacine. Pour Richard Maruel, dans « Pour un dialogue », il est nécessaire de dépasser les solidarités naturelles et d'oser prendre position sur le drame algérien, même si son existence n'est pas menacée au quotidien. Il s'interroge : « est-il sain, par exemple, de calquer son attitude sur cette paralysie générale qui semble pétrifier les communautés juives à la seule évocation des problèmes d'Afrique du Nord ? » Il analyse ensuite longuement pourquoi les Juifs d'Algérie ne peuvent intervenir collectivement :

« Ce sera donc le rôle des Juifs de gauche, en France et ailleurs, conjointement à toutes les forces de progrès, de militer pour imposer une solution négociée qui satisfasse les aspirations légitimes du peuple algérien à l'indépendance, et amènera tant soit peu les Arabes à ne plus considérer les Juifs 'en bloc' et les fera glisser du nationalisme chauvin que provoquent les circonstances vers une attitude plus démocratique. [...] Les forces de gauche doivent réussir, de part et d'autre, à faire s'accorder leurs volontés et ne plus lutter dans le sens de leurs chauvinismes respectifs. Car il est nécessaire et urgent que des confrontations fréquentes suscitent ce climat de discussion, de révision et d'autocritique nécessaire à l'action juste »¹.

Pour Robert Misrahi, l'auteur du texte « Le commencement d'un dialogue », la discussion entre intellectuels juifs et musulmans permet de « comprendre et d'expliquer et non plus de haïr et de combattre ». Pour lui, le point crucial d'un dialogue, et la condition même de son inauguration sont les suivants :

« Tous les litiges judéo-arabes peuvent se régler par des négociations aussi longues et difficiles qu'on voudra, mais le point de départ absolu qui doit être accordé comme préalable ne peut faire l'objet d'aucune discussion de fait et de droit. C'est la reconnaissance réciproque de chacun par chacun comme existence autonome, légitime et libre. »²

A travers ces citations, nous comprenons un peu mieux la spécificité de l'engagement des étudiants juifs de France qui, animés par un désir de paix pour les peuples juifs et arabes en Afrique du Nord et au Proche-Orient, affirment une sensibilité juive de gauche, c'est-à-dire favorables à l'auto-détermination des peuples et donc à une Algérie algérienne, mais aussi amis et défenseurs d'un État d'Israël pour les Juifs, dans le respect de ses minorités.

« Une éthique UEJF d'engagement »

Dans l'éditorial du numéro d'avril-mai 1958, l'UEJF appelle à la mobilisation face à une situation qualifiée de « préfasciste ». La liberté d'expression sur l'Algérie a été menacée au Quartier Latin par des manifestations de groupuscules d'extrême-droite, qui ont proféré des slogans antisémites. L'UEJF extrêmement choquée par ces événements ne comprend pas l'inaction des dirigeants officiels de la communauté juive, des organisations de jeunes ca-

¹ Richard Maruel, « Pour un dialogue », *Kadimah*, Juin-juillet 1957, p. 12-14.

² Robert Misrahi, « Le commencement d'un dialogue », *Kadimah*, p. 16-17.

tholiques et protestants. Pour l'Union, il s'agit d'un moment historique, où tous ceux qui ont des responsabilités au sein d'associations se doivent d'intervenir : « Il ne s'agit plus de l'habituelle question 'd'engagement'. On a parlé de responsabilité collective du peuple allemand, comprendra-t-on que la nôtre est en cause. Il est impossible tant les faits sont criants qu'un seul dirigeant responsable soit sourd ou aveugle... alors pourquoi sommesnous tous muets ? »

Ce qui est appelé « la fascisation progressive du pays » entraîne l'Union des étudiants juifs à reconsidérer sa position sur le problème algérien. S'il s'agit encore de respecter l'interdiction de prendre position sur une solution du problème algérien votée au dernier congrès, il relève de l'éthique étudiante juive, et non d'une politique partisane, de s'engager dans la lutte antifasciste. Et, pour l'Union, le renouveau du fascisme en France est lié à la poursuite de la guerre en Algérie : « le CA sortant estime nécessaire et indispensable que l'Union soit à la pointe de la lutte antifasciste, qu'elle le fasse au nom de ses motivations propres et en respectant en son sein la présence de tout étudiant qui se sente juif, quel que soit son engagement politique. » Plus loin, dans le rapport moral de 1958, il est écrit que « la ligne de l'Union lui a valu une large audience d'abord auprès des étudiants juifs qui ont suivi très nombreux ses mots d'ordre (un millier de participants au meeting du 28 avril, et cinq cents étudiants juifs dans la rue le 28 mai), ensuite parmi les étudiants et les intellectuels français. » l

Dans le numéro de 1960, la première page porte la mention « UEJF 60 » face à « Algérie 60 ». Ce titre illustre le fait que le problème algérien reste « le souci permanent de toutes les consciences responsables ». L'éditorial explique que c'est du devoir des étudiants juifs de ne pas omettre cette question. Lionel Cohn, dans une tribune publiée dans ce même numéro, explique que les Juifs, désireux de réfléchir sur le problème algérien, se trouvent un peu dans la situation de Camus, pris entre deux feux : « l'amour pour leurs frères juifs, la passion de la justice. Et le choix n'est pas facile à faire ». Cohn prône une paix négociée et imagine une solution qui garantirait à la minorité juive la possibilité d'émigrer en Israël ou une égalité totale avec les citoyens d'une Algérie indépendante ou bien une « transplantation » en France métropolitaine.

Dans le numéro d'avril-mai 1961, l'éditorial est à nouveau consacré au problème algérien, parce que « l'actualité requiert que nous portions notre attention sur un aspect de cette question qui nous préoccupe au plus haut point : le sort de la communauté juive de là-bas dans un état algérien indépendant dont la mise en place semble maintenant très proche ». L'éditorial se poursuit ainsi : « Cela fait deux congrès, quatre ans, que l'UEJF s'est rendu compte qu'il fallait que cette guerre s'arrête ; d'abord parce qu'elle est l'oppression d'un peuple par un autre, ensuite parce que sa prolongation entraînerait la montée d'un fascisme nouveau en métropole. Mais, dans l'esprit de ses dirigeants, cette prise de position en faveur d'une paix vraie, d'une autodétermination vraie, d'une négociation vraie n'a jamais signifié une indifférence au destin des Juifs d'Algérie. »

L'UEJF apparaît une nouvelle fois déchirée entre le soutien à une indépendance désormais inéluctable de l'Algérie et une identification aux communautés juives d'Algérie inquiètes pour leur avenir dans ce futur état.

L'éditorial du numéro de *Kadimah* de décembre 1962 est dédié aux « camarades d'Algérie » : « Camarades d'Algérie, nous n'ignorons pas vos souffrances et votre amer-

¹ Kadimah, « Projet de rapport moral et d'orientation du CA de l'UEJF », 1959.

tume, mais vous êtes parmi nous maintenant et notre accueil fraternel vous aidera à oublier le passé. » L'éditorial revient sur la position de l'UEJF pendant la guerre, en rappelant qu'il s'agissait de vues réalistes qui envisageaient un avenir assez préoccupant pour les Juifs d'Algérie, vues partagées également par la jeunesse française dans son ensemble. C'est au nom de la dignité humaine et de l'antiracisme que l'UEJF a pris position pour une Algérie libre.

Le rapport moral publié dans le même numéro, et rédigé par Claude Olivenstein, revient également sur les sept années de guerre et éclaire les dilemmes politiques auxquels était confrontée l'Union :

« Notre Union [...] s'engagea tout naturellement aux côtés des organisations démocratiques et de la quasi-totalité des mouvements de jeunesse en ce qui concerne la question algérienne. [...] Trois générations de dirigeants et de militants de l'Union l'ont vécue, beaucoup sous l'uniforme et c'est là quelque chose, en particulier, que ne comprend pas du tout la communauté adulte. Nous touchant particulièrement, la guerre d'Algérie a polarisé les énergies de ceux qui avaient une vocation militante. Nous nous trouvions aux prises avec deux types d'étudiants juifs : ceux qui nous reprochaient de ne pas nous engager assez, et qui rejoignaient soit l'UNEF, soit les organisations politiques, et ceux qui nous reprochaient de trop le faire et de jouer avec leur sécurité. Nous avons dû composer pendant sept ans avec ces deux attitudes. Notre attitude fut d'abord morale : nous n'avons jamais transigé avec la torture. Mais nos Congrès et nos assemblées furent une longue lutte sur la solution du problème algérien et la liaison de cette guerre avec le fascisme. Si bien que, finalement, hormis le noyau de dirigeants qui après bien des débats et une évolution personnelle tourmentée avait réussi à définir une éthique UEJF d'engagement, la masse étudiante ne comprit rien à nos problèmes et s'en désintéressa. Rétrospectivement, nous pensons que nous avons eu raison de mener un tel combat. Il faut ajouter que le rôle de dirigeants responsables n'est pas de faire de la démagogie, mais de voir les réalités en face et de préparer l'avenir et, en particulier, le nécessaire dialogue judéo-arabe. Quoi qu'il en soit, cette attitude nous coûta le désaveu de très nombreux étudiants juifs d'Afrique du Nord, qui ne comprirent rien à notre attitude baptisée de communisme, avec la bénédiction plus ou moins patente de quelques fonctionnaires du judaïsme alimentaire. »¹

Tout est dit par Claude Olivenstein sur les difficultés de l'engagement de l'UEJF pendant la guerre d'Algérie : l'Union était écartelée entre la nécessité de dénoncer une réalité insupportable, qui s'est révélée progressivement au fil de l'aggravation des événements, celle de la torture, de la fascisation de la France et de la réapparition de l'antisémitisme, et la conscience que le nationalisme arabe pourrait entraîner l'exil de la minorité juive de la terre algérienne.

En conclusion, tout au long de cette étude des numéros de *Kadimah*, il nous est apparu que la guerre d'Algérie a marqué une rupture dans l'histoire de l'UEJF, en « imposant une prise de conscience de l'engagement juif », selon l'expression d'Henri Atlan (président de l'Union de 1960 à 1962). Cet engagement, confronté au retrait de la communauté juive sur la question algérienne et aux demandes de neutralité formulées par la section d'Alger, s'est construit douloureusement et a obligé l'Union à définir une voie d'action intermédiaire, en accord avec son identité politique spécifique, de gauche, très progressiste et attachée à l'existence d'Israël, basée sur la recherche d'un dialogue judéo-arabe. « L'éthique UEJF de l'engagement » signifierait une fidélité à la lutte antifasciste et pour la libération des peuples, au-delà de la solidarité naturelle avec sa communauté. Cette pensée de

¹ Claude Olivenstein, « Rapport moral », Kadimah, décembre 1962.

l'engagement est le fruit d'une réflexion portée par de fortes valeurs humanistes : les étudiants de l'Union avaient l'ambition de « représenter une forme de la conscience universelle » (David Fuchs). Les débats autour du drame algérien, dans *Kadimah*, témoignent de l'espace de confrontation d'idées qu'était l'Union et de sa volonté de parvenir à établir une plateforme commune. La richesse intellectuelle de ces débats constitue assurément une source d'enseignement précieuse pour penser le défi de notre actualité.



Été 1954 : des étudiants, de toutes origines, en camping dans l'est algérois. Parmi eux (2ème à gauche), Salim Zmirli, qui partira dans le maquis après Février 1956. Son nom a été donné à l'hôpital El Harach dans la banlieue d'Alger. © L'Union des Étudiants juifs de France



Année 1955-56 : des étudiants en médecine, en stage dans le service de Chirurgie du Professeur Goinard, à l'hôpital universitaire Mustapha. © L'Union des Étudiants juifs de France

KADIMAH

AFRIQUE DU NORD

Nous avons assisté à la crise que le problème du contingent et du rappel des disponibles, a suscitée à l'U.N.E.F. Cette crise est maintenant résolue : la majorité a fait admettre que l'U.N.E.F., organisation syndicale, doit s'abstenir.

Notre Association n'a pas la même position, ni les mêmes raisons de s'abstenir.

C'est pourquoi nous publions ici l'émouvant « Appel de St-Séverin » et la motion votée par le C.A. de l'U.E.J.F.

APPEL DE ST-SEVERIN

CE QUE SIGNIFIE LA PRESENCE DES RAPPELES

A L'EGLISE SAINT-SEVERIN

Nous sommes des soldats de tous contingents — appelés, maintenus, rappelés — qui devons partir incesamment pour l'Afrique du Nord.

Croyants et incroyants, chrétiens et communistes, juifs et protestants, nous voulons nous recueillir pour la paix et la fraternité en Afrique du Nord. Tous, de conditions, de professions et d'opinions diverses, nous sommes ici pour témoigner solennellement au nom de tous nos camarades de notre angoisse et de notre honte à servir, par la volence, une cause qui n'est pas celle de l'ensemble des Français. Notre conscience nous dit que cette guerre que nous avons à porter contre nos frères musulmans, dont heaucoup sont morts pour défendre notre pays, est une guerre contraire à tous les principes chrétiens, à tous les principes chrétiens, à tous les principes de la Constitution Française, au droit des peuples à pouvoir disposer d'eux-mêmes, à toutes les valeurs dont notre pays s'énorgueillit justement, C'est parce que cette guerre est contraire à tous les enseignements que nous avons pu tirer pendant notre jeunesse, qui s'est déroulée sous une occupation étrangère, que nous avons appris le dégoût d'une armée installée chez un peuple étranger. Nos leçons de courage et de dignité, nous les avons reçues de nos frères

Nos leçons de courage et de dignité, nous les avons reçues de nos frères ainés qui ont fait la Résistance. Ils nous ont donné précocement le goût des causes justes et la volonté de les défendre sans faiblesse.

Nous serions prêts, demain, à prendre les armes contre toute armée qui viendrait jouer ici le rôle que l'on veut nous faire jouer aujourd'hui en Afrique du Nord. Nous ne sommes pas des objecteurs de conscience, mais si nos bras tremblent en tirant sur nos frères musulmans, il faut que tous les Français le sachent, c'est parce que nos conscience se soulève.

nos conscience se souleve.

Nous n'appelons pas les soldats au refus d'obéissance individuelle aux ordres du Gouvernement, mais le peuple français doit savoir que si nous obéissons, ce sera la mort dans l'âme.

A lui de comprendre où est son devoir à l'égard de ses propres enfants et d'agir pour que cesse cette guerre qui le déshonore.

Que ceux, parmi les Français, qui sont prêts à nous taxer de défaitisme ou de lâcheté, nillent dans les ensernes interroger librement et honnêtement les soldats sur la conscience qu'ils peuvent avoir de leur devoir à défendre la France, ils sauront que nous ne sommes ni des lâches ni des défaitistes, et qu'il y a parmi nous une immense soif de vraie justice et de justice pour tous les hommes, qui nous crée un devoir impérieux de savoir ce que nous défendons et qui nous défendons, sans contradiction et sans remords.

Motion adoptée
par le Conseil d'Administration
de l'Union des Etudiants Juifs
de France
lors de sa réunion
du 10 novembre 1955

L'Union des Etudiants Juifs de France Interprète du sentiment des Etudiants Juifs émus par les problèmes de conscience qu'entraine la situation en Afrique du Nord, condamne toute politique de force d'où qu'elle vienne. Les Etudiants juifs souhaitent que tous les problèmes de l'Afrique du Nord soient résolus par la négociation.

L'U.E.J.F. déplore l'envoi du contingent en Afrique du Nord ainsi que toute forme de répression collective. Elle considére qu'après la condamnation des crimes de guerre et d'occupation aucun jounn ac devrait être remis dans une telle situation, encore moins les jeunes Juifs, accusateurs permanents des excès immoraux de toute politique de force.

Elle souligne la gravité des mesures de rappel des disponibles appliquées aux étudiants, qui en vertu de la Loi sur lea sursis risquent d'être rappelés jusqu'à l'âge de trente ans, et leur répereussion sur les institutions et notamment l'enseignement.

Elle souhaite l'ouverture, à l'échelle universitaires, de cercles d'études de mise au noint, et de réconciliation entre étudants et intellectuels aujourd'hui déchirés par des crises de conscience que nous ne voulons pas admettre sans issue.

A propos de l'assassinat de l'enfant noir Emmett Till!

L'U.E.J.F. bouleversée par la nouvelle de l'acquittement des assassins de l'enfant Till Emmet qui apparait comme une manifestation flagrante d'un racisme oficux semblahle à celui qui vi est unctanment experiment au cours du procès des Rosenberg, s'élève avec vigueur contre une telle discrimination inconcevable dans une véritable démocratie et qui menace les droits de toutes les minorités raclales des deux côtés de l'Atlantique.

EDITORIAL

Nous consectons une partie importante de ce numéro aux problèmes judéoarabes; en effet, que ce soit en Afrique du Nord ou au Proche-Orient, la vie des Juifs dépend de la coexistence pacifique avec des Musulmans. Et, il faut le constater, Juifs et Musulmans dans leur immense majorité s'ignorent ou se détestent.

L'U.E.J.F. entend œuvrer au rapprochement judéo-musulman dans son propre domaine : contacts avec les intellectuels arabes quels qu'ils soient, et discussions sur tous les problèmes qui nous séparent comme ils peuvent nous unir si nous sommes de bonne foi.

Il ne s'agit pas pour nous de créer des rapports faussement idylliques : les problèmes, les différends existent ; par ailleurs les Juifs comme vraisemblablement les arabes sont divisés sur les solutions à apporter oux problèmes politiques mais un pas important en avant serait fait si les préjugés racistes, si l'élément passionnel disparaissalent.

Il semble qu'il soit particulièrement difficile dans les temps que nous vivons de considérer "l'autre" comme un être véritable. Nous devons réagir avec force contre cette déshumanisation et contre la substitution de la raison d'Etat ou de parti à l'homme : nous ne retirerons peut-être pas beaucoup de résultats de ces contacts d' « intellectuels », mais déjà la valeur humaine de ceux qui comme Kateb Yacine paient de leur parsonne, en cette période troublée est pour nous une récompensa suffisante.

Nous penserions evoir atteint notre but si les étudiants musulmons de France, explaient d'engager avec nous le dioloque.

Kadimah, numéro de juin-juillet 1957 © L'Union des Étudiants juifs de France

BILAN U.E.J.F.

par Henri ATLAN, président de l'U. E. J. F.

(Extrait du rapport de synthèse)

Ce congrès est appelé à avoir une grande importance à causs de l'époque où il se situe. Les deux années qui nous séparent du précédent apparaissent comme une époque

ce transition dont nous devons there les conclusions, ouveir des votes nouvelles dans un cadre nouveau afin que l'Union preune son tournant.

Guerre d'Algérie et engagement juif

La guttre d'Algérie a pendant sept ans très fortement marqué notre Union ainci d'ailleurs que l'ensemble de la jeunesse de France. Cette guerre nous a imposé une prine

sériode par des conséquences qu'elle est susceptible d'avoirncore aujourd'aut fut celle où nous décidémes d'accepter

Kadimah, numéro de janvier 1963 © L'Union des Étudiants juifs de France

Mohammed Harbi

L'exposé de Dominique Wallon pose le problème du décalage qui a pu exister entre les partenaires politiques des deux pays lorsque les problèmes se posent d'une manière aiguë et ensuite il y a la question du positionnement des acteurs sur le champ politique et social. Si l'UNEF était libre à l'égard des partis politiques en France et disposait d'une certaine autonomie, l'UGEMA n'en avait aucune. Aussi, je voudrais apporter des éléments d'information concernant les relations entre l'UNEF et l'UGEMA. Au lieu de résumer ce que j'ai vu, je vais lire directement la lettre envoyée par le Président de l'UGEMA¹ à celui qui décidait de la politique étudiante qui se trouvait alors au niveau de la Fédération de France et qui était chargé en fait des affaires financières, Abdelkrim Souissi. Voici donc ce qu'il écrit dans un long rapport, daté du 20 juin 1959, c'est-à-dire dans la période au cours de laquelle ont lieu tous les procès des étudiants algériens, époque également où il y a de très fortes pressions des syndicats étudiants tunisiens et marocains sur l'UGEMA pour avoir un autre type de rapport avec l'UNEF.

Je prends la partie intitulée «sur les manœuvres et les arrière-pensées de l'UNEF» :

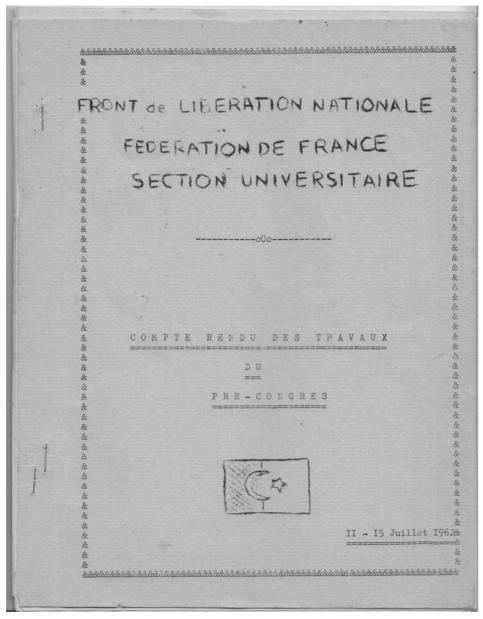
«L'effort de rapprochement de l'UNEF des organisations coloniales vise avant tout à rompre l'isolement dans lequel cette organisation se trouve depuis deux ans, isolement qui atteint lourdement son autorité sur le plan international. D'autre part et surtout nous pensons que l'UNEF essaye à la faveur d'un évènement précis de jeter la discorde au sein du front colonial afin de pouvoir manœuvrer librement. Nous voudrions attirer votre attention sur la signification politique que pourrait prendre tout rapprochement officiel avec l'UNEF. C'est donner encore plus de force à la propagande officielle du gouvernement français qui accrédite l'idée d'une détente politique dans tous les domaines en ce qui concerne l'Algérie. C'est apporter de l'eau au moulin de notre adversaire qui fait croire à l'opinion française et mondiale que l'arrivée du Général de Gaulle a changé les données du problème colonial et a rétabli de nouvelles relations entre la France et ses colonies. C'est enfin créer la «communauté française» à l'échelle étudiante. Si nous sommes résolument contre toute reprise des relations officielles avec l'UNEF pour les raisons données plus haut, il est évident que nous ne devons en aucun cas gêner cette organisation dans l'action qu'elle a entreprise dans le cadre du procès. Nous pensons qu'il faut éviter toute polémique avec l'UNEF et même l'encourager officieusement à poursuivre son action en faveur des étudiants. Bien plus, pour ne pas donner à l'UNEF l'impression que nous jetons l'exclusive contre elle, nous devons éliminer tout projet d'action conjointe par des artifices de procédure qui constituent en même temps un véritable test sur les intentions véritables de l'UNEF».

Je vous lis ce document car il reflète la position dans laquelle se trouve l'UGEMA. Quand on s'entretient individuellement avec chacun de ses dirigeants, il y a deux données qui sautent aux yeux. Ils voudraient avoir un autre type de relations avec l'UNEF et être considérés comme une organisation étudiante avec des buts syndicaux, mais ils sont tenus par deux exigences du FLN: le monopole de sa représentation et la question de l'indépendance.

Ainsi, dans le débat sur cette question il faut prendre en compte le décalage qui existait au départ entre les objectifs des algériens et l'état de l'opinion française. Le décalage était immense, le champ politique était hérissé d'obstacles et ceux qui ont eu à remonter la pente, et

¹ Il s'agit de Messaoud Aïd avec qui Dominique Wallon, pour l'UNEF, a négocié la reprise des relations en 1960 (intervention Dominique Wallon au colloque de 1996, dans Robi Morder (coord.) *Naissance d'un syndicalisme étudiant*, Paris, Syllepse, 2006, p. 197.

les minoritaires de l'UNEF ont été parmi les premiers à vouloir la remonter, ont du suivre des chemins escarpés, et n'ont pas toujours, il faut le dire et je le dis en tant qu'algérien, rencontré la compréhension possible du côté de leurs partenaires. Mais leurs partenaires vivaient eux aussi une situation difficile. La terre algérienne avait échappé totalement aux élites, le peuple dans sa majorité était entré en scène, les tendances activistes étaient dominantes, et par conséquent les débats, les discussions prenaient souvent une allure beaucoup plus difficile qu'on ne s'y attendait.



Compte-rendu des travaux du pré-congrès. Coll. privée.

François Borella

Les questions qui ont été posées tout à l'heure dans l'analyse stratégique des relations UNEF/UGEMA sont tout à fait pertinentes, et je ne suis pas particulièrement bien placé pour répondre à toutes. Je vais tenter de le faire pour certaines d'entre elles sur lesquelles j'ai peut-être plus de lumières. L'intervention de Mohammed Harbi, est une intervention factuelle. Il indique des choses qui sont documentées et non pas son opinion personnelle. Je l'ai connu à l'époque quand j'ai été à Alger, après 1962, quand il était en quelque sorte un des animateurs intellectuels d'un courant qu'on pourrait appeler laïc, en réalité un courant marxiste. Il n'y avait pas à l'époque, à Alger en tout cas, de volonté de reprendre des débats que l'indépendance avait clos. Donc cela aurait été intéressant, s'il avait été là, de poursuivre les réflexions, à la fois par l'analyse et par le témoignage.

Cela étant, je vais tenter de dire quelques mots qui correspondent à ce que j'ai pu vivre. Quand la rupture intervient entre l'UNEF et l'UGEMA, c'est une rupture purement politique, c'est évident. Nous en sommes tous conscients, c'est-à-dire que la majorité de l'époque à l'intérieur de l'UNEF veut affirmer sa confiance dans la possibilité de « gagner la guerre d'Algérie » et donc de trouver une solution. Nous sommes avant 1958 comme chacun le sait, et c'est l'époque où l'on parlait du projet d'organisation d'une Algérie nouvelle, devenu le projet Gaillard (février 1958) qui avait été inspiré par des gens venant souvent de milieux de gauche. Aujourd'hui plus personne ne se souvient de ces propositions, mais le bureau majoritaire de l'UNEF apparaissait alors, non pas tellement comme le défenseur des étudiants Algérie française d'Alger, que comme les défenseurs d'une Algérie nouvelle dans le cadre de la République française et disposant d'une certaine autonomie. Ce qui explique d'ailleurs que j'ai pu être élu en octobre 1955 président de l'UNEF. D'une certaine manière il n'y avait pas rupture complète entre nous. C'est pourquoi une partie des étudiants « majo » qu'on dirait aujourd'hui d'extrême-droite, en tous les cas farouchement Algérie française, ont fait alors appel à Jean-Marie Le Pen qui est venu les rappeler à l'ordre. Il a pénétré au sein du conseil d'administration, les a réveillé, etc. C'est à ce moment-là qu'il m'a agressé et que je lui ai dit « moi je ne cherche pas à te combattre, je cherche à te convaincre », ce qui évidemment était utopique. L'idée que nous avions était de ne pas rompre définitivement entre ceux qui sont « bien » et ceux qui ne sont « pas bien », pour résumer cela d'une manière un peu simpliste mais assez exacte.

Donc quand le conseil d'administration de l'UNEF rompt avec l'UGEMA au printemps 1956 nous sommes un certain nombre à se dire « qu'est-ce qu'il faut faire, qu'est-ce qu'on peut faire ? ». Ce certain nombre est bien connu, c'est Jacques Julliard, Robert Chapuis, moi. Nous nous réunissons à l'Ecole normale supérieure, car Julliard était élève de l'ENS à l'époque, pour une réflexion absolument pas syndicale mais strictement politique. Très franchement, dans ces discussions, qui n'ont pas été très longues, nous ne nous demandions pas qu'est-ce qu'on fait pour sauver l'UNEF, pour accroître son audience, son influence. Nous nous sommes mis, d'une manière assez paranoïaque, à la place d'un gouvernement français qui voudrait sincèrement une solution de paix en Algérie. On n'était pas vieux, on avait 24 ans, nés pour la plupart la même année, et cela a été souligné souvent d'ailleurs dans la presse. C'était culotté certes, mais on ne voyait pas très bien à quoi ça correspondait concrètement. C'est la raison pour laquelle on a décidé de concrétiser, c'est-à-dire de formuler d'une manière très précise, des propositions. D'où ce qu'on a appelé la Conférence nationale étudiante pour une solution du problème algérien. C'est, je le répète, une démarche politique. Ce qui nous inspirait les uns et les autres c'était une certaine conception du rôle de la France à l'égard des pays d'Outre-Mer. D'ailleurs j'ai cité ce texte dans la

brochure que j'ai publiée pour populariser les travaux de la conférence : ce sont les deux derniers alinéas du Préambule de la Constitution de 1946, notamment cette phrase : « La France entend conduire les peuples dont elle a pris la charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires ». Cela peut faire sourire aujourd'hui, mais nous y croyions. Moi en particulier j'y croyais, car je dois dire que j'étais un ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'Outre-Mer (ENFOM) et que, contrairement à ce que l'on raconte, l'Ecole nationale de la France d'Outre-Mer de l'époque n'était pas une école colonialiste. C'était une école paternaliste certes, mais qui avait pour but de former des cadres permettant l'indépendance ultérieure. A l'époque il est vrai l'Algérie ne relevait pas de l'ENFOM, n'en relevaient que les pays d'Afrique au sud du Sahara, Madagascar et l'Indochine. Cela étant je ne renie pas cette période de ma vie et je constate simplement que ce que l'on appelle aujourd'hui d'une manière méprisante « la mission sacrée de civilisation » et qui figure pour la première fois dans le Pacte de la Société des Nations, était un des deux piliers de la pensée de Jules Ferry. Pourquoi Jules Ferry était-il colonialiste, parce qu'il était favorable à l'émancipation des personnes, que ce soit par l'école laïque en France métropolitaine et l'émancipation des indigènes dans les colonies françaises. Aujourd'hui, je souris en entendant M. ,Peillon déclarer qu'il est le nouveau Jules Ferry, je ne l'ai jamais entendu parler de l'émancipation des peuples coloniaux dans les termes qu'utilisait Jules Ferry. C'est un aspect complètement effacé. Aujourd'hui Jules Ferry est toujours le père de l'école laïque, il n'est plus le père de la mission sacrée de civilisation dans les pays d'Outre-Mer. On exalte au contraire Clémenceau qui effectivement a dénoncé cela, mais je rappelle aussi que Clémenceau se retrouvait avec l'extrême-droite de l'époque qui était aussi anticolonialiste et disait, rappelons-nous, « vous me proposez cent esclaves, mais j'ai perdu deux enfants », c'est-à-dire l'Alsace et la Lorraine.

Alors à quoi est-ce qu'on a abouti ? On a abouti à deux séries de discussions avec les camarades de l'UGEMA, avant la Conférence et pendant celle-ci. En fait ils n'étaient plus là comme porte-parole de l'UGEMA, ils y étaient manifestement en tant qu'étudiants algériens soutenant le combat du FLN. Je rappelle que Mostepha Lacheraf a assisté aux travaux sans prendre la parole. Il était, d'une certaine manière, chargé de piloter, au nom du FLN, les étudiants algériens qui discutaient avec nous.

J'ai présenté dans cette réunion, en juillet 1956, un assez long rapport, qui a été publié parce que c'est le seul qui avait été écrit. Et les résolutions qui en sont sorties sont claires : je suis d'accord, il n'est pas dit que nous décidions l'indépendance. Nous étions assez réalistes et nous savions que l'indépendance de l'Algérie ne dépendait pas de nous. Donc on demandait la reconnaissance du droit à l'indépendance, vous avez parfaitement raison, mais pour nous c'était un élément de réalisme dans l'analyse. C'est-à-dire qu'il ne s'agissait pas de se mettre en situation de gouverner la France, mais en situation d'indiquer aux gouvernants de la France ce qui nous semblait être conforme à une tradition, c'est vrai que les mots ont souvent été utilisés, une tradition universitaire, démocratique, etc.

Venons-en à « l'affaire du M ». Effectivement, ce M est capital. Mais je répète ce que j'ai déjà écrit et dit dans d'autres lieux, pour nous UGEMA, cela ne voulait pas dire union des étudiants algériens qui sont musulmans. Autrement dit, comme vous l'avez d'ailleurs indiqué à juste titre, l'adjectif musulman était la manière habituelle dont on désignait les habitants de l'Algérie qui n'étaient pas d'origine européenne. On disait les musulmans algériens, et par conséquent UGEMA. Je sais que cela a posé un problème assez vif entre les étudiants algériens, et Mohammed Harbi a tout à fait raison de le dire. Fallait-il s'appeler UGEMA ou UNEA ? D'une certaine manière, ce n'était pas notre problème. J'étais comme Chapuis au congrès constitutif de l'UGEMA, l'Islam n'a pas joué un rôle capital dans ce

congrès. Pour nous c'était une manière de dire plus qu'une indication ou une orientation politique, religieuse ou idéologique. Cela étant, c'est vrai que le fait de s'appeler UGEMA et qu'on voulait maintenir des relations avec l'UGEMA a suscité beaucoup de débats et de discussions tout à fait fondées. Pourquoi pas alors des relations avec des étudiants catholiques, juifs ? Je vais laisser cela de côté parce que je pense que ce problème concerne plus l'UGEMA que l'UNEF. Je sais que chez les étudiants algériens ça a posé un problème, à juste titre ; on sait que ça a entraîné et entraîne toujours des conflits majeurs dans l'Algérie contemporaine, et puis cela amène à une certaine période que vous avez évoquée où le Gouvernement algérien a remis l'UNEA « à la raison », en l'amenant à l'obéissance au pouvoir autoritaire algérien.

La deuxième chose que je voudrais dire concerne la grève. Ce qui a été dit sur la grève est vrai, et d'une manière plus générale sur l'attitude prise par la direction de l'UGEMA quand elle a rompu dans les termes qui viennent d'être évoqués dans la lettre. Termes évidemment provocateurs, qui visent moins l'UNEF, que les dirigeants algériens et qui sont destinés à faciliter l'activité de l'UGEMA par rapport à la direction du FLN. Toujours est-il que la grève en question posait un problème majeur pour une raison toute évidente : nul à l'époque ne pouvait savoir combien de temps durerait la guerre et comment elle se terminerait. Par conséquent nous avons jugé, moi le premier, que c'était une décision irresponsable. Irresponsable pour les Algériens, parce qu'évidemment cela allait aboutir en réalité à les priver de la possibilité d'une participation à la lutte de leur propre pays en tant que travailleurs intellectuels. Mais ca rejoignait ce qu'a été à l'époque notre préoccupation en tant que Français, c'est-à-dire éviter que les étudiants Français soient jetés dans l'irresponsabilité politique, soit par l'aide clandestine au FLN, soit même par la désertion ou à l'insoumission. L'affaire des insoumis, le manifeste des 121, sont arrivés plus tard, je n'étais plus du tout aux responsabilités à l'époque. Mais dès cette époque, nous avons voulu maintenir cette ligne politique un peu utopiste c'est vrai, mais en même temps qui dessinait un avenir. Nous condamnions toute incitation faite aux étudiants français, notamment aux étudiants français les plus engagés – pas forcément les plus politisés, engagés pour des raisons morales – d'entrer dans la clandestinité et de sacrifier un avenir, alors que nul ne savait (nous sommes en 1956, 1957, 1958) ce que va devenir l'Algérie.

J'ai été inculpé, puis jugé en octobre 1958. Dans le jugement du tribunal correctionnel, qui m'a acquitté, on lit un attendu extraordinaire : après avoir dit qu'on avait un culot incroyable, que ce qu'on avait fait n'était pas sérieux puisque je n'avais jamais été en Algérie, ce qui était vrai à l'époque, le tribunal poursuit « mais aujourd'hui ce jeune intellectuel, brillant, (je passe...) a sûrement été convaincu par ce qui vient de se passer (le référendum sur la constitution de 1958) que les positions qu'il voulait prendre sont définitivement abandonnées ».

Autrement dit, à la fin de 1958 en France, probablement aussi en Algérie, l'idée que de Gaulle, son prestige et le référendum pouvaient aboutir à une situation que personne ne définissait, mais qui était résumée par « il n'y a plus ici que des citoyens à part entière... ». Je sais bien que de Gaulle était trop politique pour imaginer que ce qu'il disait là pouvait se traduire concrètement : faire entrer dix/douze millions de personnes de civilisation différente dans la cité française. Je suis persuadé qu'il ne le pensait pas vraiment. Mais en même temps il était bien certain que la France ne pouvait pas être militairement vaincue. En d'autres termes ce problème là c'est le problème du FLN et de la direction de la lutte. Je sais bien qu'à l'époque la lutte se situait à deux niveaux : le niveau international et le niveau du territoire de l'Algérie. Au niveau international le FLN allait de succès en succès, pas toujours à l'ONU, mais peu importe, mais ce sont des succès qui ne servaient à rien car

l'affaire se jouait sur le terrain algérien et dans la politique française. Donc, pour en revenir à l'affaire de la grève de l'UGEMA, je pense que cela a été une faute, et qu'en réalité elle était destinée à dire que les étudiants algériens n'étaient pas des privilégies et qu'ils étaient donc de vrais combattants. Il faut d'ailleurs reconnaître que quand le GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne) est créé, en réponse en quelque sorte à l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle, les membres du GPRA n'ont pas beaucoup d'expérience combattante, et par conséquent c'était incontestablement la distorsion entre ce qui se passait à l'intérieur de l'Algérie et ce qui se passait à la direction du FLN, c'est-à-dire hors de l'Algérie, que les affaires allaient se jouer.

D'où un troisième point auquel on n'a pas fait allusion. Je suis né et vis dans une région où le MNA¹ était puissant, et où il avait une influence considérable dans l'émigration algérienne, chez les travailleurs de la sidérurgie, les mines. Certes le MNA était faible dans les milieux intellectuels. Et cependant il a tenté de créer des organisations étudiantes ou plus intellectuelles. La lutte entre le FLN et le MNA dans notre région a été atroce. Moi-même j'ai plaidé, puisque j'étais avocat à une certaine époque, pour des militants, ou plutôt des tueurs de l'une ou de l'autre organisation, qui avaient tué et largement tué.

L'affaire du MNA pour moi reste importante. Messali Hadj avait épousé une Lorraine; quand elle est morte, il était alors en résidence surveillée, il a été autorisé à venir enterrer son épouse. J'ai vu les obsèques dans le cimetière de Neuves Maisons, ville ouvrière au sud de Nancy, qui m'ont beaucoup impressionné. J'ai compris l'attitude du FLN. Il était assis sur une chaise qui ressemblait à un trône et il y avait des milliers de travailleurs algériens, qui s'alignaient devant lui et qui lui baisaient la main. C'était très impressionnant, mais ce n'était pas très démocratique, pas tout à fait conforme à la manière dont on pensait que l'Algérie nouvelle allait fonctionner.

Pour ce qui concerne la suite, je suis d'accord sur les remarques qui ont été faites sur les contraintes et les enjeux. C'est incontestable que l'un des enjeux c'était l'unité de l'organisation estudiantine. Par conséquent les autres sujets étaient incontestablement considérés comme plus secondaires.

On était prêts à faire toutes les concessions possibles pour garder l'unité, à condition de ne pas toucher ce qu'on estimait être fondamental. Et c'est vrai que la scission est venue de la part de ceux qui refusaient les positions des minos, et non pas de la minorité. Ce n'était pas tellement facile, et d'autres en parleront plus tard.

Enfin, pour ce qui concerne les contraintes, je pense effectivement que la contrainte de l'unité pouvait être considérée par l'UGEMA, par les étudiants algériens d'une manière générale, comme irrecevable, ne les concernant pas, et être pour l'UNEF une manière de fuir ses responsabilités et de ne pas aller jusqu'au bout de sa position. Mais comme cela a été dit, l'UNEF était une organisation corporative, syndicale, une organisation puissamment représentative et les prises de position de ses dirigeants n'ont pas de sens si elles ne sont pas appuyées par une grande majorité de l'organisation en question. C'est ce qui s'est produit par après.

C'est peut-être un peu dramatique de le dire, mais c'est lorsque la parole de ses dirigeants, soutenus par la majorité large de ses mandants a atteint son audience maximum, c'est-à-dire après la grande manifestation d'octobre 1960, que l'UNEF a entendu sonner le glas pour l'organisation elle-même. Il y a quelque chose d'assez dramatique à penser cela. C'est

¹ Mouvement national algérien, fondé et dirigé par Messali Hadj. La lutte entre le MNA et le FLN a été en Algérie et en métropole extrêmement violente, et a fait beaucoup de morts.

parce qu'elle a été jusqu'au bout de sa démarche qu'il n'y a plus d'UNEF après. Elle va exploser; désormais ce n'est plus elle qui est la maîtresse du jeu, mais elle est un enjeu pour les organisations politiques diverses qui veulent s'en emparer. C'est un peu triste.

Par ailleurs j'avais été plastiqué par l'OAS en avril 1962 et après l'indépendance je suis parti pour l'Algérie comme professeur à Alger. J'ai retrouvé, six ans et demi plus tard, la même problématique que celle que nous avions connue en 1956. La question était de savoir si nous étions en quelque sorte des ambassadeurs de la France, non pas de la France en général mais d'une France qui veut permettre à l'Algérie indépendante de réussir sa construction d'un Etat et d'une économie, ou si nous étions pieds et poings liés, obéissant aux dirigeants que l'Algérie vient de « se donner ». L'été 1962 a été pour nous terrible, car les dirigeants que l'Algérie venait de « se donner » c'était ceux que l'armée du Maroc lui avait imposés. Par conséquent l'affaire était réglée dès l'instant où la question était posée. Nous nous sommes considérés, en tout cas moi et d'autres, comme les représentants d'une France qui veut que l'Algérie réussisse, quelques soient par ailleurs les difficultés d'un pouvoir politique relativement démocratique, ou le plus démocratique possible. Cette attitude a été souvent condamnée. Dans le livre de Madame Catherine Simon, que je trouve intéressant, on ne parle que de ceux qui pensaient le contraire et qui avaient décidé d'être au service de.... De qui ? Ce n'était pas facile à savoir. On parlait tout à l'heure de Raptis², je l'ai connu à l'époque. Il y avait ceux qui pensaient qu'à l'intérieur de l'Algérie ils avaient un ieu politique à jouer, à faire triompher telle ou telle tendance, ce n'était pas notre position. De ce point de vue j'ai retrouvé la problématique de 1956 sur les relations entre l'UNEF et l'UGEMA. Nous, nous sommes l'UNEF, représentant la France, qu'on le veuille ou non, et vous vous êtes l'organisation des étudiants algériens représentant un pays en formation. Je pense que la manière dont les choses se sont produites, pendant la guerre et après, reste encore très largement occultée, en particulier du côté algérien. Je suis frappé par le fait qu'il n'y a pas de représentants algériens pour un débat de cette nature, et par conséquent au fond, on a un peu le sentiment d'un échec.

Je n'ai pas grand-chose à rajouter, sauf à soulever un autre problème, connexe, celui de la mutuelle étudiante, la MNEF. L'UNEF avait une vocation gestionnaire, mais c'était modeste par rapport à la masse financière que gérait la MNEF. Et ce qui a fait disparaître progressivement le rôle gestionnaire de l'UNEF, c'est à mon avis la multiplication du nombre d'étudiants dans les universités. Les œuvres que nous, les AGE, gérions sont apparues incapables de faire face à la montée du nombre d'étudiants. A Nancy l'AGE gérait seule, donc ce n'était pas de la cogestion simple, un restaurant, une cité; à partir des années 1964/1965, on était en faillite, cela a été repris par le centre des œuvres. La MNEF a pu garder beaucoup plus longtemps une autonomie de gestion financière et elle a réussi à se tenir à l'écart des conflits internes que l'UNEF a connus. La crédibilité du mouvement étudiant auprès des pouvoirs publics, c'était le couple UNEF-MNEF.

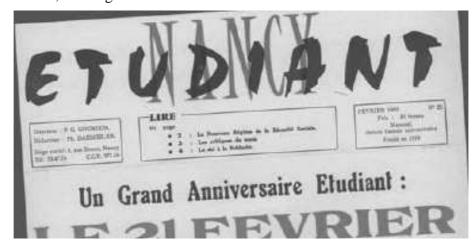
Je voudrais revenir quelques instants sur Pierre Boisgontier que je connais bien puisque je l'ai incité à devenir président de l'AG de Nancy et j'ai témoigné à son procès devant le TPFA (Tribunal permanent des forces armées) de Metz, et je suis en désaccord avec l'interprétation donnée de son action. C'est certes une action individuelle mais c'est d'abord et avant tout une action civique non-violente, et en conséquence c'est différent des autres formes de refus de servir. On peut critiquer son extrémisme qui était absolu puisque

¹ Catherine Simon, Algérie, les années pieds-rouges. Des rêves de l'indépendance au désenchantement (1962-1969), Paris, La Découverte, 2009.

² Michel Raptis, dit Pablo, dirigeant trotskyste très investi dans le soutien au FLN et conseiller de Ben Bella de 1962 à 1965.

l'armée lui avait proposé de servir dans le service de santé, puis dans d'autres services agricoles, mais il voulait aller jusqu'au bout au nom de l'action civique non violente, action d'inspiration exclusivement chrétienne. Cela n'avait rien avoir avec le PCF ou le FLN, son action elle-même condamnait les actions du FLN, car il estimait qu'il aurait été possible d'obtenir en Algérie l'indépendance, en tous cas la liberté des Algériens par une action non-violente. Je ne dis pas qu'il avait raison, je dis que c'était sa position.

D'où la remarque, dire que les premières protestations des jeunes dans les gares en 1954/1955, étaient des protestations hostiles à la guerre d'Algérie, je ne le crois pas. On voulait simplement les envoyer quelque part et ils ne voulaient pas y aller. Le parti communiste voulait recommencer l'histoire d'Henri Martin pour le Vietnam, mais ça n'a pas marché. La différence qu'il y a entre ce qui se passe en 1955/1956 et ce qui se passe en 1960 c'est qu'en 1955/1956 ce sont les derniers gouvernements de la 4^e République, et en particulier en 1956 c'est, qu'on le veuille ou non, le gouvernement élu pour faire la paix qui fait la guerre. Donc il y a une puissante motivation à protester et à intervenir. C'est totalement différent quand de Gaulle arrive au pouvoir. Le gouvernement est ferme, stable; certes les années passent et il ne trouve pas la manière de faire la paix en Algérie. Il est un peu utopique de penser que c'était possible de le faire fléchir par la protestation ou la manifestation. D'où l'appel de certains à l'insoumission et à l'engagement auprès du FLN. Il est clair que si on incitait la jeunesse française à se considérer comme algérienne et à rentrer en guerre contre l'armée française, c'était la guerre à outrance. Certes elle était déjà particulièrement dure notamment dans ses aspects de collecte de renseignements (car à partir de 1960/1961 il n'y a plus beaucoup de véritables combats en Algérie, il y a le ratissage, les deux lignes électrifiées, les opérations jumelles). Le combat a été gagné par le FLN au plan international. Mais il était particulièrement plus qu'irresponsable, criminel, de considérer qu'une organisation comme l'UNEF pouvait appeler la jeunesse française à entrer en résistance contre son gouvernement, un gouvernement qui - qu'on le veuille ou non - était démocratiquement élu. On était alors dans la contradiction absolue dans laquelle nous, comme Gaudez plus tard, nous refusions d'entrer. Ce n'est pas parce que la médiatisation en France, et surtout dans d'autres pays, en particulier dans les pays anglo-saxons, a été faite autour de cette action que nous devrions l'exalter car nous savons ce que ça a donné dans le long terme : à peu près rien. Un certain nombre d'entre ces militants ont tenté d'être Algériens plus que les Algériens, et donc de diriger. Ils ont été pour la plupart éliminés très rapidement. Le livre (Les pieds rouges) écrit là-dessus est très significatif. Ils sont tous revenus en France, se réfugier sous l'aile du colonialisme. Ca fait tout de même réfléchir.



Nancy étudiant, février 1959, fonds Roland de Plas, Cité des mémoires étudiantes..

Pierre Gaudez

Le moment des sursis

L'image de l'UNEF vis-à-vis de l'extérieur est très importante avec les sursis. On a cassé l'image de l'étudiant privilégié. Ce que je peux dire c'est que vis-à-vis des responsables étudiants je ne crois pas que l'affaire des sursis ait été un moteur aussi important. Vis-à-vis de l'extérieur, oui, mais pas sur les militants.

Ce serait bien de savoir si les acteurs ont ressenti les sursis comme un moment déterminant. Le souvenir que j'ai du début de 1960, c'est vrai qu'il y a la grève sur les sursis et qu'on a gagné sur l'essentiel là dessus à cette époque (l'arrêt du conseil d'Etat a été pris, les conseils de révision ont respecté les conditions des sursis, c'est une affaire qui est pratiquement gagnée), la grève est très suivie mais elle vient très tard, je ne crois pas qu'elle soit un facteur de sensibilisation sur la guerre d'Algérie. J'ai le sentiment qu'à Pâques 1960, au moment du congrès de Lyon, la motion réclame la négociation avec le FLN, je crois que pour l'ensemble des responsables étudiants à cette époque là, en 1960 on bénéficie de l'acquis, c'est une année qui va voir un certain nombre d'actions de nature publiques, syndicales, collectives. Les étudiants qui me choisissent plutôt que Dupont¹ choisissent plus entre deux politiques qu'entre deux hommes. J'étais président de la FGEL (elle avait déjà annoncé la reprise des relations avec l'UGEMA, qui avait été préparée à la FGEL par un certain nombre d'organisations dès février 1960 indépendamment du bureau de l'UNEF). Au congrès de Lyon le choix qui est fait est celui d'une présidence et d'un bureau de l'UNEF qui vont faire un certain nombre d'actions pour la paix en Algérie, je ne pense pas au 27 octobre mais à la reprise des relations comme une opération politique ouverte, c'est un bureau qui va intervenir directement sur la guerre d'Algérie. Je ne crois pas que ce soit, au moment où ce choix est fait, par opposition à une action individuelle, morale qui débouche sur l'insoumission. Il y a une conjonction parce que l'insoumission, le mouvement des intellectuels, l'appel des 121, tout ça monte très fort au cours de l'été et c'est à ce moment là qu'effectivement il y a quelque chose comme une course de vitesse et qu'un certain nombre de gens, dont le bureau de l'UNEF, se disent : il faut se dépêcher aussi de faire une action collective pour ne pas laisser les étudiants se lancer massivement dans des opérations qui sont individuellement extrêmement graves. C'est comme cela que se fait la liaison entre les deux types de démarches.

Sur les relations avec l'UGEMA et le FLN

La question m'a été posée. Je n'ai eu aucun contact avec le FLN ni avant, ni après le 27 octobre, c'est une réponse claire et simple.

Sur la reprise des relations avec l'UGEMA, je plaide une immense naïveté de ma part. Je ne connaissais pas le passé des relations UNEF/UGEMA. On l'a dit souvent, la brièveté des responsabilités des étudiants explique beaucoup de choses. L'idée même de reprise des relations avec l'UGEMA qui prend forme le 21 février 1960 avec un certain nombre d'AG réunies par la FGEL, c'est vraiment une idée de nature politique, on veut faire un geste, on veut quasiment « faire un coup ». Là encore je plaide coupable, non plus par naïveté mais par souci de réussir une opération d'éclat, c'est vrai que les débuts de la déclaration impu-

¹ Jean-Marie Dupont, AGE de Lille, vice-président information de l'UNEF 1960/1961.

tent à l'UNEF la responsabilité de la rupture. Après on a discuté pied à pied, mais c'est vrai qu'on a accepté de dire ces quelques mots qui imputent à l'UNEF la rupture. Après on parle de nation algérienne, de réunion entre des représentants des associations représentatives de nations libres... Mais les premières lignes, c'est un compromis.

Les relations avec les syndicats

Les positions de l'UNEF étaient discutées depuis longtemps et fréquemment avec le SGEN-CFTC car l'UNEF et la FGEL avaient des relations très étroites avec Paul Vignaux, qui animait le SGEN et « Reconstruction », qui animaient aussi la CFTC en période de montée syndicale et de déconfessionnalisation. Nous avions aussi des relations avec les syndicats enseignants qui s'étaient manifestés de façon active dans la bataille sur la laïcité avec des déclarations et des actions communes, notamment la FEN (Fédération de l'éducation nationale) et le SNI (Syndicat national des instituteurs). Sur l'Algérie nous avions des relations avec les syndicats d'enseignants assez différenciées. Complexes au niveau de la FEN en raison de son importance (elle regroupait beaucoup de courants et de niveaux d'organisations scolaires et universitaires), plus étroites avec le SNESUP (syndicat des enseignants du supérieur) pour des raisons structurelles et en même temps plus complexes, car le SNESUP était très proche de la CGT et des communistes, et on avait avec eux des difficultés relationnelles à propos de l'Algérie.

Nous avions des relations avec le SNI, fer de lance de l'action syndicale des enseignants à cette époque, mais sur la guerre d'Algérie, le SNI était plus proche de Messali Hadj et se refusait même jusqu'au 27 octobre, au moment des discours, dont celui que je vais être amené à faire, à ce qu'on prononce le mot FLN

Le 27 octobre

Si je comprends bien Eithan Orkibi, dans son intervention, fait partir du 27 octobre le positionnement de l'UNEF comme une organisation qui ne se pose plus les questions de légitimité à sortir du corporatisme, à se consacrer à la défense des étudiants, et à se prononcer sur des problèmes d'organisation syndicale et politique qui concernent la société, et qui dès lors a acquis et s'est donné cette légitimité et se positionne comme une organisation syndicale qui intervient sur la scène sociale.

Est-ce qu'on a ressenti le 27 octobre comme cela ? Je voudrais dire tout de même que si à ce moment là, à supposer que cette thèse soit tout à fait vraie, l'UNEF ne se pose plus de question de légitimité de cette intervention politique globale, c'est aussi grâce à tout ce qui a été fait avant, je ne suis pas complètement d'accord avec le poids relatif des évènements que Eithan Orkibi considère comme ayant abouti à cette légitimité donnée aux responsables de l'UNEF. Je ne crois pas que l'affaire des sursis ait aussi compté que tu le dis dans la prise de conscience et dans le droit à l'UNEF d'être reconnue par l'ensemble de ses militants comme légitime à parler sur la guerre d'Algérie. Je n'en ai pas ce souvenir là. L'UNEF s'est très bien défendue sur l'affaire des sursis, elle a montré, clarifié la place des étudiants dans la société, elle a renversé des idées reçues sur les étudiants considérés comme des planqués, et moi je me rappelle d'une part la diatribe du Canard enchaîné qui commençait par « Pan sur le bec » et d'autre part sur le fait qu'après le 27 octobre, le même journaliste Morvan Lebesque, en avait fait une tartine d'une page sur « l'UNEF est devenue adulte ». C'est lui qui a changé, ce n'est pas l'UNEF. Je ne crois pas non plus que la brochure, l'évènement en tant que tel, ait eu un rôle aussi important que ça dans cette prise de conscience qu'on avait le droit et la capacité à intervenir. D'abord elle est arrivée très tard.

On l'avait réclamée tous les jours à Charles Josselin¹ entre le congrès de Grenoble où elle avait été décidée et le congrès de Lyon, et très peu d'entre nous l'ont lue, et elle avait eu aussi un aspect compromis. On ne pouvait pas au congrès de Grenoble prendre la position publique que nous souhaitions sur la guerre d'Algérie pour réclamer la paix, parce que là les étudiants, nos adhérents n'étaient pas mûrs, et on a décidé de poursuivre l'effort pédagogique qui était à l'œuvre depuis des années en faisant cette brochure sur les exactions et les conséquences sur les étudiants comme sur l'université, sur la démocratie. La brochure avait un aspect compromis. On va en remettre une couche sur l'effort pédagogique fait depuis des années, et je salue ici François Borella et les anciens, c'est eux qui l'ont fait ce travail là, pas nous. Nous, on en a bénéficié. Dans ce sens là l'importance du 27 octobre c'est le fait que l'on bénéficie de cet immense effort de pédagogie, de légitimation de notre action et ce ne sont pas les occasions qui sont citées qui sont les plus importantes.

Alors le 27 octobre comme manifestation de l'UNEF qui existe comme une organisation – dans son livre Eithan Orkibi emploie le mot politique – en tous cas syndicale – comme collectif qui intervient sur les phénomènes de société, oui ça c'est tout à fait vrai, et on l'a vécu comme cela. Je dis ca devant Tramor Quemeneur, nous avons participé à un colloque il y a quelques mois et il a exprimé dans son livre tout l'aspect de la résistance à la guerre d'Algérie par l'insoumission, tous les problèmes de l'insoumission et de dénonciation morale. Le 27 octobre par rapport à ça c'est très important, l'initiative intervient comme une réponse à ça. On a un développement de l'insoumission, de la sensibilité de l'opinion sur l'insoumission notamment au cours de l'été 1960, et l'initiative elle vient bien de là. Deux choses que je vis personnellement très fort, un certain nombre de camarades – je cite toujours Boisgontier – qui viennent à l'UNEF me dire « vous ne faites rien, et moi demain je vais être en prison parce que je ne vais pas partir »... Ca commence à peser très fort, d'où l'idée d'organiser une manifestation publique de type syndicale, comme action collective pour répondre à des réponses qui ne peuvent être qu'individuelles, personnelles, avec le poids que ça a pour les individus. C'est vrai que le 27 octobre c'est une réponse syndicale, collective, pour une réponse qui n'est pas que personnelle, d'ordre moral et individuelle. L'idée même est formulée, pas soufflée, par un certain nombre d'amis journalistes qui disent, compte tenu du poids que l'UNEF peut avoir et gagner vis-à-vis des autres organisations, « si vous lancez l'idée d'une manifestation publique avec d'autres organisations, ils ne pourront pas ne pas suivre ».

Sur les relations avec les pouvoirs publics à propos de la tenue de la manifestation, j'avais déjà eu affaire avec M. Papon pour la préparation d'une petite manifestation l'année d'avant pour les locaux de la Sorbonne, et je suis très content d'avoir eu M. Papon qui vou-lait interdire cette manifestation car le général de Gaulle allait au Sénat à la même heure et qu'il y avait des risques. Finalement quand j'ai compris pourquoi il voulait interdire, on avait maintenu notre affaire. Le 27 octobre ne se passe pas du tout de la même manière. D'abord l'idée de la manifestation au début c'est un grand rassemblement dans les lieux symboliques, place de la Nation ou place de la République. C'est cette idée qui commence à être discutée début septembre avec les organisations syndicales. Ce n'est pas l'UNEF mais le PCF et la CGT qui essaient de dire que ce rassemblement à Nation ou République pourrait être interdit, mais que plusieurs manifestations pourraient être autorisées devant les usines, voire un meeting. Ca a été soufflé à la préfecture de police par la CGT, il faut autoriser des manifestations locales. Après il y a toutes les discussions interminables avec les organisations syndicales et des représentants du PCF (intellectuels communistes) et des re-

¹ Charles Josselin, Droit, AGE de Rennes, vice-président international en 1959/1960.

présentants plus ou moins mandatés de la CGT. Nous avons tout fait pour que la CGT puisse participer, je peux le certifier. On a joué sur des intermédiaires comme Paul Laurent du PCF, qui nous ont laissé espérer jusqu'à la fin qu'ils allaient venir. J'ai rencontré Benoît Frachon, secrétaire général de la CGT, c'était tout de même impressionnant pour un étudiant de 21 ans. Puis ils nous ont signifié que nous devions nous occuper de nos affaires, de nos études, et qu'eux ils s'occupaient de la classe ouvrière. C'est à ce moment-là que les organisations syndicales, largement FO et la FEN plus que l'UNEF, ont reconverti l'opération car on n'était pas sûrs d'une présence massive, vers un meeting à la Mutualité autorisé à ce moment-là par la préfecture de police.

Sur les relations avec l'UEC par rapport au 27 octobre, on est dans une situation très schizophrénique à l'UNEF, nous sommes très déchirés. Nos amis sont là, des gens très proches (je suis venu à l'université et à l'UNEF par le groupe de philo de la Sorbonne, il y avait là François Châtelet, les « refondateurs » du Parti communiste) et il y avait de grandes figures du Parti communiste parmi les professeurs ; c'est la naissance de la sociologie comme discipline autonome par rapport à la philosophie, c'est la naissance de la psychologie, tout ça c'est animé par des gens qui sont des penseurs très nombreux à être liés au PCF. Quand on lance cette initiative de grand rassemblement pour la paix en Algérie, ils sont là, et ils ne comprennent pas que leur organisation ne puisse pas être là. J'ai un souvenir de la Mutualité à 18 h 43 (ça commençait à 18 h 45), le dernier interlocuteur qui veut monter à la tribune c'est Paul Laurent... il est déchiré, comme sont déchirés les gens qui vont constituer l'UEC dont certains sont à la cour de la Sorbonne et nous rejoignent. On a facilité l'évolution, le respect de ce courant-là mais c'est vrai que dans la vie de l'UNEF les représentants des communistes (ils ne sont pas représentants du PC certes, mais ils sont bien identifiés), ont toujours été un frein à l'action publique de l'UNEF en faveur de la paix en Algérie. Ils ont eu le discours : « occupez-vous des œuvres universitaires », vous ne pouvez pas jouer un rôle d'avant-garde sur des questions politiques. Sur des grands principes, on les retrouve, mais sur les problèmes qui concernent l'Algérie, non. Il y a eu quelques manifestations organisées par les étudiants communistes – comme celle de la cour de la Sorbonne – mais la moitié des étudiants ont rejoint la Mutualité ou ses abords. Ils étaient déchirés de ne pas être là.

Le 27 octobre, c'est vraiment une opération de type syndicale, ce n'est pas une prise de position d'intellectuels même nombreux et regroupés dans une organisation, c'est la décision de faire une opération intersyndicale, interorganisations. Et j'en veux pour preuve le résultat, on est un certain nombre d'organisations syndicales. C'est un compromis. Je vous rappelle qu'il y a deux discours le 27 octobre, manifestation du compromis. Les autres organisations, FO, CFTC, et la FEN et le SNI qui sont à la tribune ont exigé qu'il y ait un premier discours du président de l'UNEF au nom de tout le monde, mais il a fallu discuter ligne à ligne les termes. On a un texte, un certain nombre de mes amis me l'ont reproché, intersyndical. On a rayé le mot FLN de ce premier discours parce qu'on a à faire à une opération intersyndicale entre organisations qui ne peuvent pas tout dire, comme les intellectuels, en allant au bout leurs exigences. Et il y a un deuxième discours prononcé par le responsable de la CFTC qui est fait au nom des organisations syndicales ouvrières et enseignantes, un petit peu en retrait.

En ce sens, l'initiative correspond bien à la thèse du compromis.

Prisca Bachelet

Sur le 27 octobre 1960

On va se compléter, Pierre Gaudez a la vision de l'acteur dirigeant et moi j'ai la vision parcellaire de la militante de base. Je n'ai pas l'impression à ce moment-là (cela fait deux ans que je suis en fac) d'une acmé, d'un accomplissement, j'ai l'impression dans mes souvenirs d'un début, cela va être une période intense jusqu'aux accords d'Evian, d'une activité quotidienne de manifs, d'actions. Et quelque part quand on est persuadé pour toutes sortes de raisons qu'il faut la fin de la guerre, le problème c'est le comment ? A Paris, les gens que je connais, les étudiants du groupe philo, de jeunes comédiens que je connais par ailleurs, tout le monde est extrêmement sensible à la problématique de l'insoumission. Pour beaucoup c'est une question de date, il faut prendre une décision. Le fait que l'UNEF ne prend pas position sur l'insoumission est mal vécu, mais c'est plus compris de la part du syndicat que de la part de l'UEC. Le fait que le PCF et l'UEC ne s'engagent pas plus dans une lutte frontale nous choque beaucoup plus à la limite que le fait que l'UNEF prenne des précautions qui semblent assez logiques pour un syndicat, une organisation de masse. Ce moment je le sens comme un moment de convergences des luttes, je vois très bien la cour de la Sorbonne, Pierre Kahn, un des responsables du secteur lettres de l'UEC, qui reprend à son corps défendant les larmes dans la voix la position officielle du PCF et de l'UEC comme quoi il ne faut pas y aller, le seul argument avancé est que cela va tourner à la provocation, qu'il va y avoir des affrontements. Il n'y a pas de contestation sur le bien-fondé de la manifestation, c'est simplement le thème de la provocation et du danger. Je me vois hésitante dans la cour de la Sorbonne, parce que pour moi l'UEC ce sont des gens qui ont une légitimité aussi, et puis il y a quelque chose qui dit qu'il faut aller vers quelque chose qui me dit qu'il faut faire plutôt qu'il ne faut pas faire. Pour moi cela continuera en tous cas jusqu'en 1968, je suis plus sensible au « allons-y » qu'à « attention ».

C'est ça le 27 octobre. Et la mobilisation va croissant. Comme le disait Marie Noëlle Thibault à la journée des anciens de l'UNEF, Il se joue là quelque chose qui est de l'ordre de la reconnaissance du droit à l'autonomie de la jeunesse, ce qui se joue aussi autour de l'allocation d'études ; il ne faut pas oublier que de tous ces acteurs il n'y en a pas beaucoup de majeurs, la majorité est alors à 21 ans, c'est encore vrai en 1968. En plus de la répression, leur famille peut intervenir et les faire rentrer au bercail. Quand on s'adresse aux professeurs, quand on va faire des prises de parole dans les amphis pour appeler aux manifestations, il y a cette chose, qu'en plus d'être l'étudiant minorisé par son statut d'étudiant encore non savant, il est le jeune encore sous la tutelle de ses parents. On le sent beaucoup à l'époque, pour les histoires d'amour par exemple. Les familles interviennent dans les relations de couple. Il y a une revendication de majorité politique portée par une revendication d'autonomie de la jeunesse. On ne veut plus qu'on décide pour nous, être minorisés politiquement, sexuellement, socialement. C'est ainsi un démarrage, une sorte « d'autoreconnaissance », c'est pour cela que c'est un moment important. Je ne le vois pas comme un sommet, je le vois comme un départ. C'est comme si l'action indépendante de l'UNEF sur le plan politique nous accordait à tous une majorité citoyenne de fait.

L'UEC est alors une organisation très récente, créée en 1956, car la cellule Sorbonne du PCF (mêlant étudiants et enseignants) a été déjà dissidente. L'UEC est fondée pour être plus facilement contrôlable par le parti que cette cellule intellectuelle. Le secteur lettres de

¹ Historienne, Marie-Noëlle Thibault est étudiante à la Sorbonne, militante UNEF, au FUA, puis une des animatrices de « l'opposition de gauche » à l'UEC.

Paris à ce moment-là va prendre une autonomie, une capacité d'interpellation de la direction du PC, avec des contacts à l'extérieur (PC italien...) d'une façon relativement improbable dans le contexte. Comme le disait Marie-Noëlle Thibault, l'attitude de l'UNEF avait donné des possibilités à d'autres organisations, dont l'UEC, de prendre des distances avec leurs organisations matricielles adultes, c'est vrai. En même temps on pouvait être en contradictions à certains moments, et on marchait dans un même mouvement global, de responsabilisation, d'autonomie. Jeune Résistance c'était aussi déjà une tentative de collectivisation de décisions individuelles.

Le climat des années 1955 et 1960.

Deux points qui ont été évoqués lors du débat, notamment sur le climat... Dans ce qu'ont dit François Borella, Pierre-Yves Cossé, se reflète leur position de dirigeants nationaux conscients de leurs responsabilités, mais cette référence à la France, à sa mission, au fait de représenter d'une certaine façon la France, c'était totalement étranger aux gens que je voyais à mon époque. C'est peut-être dû à une différence d'âge même si elle n'est que de quelques années... Nous n'étions peut-être pas internationalistes au sens marxiste du terme, mais il y avait dans cette révolte morale qu'on a souvent évoquée, un rejet violent de la société française, l'idée que l'affrontement de la Seconde Guerre continuait. « Tout recommence », « ce sont des actes de nazis », il s'agissait de résister avec toutes les connotations du terme. C'était quelque chose, je ne veux pas dire de sentimental, mais de senti profondément, une conviction pleine et entière. Une anecdote : en 1957, j'avais 16 ans, j'étais dans un collège catholique, un matin une fille arrive recevant des lettres d'un jeune officier, sans doute son fiancé, et très contente d'elle elle dit qu'elle va lui répondre « j'espère que vous croquerez un fellagha tous les matins au petit déjeuner » et évidemment ça finit en insultes.

Ce qui donnait du poids aux prises de position politiques de l'UNEF, ce n'est pas la qualité des raisonnements intellectuels stratégiques ou tactiques, c'est la capacité de catalyser les émotions collectives. A travers la jeunesse, les idées, les indignations circulaient.

Il se trouve que j'avais dès 1954 des contacts avec des libertaires, donc en 1956 et après avec de jeunes appelés qui nous ont informé très vite sur la torture. Donc comme le soulignait Marie-Noëlle Thibault à la réunion des anciens de l'UNEF, quand j'ai adhéré à l'UNEF en 1958 le jour même de mon inscription en fac, c'était une adhésion globale. L'UNEF on savait que c'était des gens qui étaient contre l'état de fait, contre la guerre. En même temps il y avait l'idée d'être syndiqués, d'être solidaires en tant qu'étudiants comme on aurait pu l'être en tant que travailleurs. C'était très fort ce sentiment d'appartenance, c'est pour cela que je ne suis pas d'accord pour dire que c'était du corporatisme. Faire le travail de base ne me paraissait pas être une tactique pour renforcer l'organisation. C'était un mouvement beaucoup plus spontané, un syndicat c'est un mouvement de solidarité entre des gens qui vivent la même chose. Pour moi il n'y avait pas de différence entre suivre l'UNEF sur ses positions sur la guerre et passer des heures à la poste pour expédier des polycopiés à des gens qui étaient dans les sanas. Tout en étant radicaux peut-être qu'on était parfaitement chrétiens dans nos attitudes de base. Je n'en sais rien, il y avait ce fonds là et il était partagé.

Pour revenir aux positions sur la guerre, vouloir l'indépendance de l'Algérie me paraissait d'une logique évidente, les gens faisaient la guerre pour leur indépendance, nous on voulait que la guerre s'arrête donc il fallait leur donner leur indépendance. Tant et si bien, et c'est clair pour le 27 octobre 1960, beaucoup de nuances politiques échappaient à la plupart des

militants de base. Ce qu'ils voulaient c'était des grandes lignes de force et des actions. Voici pour le climat.

Majos/Minos

Il y a une grande différence Paris/province, la vision n'est pas la même quand on est au bureau national ou président d'une grosse AGE de province, et quand on est à Paris. Majo et mino à Paris après 1960, on se connaissait moins au quotidien, excepté les restau-U, on ne se fréquentait pas. En province il y avait plus de proximité. Il y avait un « style » majo, le folklore, les chansons de corps de garde, nous les filles mino on ne supportait pas! Ce n'était pas non plus le même milieu social même s'il y avait en général peu d'enfants d'ouvriers, entre droit et lettres les différences jouaient à fond... Ensuite il y avait plus de discussions et de questions d'unité à l'intérieur de la mino. Les débats entre « gauche syndicale » et « orientation universitaire » par exemple étaient autrement prégnants pour nous. A la FGEL quelques filles étaient dans le service d'ordre, et plusieurs groupes avaient des présidentes (philo, russe, lettres modernes, etc.)

La « politisation » du syndicat ?

Je ne suis pas d'accord pour dire qu'après 1960 il n'y a plus d'UNEF, je dirais que c'est plutôt après 1966. Quand j'étais au bureau de l'UNEF j'étais aussi à l'UEC, personne ne prenait d'ordres d'où que ce soit. Et si plus tard Nanterre (le « 22 mars » entre autres) était tellement anti-UNEF en 1967/1968 c'est bien justement que la prise d'ordres auprès du PSU passait très mal auprès d'une grande partie des militants de base. Entre 1960 et 1966 il y a tout à fait conservation de l'héritage de la génération précédente en termes d'indépendance, il y avait des gens de tous les bords et ce n'est pas une période tout à fait négligeable du point de vue de la réflexion.

LE COMITÉ ANTICOLONIALISTE ÉTUDIANT

REGROUPANT LES ORGANISATIONS SUIVANTES:

- * Association Générale des Préparations Littéraires et Artistiques
- * Fédération des Groupes d'Études de Lettres
- * Cartel des Écoles Normales Supérieures
- Vunion des Étudiants Communistes de France
- * Étudiants du Parti Socialiste Unifié
- * Confédération Nord-Africaine des Étudiants
- * Association des Étudiants d'Outre-Mer de Madagascar
- * Fédération des Étudiants d'Afrique Noire en France

CONSTATE que la guerre d'Algérie dure depuis 6 ans et signifie la ferme volonté du peuple Algérien d'obtenir les garanties indispensables à une véritable autodétermination.

Tract d'appel à la manifestation du 27 octobre 1960, fonds Prisca Bachelet, Cité des mémoires étudiantes.

Michel Mondant

« Il y avait l'AG d'Alger qui était Algérie française, et je ne pense pas que la majorité était Algérie française, en toute honnêteté je n'ai pas rencontré de militants Algérie française. On a essayé de nous entraîner, et je dois dire que Mousseron était un de ceux-là, peut-être à cause de la base de Montpellier. Pour la majorité ce n'était pas du tout son affaire, on a été entraîné à prendre des positions sur l'UGEMA ce qu'on ne voulait pas prendre. Ce sont les circonstances qui ont fait évoluer, la majorité des AGE majos à 90% n'étaient pas Algérie française, elles étaient pour le syndicalisme étudiant comportant des œuvres, la réforme de l'enseignement, la démocratisation. Je crois qu'il y a un point qu'il faut bien voir, le contexte dans lequel on était à cette époque là c'était la sortie du tripartisme, dans la majorité il y avait des gens qui étaient au Parti socialiste, qui en avaient la carte, il y en avait plusieurs. J'étais secrétaire général de la FEP. Il y avait beaucoup que l'on pouvait caractériser comme d'un centrisme catholique du type MRP, et il y avait quelques gens plus à droite, il y avait la corpo de droit, et de manière épisodique dans certaines AG. Car les AG à la base ne savaient pas très bien si les présidents étaient majos ou non. Ce n'était pas le problème essentiel pour beaucoup d'AG. Voilà comment était la majorité, elle s'est trouvée entraînée à prendre des positions sur la décolonisation alors que je ne pense pas que dans le fond ils étaient ce qu'on pourrait dire colonialistes ou Algérie française.

- Nicolas Guelman¹. Il faut bien distinguer la décolonisation de l'Algérie. Algérie française, il y en avait mais ils étaient très minoritaires. Par contre les opposer par doctrine, par tradition, par culture à une démarche de décolonisation... c'était la France profonde de l'époque.
- Michel Mondant. C'était un esprit majoritaire. Ce n'était pas aux AG de s'occuper des affaires qu'on considérait comme politiques. C'était le citoyen, dans mon AG il y avait des gens du RPF, du Parti socialiste, je n'en avais pas du MRP². On savait qu'ils étaient des militants, mais ce n'était pas notre problème. Alors que dans la vision minoritaire il y avait la globalité de l'individu, tandis que nous on sectorisait l'étudiant. C'est l'étudiant en tant qu'étudiant qui nous intéressait, l'étudiant d'aujourd'hui. Il y avait aussi les batailles sur l'allocation d'études. Un certain nombre j'étais de ceux-là disaient « doucement », je ne suis pas contre mais on ne l'aura pas. C'était une analyse. On ne l'aura pas, on perd son temps. Ce serait une bonne chose si on l'avait, mais... On votait les motions sur l'allocation d'études, mais sans y croire. Ce n'était pas notre combat car nous c'était : l'étudiant d'aujourd'hui et pas l'étudiant de demain. »

¹ Nicolas Guelman, de Langues-O Paris, majo, était secrétaire général de l'UNEF dans le « bureau d'union » majos/mino élu en avril 1956.

² RPF : Rassemblement du peuple français, parti gaulliste. MRP : Mouvement républicain populaire, classé comme démocrate-chrétien et centriste.

Pierre-Yves Cossé

Les rapports UNEF/ UGEMA

Après l'intervention de François Borella, quelques réactions à la marge.

Première remarque. Taieb Ibrahimi a écrit ses mémoires en trois tomes, j'ai lu les tomes I et II¹. C'est le texte d'un homme se considérant encore comme un homme politique qui pratique l'autocensure. Le premier tome insiste beaucoup sur le père, le cheik Ibrahimi, le chef des Oulémas, et le fils est le continuateur, donc un personnage extrêmement religieux. Sur sa courte présidence de l'UGEMA il est bref, se présente comme un président de l'UGEMA sur l'ordre du FLN et il parle très peu de ses activités de président. C'est un des points peut-être sur lesquels j'avais une illusion en 1956. Je savais bien qu'il y avait des rapports étroits entre l'UGEMA et le FLN, mais je pensais qu'il existait une marge d'autonomie alors qu'elle était quasiment nulle. Cela dit, une fois qu'on a dit que l'UGEMA c'était le FLN, cela n'éclaire pas tout, parce que le FLN était divisé, il y avait notamment la fédération de France du FLN d'un côté, et ce qui se passait en Algérie. Il y eut de ma part, un peu de naïveté. Nous savions qu'ils étaient nationalistes, qu'ils étaient pour l'indépendance, mais nous pensions qu'ils avaient une identité propre en tant qu'organisation étudiante. J'avoue que j'en doute aujourd'hui, en dépit des personnalités très fortes qu'on trouvait parmi les responsables de l'UGEMA, aussi bien à Alger qu'à Montpellier. Evidemment, à Alger le problème était différent.

Deuxième remarque, je corrobore tout à fait ce qu'a dit François Borella. Elu président de l'UNEF au congrès de Paris, je savais que la Conférence nationale étudiante avait lieu, non seulement je n'y suis pas allé, mais je n'étais pas informé de son contenu. C'était tout à fait volontaire. Je ne cache pas que j'étais préoccupé à l'idée de fuites, parce que tout de même les animateurs étaient Michel de la Fournière, président d'honneur, et François Borella, conseiller juridique. Donc, j'étais inquiet. Et il y a eu une fuite, puisque si je ne me trompe la sacoche de François Borella a été volée dans les bureaux de l'UNEF.

Sur le fond, des nuances existaient à l'intérieur de la minorité, et je me situais parmi les éléments modérés. Bien évidemment, il fallait mettre fin à la guerre d'Algérie, et nous savions que cela passait par une négociation avec le FLN, et en dépit de ce qui se passait avec le MNA. François Borella a tout à fait raison de rappeler ces divisions. Les massacres entre nationalistes étaient pour nous un point d'interrogation extrêmement fort. Cela n'avait rien à avoir avec ce qui se passait dans d'autres décolonisations, comme la tunisienne.

Nous disions : il faut négocier, avec le FLN, nous croyions au rôle des minorités donc du FLN, et l'indépendance de l'Algérie n'était pas exclue mais nous étions dans le flou sur les formes et les délais. De ce point de vue là François Borella a justement évoqué les propositions de Félix Gaillard et autres qui avaient un côté novateur. Le processus pourrait être d'autant plus long que nous pensions aux Français d'Algérie. Nous étions conscients que la situation était différente de la Tunisie et du Maroc. On nous dit aujourd'hui « vous n'aviez qu'à regarder la Tunisie et le Maroc », mais le problème européen n'était pas comparable. Il y avait une autre thèse, qui n'était guère admise à l'intérieur de la minorité de l'UNEF mais qu'il faut citer : il fallait réformer, mettre fin aux injustices, aux inégalités mais par

¹ Taïeb Ibrahimi, étudiant en médecine, président de l'UGEMA, emprisonné de 1957 à 1961, ministre sous les gouvernements Boumedienne et Chadli, auteur de *Mémoires d'un Algérien*, Alger, Casbah éditions, tome I 2006 et tome II 2008 (note RM).

l'assimilation et l'intégration. En tant qu'étudiant de Sciences-po, ayant lu les rapports secrets faits par les hauts fonctionnaires du temps de Guy Mollet, on voyait bien que la démographie était telle que c'était impossible. Je rappelle qu'un des plus fermes anticolonialistes de l'époque était Raymond Aron, grand chroniqueur au *Figaro*, mais qui n'avait pas droit d'y écrire sur l'Algérie. Nous misions sur des étapes, comme l'autonomie interne ou des formules à inventer. La minorité n'était pas bardée de certitudes et nous nous faisions des illusions sur la « souplesse » du FLN. Je rappelle qu'à l'époque Ferrat Ahbas n'avait pas rallié le FLN, il avait dit, il est vrai avant guerre : « j'ai cherché l'Etat algérien, je n'en ai pas trouvé les traces ». Qu'il faille décoloniser, qu'il faille mettre fin aux injustices, aux discriminations, qu'il faille mettre fin à la guerre en raison de toutes les violences qu'elle engendrait et des périls sur la démocratie, sûrement. Mais l'indépendance en 1956 c'était quelque chose qui n'était ni évident ni immédiat.

Enfin. Je suis d'accord avec François Borella pour dire qu'il s'est passé quelque chose en Algérie en mai 1958. Il y a eu en effet une espèce d'attente d'une solution miracle, des possibilités nouvelles qui s'ouvraient et je crois que ce point d'histoire n'a jamais été complètement éclairci.

La Conférence nationale étudiante était donc extrêmement novatrice. Au fond, la seule véritable négociation sur les points les plus difficiles a eu lieu là, et elle a été menée par des étudiants.

Dernière remarque. Le hiatus entre l'opinion française et ce qui se passait sur le plan international était déjà très considérable dès 1956. Nous n'en étions, nous, libéraux français, pas complètement conscients. Bien évidemment il y avait Prague et l'Union internationale des étudiants, mais là ce n'était pas difficile à comprendre puisqu'il y avait une mainmise de l'Union soviétique sur l'UIE. En 1956 il y a eu un congrès où Michel de la Fournière et la délégation française ont été dans une situation très difficile, et ont eu un comportement très digne. Mais, il y eut à la même époque, et ceci a été beaucoup moins dit, à mon retour en France je n'en ai guère parlé, la Conférence internationale des étudiants à Colombo. J'ignorais à l'époque que cette organisation était financée par la CIA, je ne l'ai su qu'après. Il y avait la délégation algérienne, dirigée – je crois – par Redah Malek², et le problème de reconnaissance ou non de l'UGEMA comme union nationale s'est posé. Je regardais les statuts, et il y était écrit que ce devait être l'association d'étudiants qui avait le plus grand nombre d'étudiants. Evidemment celle qui avait le plus grand nombre d'étudiants était l'AGEA, avec qui nous n'étions nullement en sympathie et que je ne représentais pas directement puisqu'elle avait rompu avec l'UNEF. Cela dit pour nous il était tout à fait important de faire respecter les statuts. A l'époque en 1956 ma position fut balayée, on me dit « les Français sont des étrangers en Algérie, y compris les étudiants », et il y a eu je crois quatre voix pour soutenir ma position, dont la NUS (National union of students) britannique, tenue par les conservateurs, la Sarre ou le Luxembourg. Et quand je suis revenu en France et que j'ai rendu compte du débat, on m'a incité à ne rien dire ni écrire. Sur le plan international, un an après Bandoeng, l'incompréhension de l'opinion française était considérable comme le montrait l'expédition de Suez.

Juste des questions que je me pose et que je pose à Pierre Gaudez, car je n'étais ni à Paris ni à Lyon, j'étais en Algérie à cette époque, sur le 27 octobre et l'attitude des pouvoirs pu-

¹ Michel de la Fournière, FGEL, président de l'UNEF en 1956/1957, auteur – avec François Borella – de *Le syndicalisme* étudiant, Paris, Seuil, 1957.

² Président de l'Union des étudiants algériens de Paris en 1954, membre du premier comité exécutif de l'UGEMA, il a été un des négociateurs des Accords d'Evian.

blics. Je sais bien que ce n'était pas une manifestation sur la voie publique, pourquoi les pouvoirs publics l'ont-ils acceptée? A propos de la reprise des relations avec l'UGEMA, est-ce que Gaudez a eu des contacts – avant ou après – avec le FLN ou ses émanations pour les « sentir »? Vous vous êtes alignés sur la thèse de l'UGEMA en déclarant que c'était l'UNEF qui était responsable complètement de la rupture, vous n'avez pas essayé de couper la poire en deux, alors que – on en a parlé – on ne peut pas dire que la grève des étudiants décidée par le FLN était particulièrement pertinente et la responsabilité était partagée. Donc je suppose que c'était « le prix à payer ». Dans mes souvenirs – peut-être ceux de François Borella sont-ils différents – nous avons interprété la grève beaucoup plus comme une décision politique du FLN que comme un mouvement spontané des étudiants algériens à Oran et Alger. Je n'ai plus le souvenir des étudiants assassinés.

Nous avions (mais je parle personnellement) une méconnaissance de l'histoire algérienne, par exemple les évènements de Sétif étaient peu connus des étudiants. On savait des choses, mais pas tout. En revanche nous savions bien que la situation des étudiants à Alger était extrêmement difficile. Je me souviens d'être allé en mars 1956 à la Robertsau, la cité universitaire des étudiants musulmans, et d'avoir constaté qu'ils subissaient non seulement un état de discrimination mais qu'ils étaient menacés. Avons-nous sous-estimé leur situation? C'est possible. En tous cas nous avons interprété l'opération grève plus comme une manipulation de l'UGEMA par le FLN plutôt que comme un mouvement spontané des étudiants. Mais je suis prudent sur l'interprétation car la mémoire peut être infidèle.

Les minos de 1956 défendaient leurs positions en tant que Français, nous ne nous mettions pas à la place des Algériens, alors qu'il y a eu dans des mouvements chrétiens, d'extrêmegauche des militants qui étaient, je dirais, plus Algériens que les Algériens. Ce n'était pas notre position. Nous ne nous sommes pas retrouvés dans la position de camarades qui en 1962 sublimaient l'Algérie, en faisaient l'incarnation de la cause de la justice dans le monde et qui étaient prêts à prendre la nationalité algérienne.

Minos de 1956 et d'après

Une conviction personnelle, ce que ce sont les minorités qui sont porteuses de l'histoire. Nous étions conscients d'être des « minoritaires par nature » mais si nous avions une pédagogie adaptée nous pouvions obtenir un consensus assez large. Une fois majoritaires, l'appellation a été conservée : poids des habitudes ? doute sur la durée de notre position majoritaire ? constat que nos positions étaient minoritaires dans la société française ?

En 1956/1958, c'était modeste comme organisation. Les réunions préparatoires aux conseils d'administration étaient animées non pas par le bureau de l'UNEF, mais soit par des ex-responsables comme Olivier Burgelin¹, soit par des présidents d'AG. Il s'agissait de déterminer sur des problèmes sensibles comme l'Algérie quelles seraient nos positions et qui allait intervenir. Cette préparation des CA, donnant lieu à des débats de fond très longs et dans lesquels le problème de savoir comment serait composé le prochain bureau de l'UNEF intervenait peu. C'était très centré sur les thèmes de fond.

Tous les présidents de l'UNEF minos ont eu le souci de l'unité. Quelqu'un qui a joué un grand rôle, c'est Paul Bouchet, car s'il poussait à l'action sur certains points, sur d'autres il faisait passer au premier plan l'exigence de rechercher l'unité. Pourquoi ? Les majos n'étaient pas un bloc. Il y avait des « apolitiques » du type Paris Sciences, qui d'ailleurs n'avaient pas fait scission en 1956. Nous avions le souci de dialoguer avec eux. A côté il y

¹ Responsable de la FGEL et animateur de la mino. Voir Pierre-Yves Cossé, « Olivier Burgelin », *Les cahiers du GERME*, n°25, juin 2005.

avait ceux pour qui l'apolitisme était le masque d'un engagement Algérie française, et parmi eux des fascistes. Notre souci de l'unité c'était de travailler avec les « gestionnaires » avec qui, sur les questions des œuvres, la cogestion, l'allocation d'études, la représentation au sein des conseils des facultés il y avait un large consensus. Evidemment les choses ont évolué dans le temps.

Les facultés plus professionnalisées comme médecine ou droit étaient plus centrées sur le métier. On avait déjà eu une discussion à propos du présalaire, les étudiants en médecine ne voulaient pas du mot salaire contraire à l'idée de profession libérale, donc on était passés au terme d'allocation d'études. Il est probable que dans le droit il y avait plus d'étudiants conservateurs. Cela dit comme toujours il suffit d'une petite minorité pour qu'il y ait retournement, puisque Paris médecine était passée à la minorité, une minorité assez modérée et prudente. Cette différenciation est sans doute plus sensible à Paris qu'en province.

Sur le retour du MEF, mon interprétation n'est pas nécessairement la bonne. Elle est de seconde main. D'après Lachaud, il y avait à l'intérieur du MEF des divisions, et le MEF risquait de perdre des AG. Il y a un autre aspect, le souhait d'Herzog était la réunification du mouvement étudiant avec l'espoir d'avoir une influence sur l'ensemble, c' est le moment où il essayait de rassembler les mouvements de jeunesse, on a même parlé d'un secrétaire d'état à la jeunesse, en réaction l'UNEF avait crée le GEROJEP avec 53 associations, donc Herzog ne souhaitait pas ouvrir de conflits et poussait donc à la réunification. Mais je ne sais pas jusqu'à quel point Herzog est intervenu. Le MEF avait demandé, et pas obtenu, la représentativité. Avec le risque de perte d'AG, pas de perspective de représentativité, ni de subvention, et un gouvernement qui ne paraissait pas favorable, le retour à l'unité a dû s'imposer.

A mon époque il y avait une aile gauche, avec Lyon, Grenoble, le cartel des ENS, l'AGE Sanatorium. Ils avaient même leur candidat pour ma succession, et j'ai dû me battre pour faire passer Georges Danton. Il y avait bien des discussions, des désaccords, ils voulaient aller plus vite sur la guerre d'Algérie, et la réconciliation ne s'est faite à mon avis qu'au moment de la bataille sur les sursis puis de la grande manifestation de 1960 quand le mouvement étudiant avait mûri. On n'arrivait pas avec un bandeau « jeciste », « socialiste » « communiste » sur la tête. Il y avait un ou deux jecistes qui portaient l'insigne, et cela nous avait choqué, nous leur avions demandé de le retirer, ce n'était pas conforme à notre conception de la laïcité. Je savais qu'il y avait des communistes à l'association Sana, au cartel des ENS, à Grenoble. Nous n'étions pas identifiés, nous savions qu'il y avait des minos plus ou moins « durs », peut-être qu'après mon époque les choses se sont plus structurées. Donc le problème des relations entre organisations ne se posait pas. Minorité syndicale, minorité politique. A l'intérieur de la minorité le vocabulaire était varié. Personnellement, je me disais apolitique, dans le sens d'indépendance vis-à-vis des partis politiques, et lorsqu'il y avait une approche d'un problème politique cela devait se faire sur la base de nos références intellectuelles, syndicales, universitaires. Cela excluait d'entrer dans la « cuisine » ou la technique politique. J'étais ensuite loin de l'UNEF en 1961, mais quand j'ai vu Dominique Wallon (président en 1961/1962), pour les raisons qu'il a expliquées après, dire ce qu'il fallait faire sur le Sahara, je me suis interrogé : « où va-t-on ? » Wallon a expliqué qu'il fallait aller jusque là parce que c'était le problème saharien qui bloquait la négociation¹.

Nous étions très en retard sur la présence féminine, qui était très faible, et cela ne nous po-

¹ Il s'agit du communiqué UNEF/UGEMA du 21 juin 1961 affirmant le caractère algérien du Sahara.

sait aucun type de problème! J'ai comme souvenir Huguette Bouchardeau de l'AGE de Lyon et un peu plus tard Martine Michelland qui a présidé la mutuelle. Peut-être dans certaines AG y avait-t-il une présence un peu plus forte? Est-ce que cela a eu des conséquences sur la manière dont nous avons envisagé nos luttes? Je ne suis pas capable de le dire. Dans d'autres mouvements étudiants la présence de militantes était plus importante.

Un aspect qui n'a pas été traité le 12 octobre à la journée de l'AAUNEF, et je le regrette, sur lequel François Borella a raison : la guerre d'Algérie a tué « la grande UNEF ». L'UNEF était au summum de sa puissance dans les années 1955/1958 avec le résultat d'actions accumulées. C'était l'époque de la cogestion des œuvres universitaires que Michel Debré supprima dès qu'il fut Premier ministre. En bon jacobin il n'était pas admissible pour lui que l'Etat cogère. Il y eut la suppression de la subvention à l'UNEF. Puis ce fut l'époque de l'investissement des organisations politiques dans l'UNEF. J'avais alors pris de la distance, et lorsqu'à la demande de Michel Rocard j'ai repris contact avec l'UNEF en 1968, j'ai été horrifié parce que l'UNEF de 1968 allait prendre ses ordres au siège du Parti socialiste unifié, dont j'étais d'ailleurs membre à l'époque. Pour ma génération c'était inacceptable, car si en 1956 nous ne voulions pas de communistes au bureau, c'était pour ne pas avoir quelqu'un qui aille prendre ses ordres Place Kossuth (c'était avant Colonel Fabien). Nos camarades étudiants socialistes, nous étions convaincus qu'ils n'allaient pas Cité Malesherbes (siège de la SFIO) recevoir des consignes, même s'ils avaient des relations et des discussions.

Il s'est produit un changement de la nature et de la conception de la politique dans l'UNEF. De plus l'explosion des effectifs a transformé le contexte, rendant plus difficile le travail des AG. La mutuelle était vraiment une gestion étudiante, je pense que cela a duré jusqu'à Martine Michelland. Peut-être qu'à cause du nombre le rôle des gestionnaires salariés est devenu prépondérant.

Pour moi le changement c'est quand les militants UNEF ont d'abord été militants politiques avant d'être des militants syndicaux.



P-Y. Cossé sous le regard enregistré de Michel Mondant. Cliché Robi Morder.

Pierre-Marc Lachaud

Trois remarques préliminaires.

Je ne peux porter témoignage que sur ce que j'ai vécu personnellement, c'est-à-dire jus-qu'au congrès de Limoges à Pâques 1958 car aussitôt après je n'étais plus tout à fait étu-diant, j'étais dans un chœur de chanteurs évangéliques, ce qui m'a passionné mais était d'une autre nature, ce qui fait que je n'ai pas vécu les moments qui ont suivi et notamment celui où mon successeur, Pierre Bourdon, est rentré à l'UNEF en novembre 1958. C'est aujourd'hui que je prends connaissance du « protocole de réconciliation », le mot me paraît bien fort, je vais y revenir.

La plupart des autres acteurs qui pourraient témoigner sont aujourd'hui malheureusement disparus, je pense bien sûr à mon premier vice-président, Guillaume du Couëdic, mort en 1960 en Algérie, à Pierre Bourdon qui nous a quittés il y a déjà plus d'une dizaine d'années. De cette époque du MEF, le seul autre qui pourrait porter témoignage c'est Christian Regnier de la FEP (Fédération des étudiants de Paris) qui a fait partie de la première équipe puisqu'il a été trésorier en 1957.

Je conteste ce qui a été dit : je ne pense pas que le MEF ait eu jamais ses entrées dans quelque parti politique que ce soit, de droite ou d'ailleurs, même si moi, à titre personnel, je pouvais avoir des relations amicales et personnelles avec quelques hommes politiques comme le Sénateur Gustave Philippon à Limoges, comme André Maurice, ancien maire de Nantes et ancien ministre de la Défense, ou encore comme Max Lejeune, mais ce n'était pas en tant que président du MEF.

Qu'est-ce qui en a été de cette aventure du MEF? Il convient évidemment de se mettre dans le contexte des années 1950, quand à partir de la démission orageuse du président De Bernis en 1950, des bureaux majoritaires ont vécu jusqu'en 1956 dans des formules qui s'appelaient des « bureaux d'union » où il y avait des représentants des deux sensibilités internes à l'UNEF, que ce soit Jean Sarvonat, Guy Penne, Jean-Marc Mousseron, Jacques Balland, Jacques Pesson, Claude Rossignol ou encore Jacques Raffoux¹, tous ces bureaux étaient dits d'union. Les tensions existaient, la preuve en est les comptes-rendus des congrès ; elles ont pris un état de paroxysme au printemps 1956 lorsque la démission des membres minoritaires du bureau Raffoux en juin a rendu caduc le bureau issu du congrès de Strasbourg, et où il a fallu constituer un bureau majo homogène qui n'a duré que cinq semaines puisque lors d'un conseil d'administration début juillet 1956 les minos sont devenus majoritaires, les associations dites majos ont quitté la séance une première fois, se réservant des suites qui n'ont pas eu lieu à ce moment-là, mais qui en gestation étaient un peu la genèse de ce qui allait se passer au congrès de Paris par la suite.

Au congrès de Paris nous étions confrontés à deux difficultés de même nature. L'une, c'était la volonté des nouveaux majoritaires de s'exprimer fortement sur les problèmes algériens alors que nous pensions qu'une telle déclaration ne pouvait être du ressort de l'UNEF. Nous avions aussi en face de nous nos amis de l'AGE d'Alger qui, sous la présidence de Jean Gautrot, avaient pris une démarche résolument engagée et politique : nous récusions tout autant, même en le comprenant, cet engagement de l'AG d'Alger en tant qu'AG. Il nous semblait que les jeunes français d'Algérie pouvaient s'exprimer librement

¹ Après la démission de De Bernis en 1950 les présidents sont majos : Sarvonat jusqu'en 1953, Penne en 1953, Mousseron en 1954, Balland en 1954/1955, Rossignol puis Pesson en 1955/1956, et enfin Raffoux en 1956.

mais pas en tant qu'AGE d'Alger. C'est la raison pour laquelle nous fondant sur les statuts initiaux de l'UNEF comme de la charte de Grenoble, nous revendiquions un apolitisme, c'est-à-dire une neutralité qui faisait que quels que soient les engagements extérieurs à titre individuel dans d'autres organisations, au sein de l'UN et des AG l'on devait rester neutres.

Il y a eu un congrès houleux, difficile où nous ne sommes pas arrivés à nous entendre. Il nous semblait que le refus de la nouvelle majorité de s'engager sur une charte de l'apolitisme sous-entendait l'idée de pouvoir, dès que nous aurions pris la porte, précisément prendre des engagements de caractère politique, ce qui nous paraissait hors de propos au sein de l'Union nationale. C'est la raison pour laquelle nous avons, non sans difficultés, réussi à prendre une position de départ qui se voulait avant tout une semonce. Tous les maios ne sont pas sortis. Je rappelle – et cela a été une des faiblesses du MEF – qu'un nombre important d'AG majoritaires sont restées à l'UNEF, pour ne citer que Lille, Paris sciences... C'est environ 60% des majos qui sont sortis pour créer ce qui a été qualifié par les minos comme « mouvement scissionniste ». Personnellement je récuse le terme de scission. Les statuts qui ont été déposés à la préfecture de Paris traduisaient la création d'un « Secrétariat de coordination des Associations Générales d'Etudiants de France, de l'Union Française et d' Etudiants Français de l'Etranger pour la réunification de l'Union Nationale des Etudiants de France ». Ce titre, fort long, avait conduit à chercher un résumé, et on a donc appelé ce secrétariat de coordination « dit Mouvement des étudiants de France », d'où le sigle MEF. Si on avait voulu utiliser toutes les consonnes on serait arrivé à un sigle faramineux de 23 ou 24 consonnes, ce qui m'a valu un article humoristique de Jacqueline Salmon dans France-Soir.

Lorsque s'est constitué le MEF, il y a effectivement deux questions qui se sont posées : tout d'abord c'était de savoir si c'était véritablement, j'ose le mot, une « contre-UNEF ». Or ce n'était pas une contre-UNEF, ce ne voulait pas l'être, et je crois honnêtement que cela ne l'a pas été. Certains de mes camarades auraient été tentés de prendre l'intitulé « UNEF-ME » (pour Mouvement étudiant) comme il y avait une CGT-FO. Cela aurait manifestement signifié la volonté de rompre les ponts, or ce n'était pas le sentiment de la majorité des mes amis, en tout cas ce n'était pas la mien. Si cela avait été adopté, je n'aurais pas été partant.

La deuxième observation, la question s'est posée quant on s'est réuni en assemblée générale, de savoir si on appelait à la création de structures identiques au MEF dans toutes les AG de la nouvelle majorité de l'UNEF, c'est-à-dire que nous serions allés partout ici ou là dans les AG pour regrouper les corpos de notre sensibilité. Nous ne l'avons pas voulu, et je me suis personnellement opposé à ce qu'il y ait ce type d'appel à de véritables scissions locales. Nous avons demandé que les AG restent unitaires, ou unitaires avec nous, ou unitaires avec les autres, et c'est ce qui s'est passé pendant au moins toute l'année 1957 et le début de l'année 1958.

Début 1958, alors que j'avais laissé les rênes à Pierre Bourdon et Guillaume du Couëdic, un certain nombre d'AG ont commencé à s'interroger en considérant le côté ambigu de la position que j'avais prise de dire nous ne sommes pas contre l'UNEF, mais momentanément hors de l'UNEF. Au moment du congrès de Limoges (où je suis revenu brièvement quelques jours pour assumer mes responsabilités en faisant le rapport moral), j'ai constaté que quelques AG qui avaient été tout à fait partantes en 1957 commençaient déjà à avoir une autre approche. J'en ai pris acte, mais j'ai pris soin de laisser à Pierre Bourdon le soin de gérer la suite, et cela a permis de conduire à la réunification de novembre 1958.

Il est exact que le gouvernement et son ministre René Billères n'ont pas accepté de recevoir officiellement le MEF, seul un conseiller technique du ministère, si ma mémoire est bonne c'était Jean-Louis Crémieux Brilhac, nous a reçus, nous a écoutés mais nous n'avons pas eu ce que nous espérions, à savoir la reconnaissance à due proportion des dizaines de milliers d'étudiants que nous représentions. La principale difficulté conséquente a été une difficulté financière, économique, pour une double raison. La première, c'est qu'avant le congrès de Paris toutes les AG – minos comme majos – avaient versé leurs cotisations à la trésorerie de l'UNEF, donc après ce congrès nos AG étaient exsangues sur le plan financier. Il a fallu faire un appel à des cotisations supplémentaires qui ont été difficiles à réunir et nous espérions avoir une part de la subvention nationale, nous ne revendiquions pas des sommes mirifiques, mais notre « part du gâteau » en proportion. Cette difficulté matérielle a été je pense aussi déterminante dans les difficultés rencontrées par le MEF après mon départ et qui ont conduit pour une part à la réunification.

Ce que je voudrais dire enfin pour terminer c'est que le MEF certes est peut-être mort de cette ambiguïté, mais après tout c'est une ambiguïté dont je suis relativement fier *a poste-riori*, c'est d'ailleurs la raison pour laquelle je n'ai aucun scrupule à me présenter comme ancien de l'UNEF: j'ai été secrétaire général de l'AG de Limoges de 1953 à 1957, vice-président de l'UNEF en 1956, certes j'ai été président d'un MEF qui a posé quelques soucis mais je pense que ces soucis n'ont en définitive pas nui à l'UNEF.

Je conclurai par deux remarques

D'abord, contrairement à ce qu'on a pu lire ici ou là, notamment sous la plume de plus jeunes camarades des années 1960 ou 1970 qui n'avaient peut-être pas une claire conscience de ce que furent les années 1950, les AG majos sur le plan de la politique syndicale étaient extrêmement proches, si ce n'est pas à l'identique, des AG minos. Par exemple sur la revendication phare de l'UNEF des années 1950, l'allocation d'études, la plupart des AG majos faisaient campagne très vivement pour cette allocation d'études. Les différences se situaient ailleurs, et c'est sur le drame algérien que cela s'est concrétisé dans la mesure où nous souhaitions qu'en respectant l'apolitisme l'expression sur les affaires d'Algérie se fasse dans un cadre autre que celui du syndicalisme étudiant.

Enfin nous prétendions, et je crois malheureusement que la suite ne nous a pas donné tort, que si notre attachement fondamental à l'apolitisme permettait de garder une seule UNEF, tout engagement plus marqué ne pouvait avoir pour conséquence que de créer des scissions ou des difficultés ultérieures. Nous souhaitions une union nationale unique, pour cela il fallait qu'elle ait une certaine forme de neutralité. Pour diverses raisons un certain nombre de nos amis de l'UNEF nouvellement majoritaires ont pris une option différente. Nous prétendions que cette option allait conduire différents types de sensibilité à s'exprimer et donc qu'on était devant l'imminence de nouveaux syndicats étudiants rivaux, ce que nous espérions éviter. C'était peut être un rêve. Je veux bien revendiquer cette part d'angélisme, ce rêve s'est fracassé et ensuite il s'est créé un certain nombre de nouvelles unités. Certains de mes amis du MEF sont partis vers d'autres formations, je pense à la FNEF, mais ce sont quelques individus, ce n'était pas le mouvement d'ensemble. D'autres sont restés dans l'UNEF, mais une UNEF qui a connu les avatars que vous connaissez et les scissions au cours des dernières décennies.

En tant qu'angliciste j'avais fait divers séjours à Londres. J'ai eu l'occasion d'assister à des réunions de syndicats britanniques appartenant aux TUC, et j'avais constaté que quelle que soit la virulence des débats internes, quand le TUC se présentait ensuite devant l'opinion publique, il avait un front uni. Nous en rêvions autant pour le monde syndicale étudiant. En

1958 mes successeurs sont rentrés à l'UNEF, tant mieux. Malheureusement un peu plus tard ce qui devait arriver arriva...



Extraits de presse 1957, fonds Roland de Plas, Cité des mémoires étudiantes.

« LES SIX PRINCIPES DE L'APOLITISME » Motion minoritaire déposée par 17 associations

(Congrès de l'UNEF, 1957)

- L'UNEF n'est pas compétente pour exprimer l'opinion politique des étudiants.
- L'UNEF ne peut diffuser aucune déclaration que les étudiants d'opinions différentes ne sauraient soutenir par une action revendicative.
- L'UNEF ne peut participer à aucun débat qui divise l'opinion selon des fractionnements déduits d'à priori politiques.
- L'UNEF ne cautionne aucune position politique des organisations avec lesquelles elle est en rapport.
- L'UNEF ne peut étudier, définir, promouvoir une solution politique aux problèmes actuels qui ne concernent pas l'accès, le séjour, la participation des étudiants à l'université.
- Les instances délibératives n'ouvrent aucun débat dont le sujet ou la conclusion éventuelle relève de la politique, c'est-à-dire de problèmes à propos desquels l'opinion se divise par référence aux positions des partis politiques.

Eléments et repères chronologiques.

Alain MONCHABLON.

Données générales	UNEF et mouvement étudiant.
1954 1 ^{er} Novembre 1955	(RAPPEL: bureaux Majos jusqu'à juillet 1953, puis bureaux majos-minos jusqu'à juil- let 1956)
 1^{er} février : J.Soustelle GG 6 février chute du gouvernement PMF. 31 mars : vote de l'état d'urgence en Algérie. 	21 février : Journée anticolonialiste.
	Avril. Congrès de Nice: UGET non reconnue; charte de Nice contre le « retour au colonialisme ». Bureau majo-mino, Robert Chapuis élu vice-président Outre-Mer. Juillet: 1 ^{er} congrès de l' UGEMA (Taleb président), salué par Robert Chapuis, présent ensuite au congrès de l' UGET à Tunis.
<u>août</u> : insurrection dans le Constantinois. 24 et 25: décrets ordonnant le rappel des classes démobilisées.	
septembre. 6 : saisie de <i>France Observateur</i> (article de Claude Bourdet). 11 : manifestation de rappelés gare de Lyon. 13 : interdiction du PCA. 29 : messe à Saint Séverin contre la guerre.	
octobre. 7 : manifestation de rappelés à Rouen. Création du comité contre l'envoi du contingent en AFN.	
Novembre : création du Comité d'action des intellectuels contre la poursuite de la guerre en AFN.	1 ^{er} : Article de <i>l'Express</i> sur les rappelés et l'UNEF. 15-16: CA de l'UNEF, Borella bref président. 30: CA, bureau majo-mino, Rossignol président, Julliard vice-président Outre-Mer.

Les Camers au GERME n° 30, 2012/2013 - 90 -	
<u>Décembre</u> : Sortie de <i>l'Algérie hors la loi</i> (F.Jeanson).	20 : communiqué UNEF contre les arrestations d'étudiants algériens. L'UNEF au congrès de la FEANF.
1956	
<u>Janvier.</u> 2 : victoire législative du Front républicain .	16 : nouveau communiqué UNEF. 20 : Incidents de Montpellier (Mousseron), délégation du BN.
<u>février</u> : 6: G.Mollet à Alger, tomates. 9: R.Lacoste ministre résident.	11-12 : CA de l'UNEF, Mousseron blâmé, Borella conseiller juridique. 21 février à Pa- ris, incident du « drapeau fellagha ».
Mars. 12: vote de la loi sur les « pouvoirs spéciaux ».	16: le bureau libéral de l'AGE d'Alger est renversé. 20: Mousseron fonde le Comité d'action universitaire. 23: JP Caye président de l'AGE d'Alger. 24-30: 2 ^e congrès de l'UGEMA (Paris), Belaouane président.
<u>Avril.</u> 5 : désertion de l'aspirant Maillot. 11 : perquisition chez H.I. Marrou.	Congrès de Strasbourg ; débat sur les liens avec l'UGEMA ; Raffoux (majo) élu prési- dent, contre de la Fournière, vice-président universitaire. Bureau majo-mino.
Mai. 18 : embuscade de Palestro. 23 : Pierre Mendes-France quitte le gouvernement.	4: l'AGE d'Alger en grève contre l'intégration de musulmans dans le fonction publique. 15-16: 3 membres du BN à Alger. 18: l'UGEMA d'Alger appelle à la grève il- limitée et au maquis. 31: les étudiants d'Outre-Mer solidaires de l'UGEMA
Juin. 5 : le PCF s'abstient dans le vote de confiance au gouvernement. 19 : premières exécutions à Alger de membres du FLN	2-3 : CA extraordinaire de l'UNEF, rupture avec l'UGEMA.
Juillet. 2 : Alban Liechti refuse de partir en Algérie.	30 juin-2 juillet: CA UNEF, renouant avec l'UGEMA; bureau mino homogène, de la Fournière président. 9 juillet: nouveau CA UNEF, confirmant le précédent. 21-22: Conférence nationale étudiante pour la solution du problème algérien (hors UNEF, mais présence Borella, Burgelin, Chapuis, Julliard).

<u>Août.</u> 19 : désertion de Noel Favrelière, sergent parachutiste. 20 : début de congrès FLN de la Soummam, création du CNRA.

6 août : l'UGEMA menace l'UNEF de rupture. L'UGEMA présente à l'UIE (Prague) et à la CIE (Colombo), qui la reconnaît union

Francis Jeanson commence à rendre des services au FLN.

nationale. Le bureau mino agressé physiquement par Paris-Droit, brochure *Le Coup de Prague*.

<u>Septembre.</u> 1 : rencontre à Rome P.Commin/ Khider et Yazid.

Octobre. 22 : arraisonnement en vol de l'avion de Ben Bella. 23 : Budapest. 31 : Suez.

Novembre. 9 : arrestation d'A.Mandouze, Cécile Verdurand et Anne-Marie Chaulet, libérés le 19 décembre.

L'AGE de Médecine passe aux minos. 5 : l'UNEF salue les « étudiants hongrois morts pour la liberté », et s'étonne du silence de l'UIE. 17-20 : le CA de l'UNEF approuve de la Fournière.

10: l'UGEMA met l'UNEF en demeure.Sur son refus, l'UGEMA rompt avec l'UNEF.

Décembre

1957

<u>Janvier.</u> 7 : Massu avec pleins pouvoirs à Alger. *Esprit* publie les travaux de la Conférence étudiante de juillet.

<u>Février.</u> 26 : à Paris arrestation des chefs FLN de métropole. Publication du dossier Jean Muller par les *Cahiers du Témoignage Chrétien*. Comité de résistance spiituelle (Mauriac, Massignon, Marrou). 20 : le Conseil d'Etat valide le CNO. Arrestations d'étudiants algériens en France (dont A.Taleb en février) Le 21 février interdit.

mars

23 : « suicide » d'Ali Boumendjel.

28 : le général de la Bollardière demande à être relevé de son commandement. Publication de la brochure *les Rappelés témoignent*. P.H. Simon : *Contre la Torture*. Création, à l'initiative d'enseignants du secondaire, d'un Comité de défense des libertés et pour la paix en Algérie.

<u>Avril.</u> 5 : création de la Commission de sauvegarde des droits et des libertés individuelles. *Esprit* publie *La paix des Nément-chas* (R.Bonnaud). JJ Servan-Schreiber : *Lieutenant en Algérie*.

Mai. 21 : chute de G.Mollet. 28 : massacre de Melouza.

15-16 : le Congrès de l'UEC sur l'« avantgardisme de l'UNEF ».

5 : L'UNEF condamne la torture. Paris-Dentaire quitte l'UNEF. 21-27 : Congrès du Cinquantenaire, débat sur la lettre au Président de la république. P.Y. Cossé Président ; scission 17 AGE.

15 : le MEF dépose ses statuts. Démission de dirigeants de la JEC et de la Route. <u>Juin.</u> 11 arrestation de M. Audin 12 : arrestation d'H. Alleg 17 : Bourgès-Maunoury Pt du Conseil 21 : mort de M. Audin.

<u>Juillet.</u> 11-15 : procès de Djamila Bouhired. G.Mattéi : « Jours kabyles », dans *Les Temps Modernes*. G.Tillion : *l'Algérie en* 1957.

Août. 11 : *Le Figaro* (L.M. Chauffier) publie le rapport de la commission internationale d'enquête.

<u>Septembre.</u> 12 : démission de Paul Teitgen 30 : chute de Bourgès-Maunoury. Organisation du réseau Jeanson.

Octobre. Création (Robert Barrat, Maurice Pagat) du Centre d'information et de coordination pour la défense des libertés et de la paix.

Novembre.

6 : Félix Gaillard président du Conseil. *Pour Djamila Bouhired* (G. Arnaud, et J. Vergès) Création du comité M. Audin.

Décembre.

2 : soutenance in absentia de la thèse de Maurice Audin. 8 : création de l'UGS. 14 : *Le Monde* publie le rapport de la Commission de sauvegarde.

1958

Janvier. 8 : dissolution de l'UGEMA. Premier N° de *Témoignages et Documents* ,premier N° de *La Voie communiste*.

<u>Févrie</u>r. 8 : bombardement de Sakhiet Sidi Youssef. Contacts *La Voie communiste*/FLN.

Mars. 27 : saisie de La Question.

Avril. 15: chute du gouvernement Gaillard.

François Borella inculpé pour atteinte à la sûreté de l'Etat.

Jeux mondiaux universitaires.

25 : le comité directeur de la SFIO suspend le BN de la Fédération nationale des étudiants socialistes.

14 : l'UGEMA appelle à la reprise des cours.

Les AGE de Lille et Angers sont minos. Arrestation de M.Khemisti.

3^e congrès de l'UGEMA (Messaoud Ait Chelaal président).

Dissolution de l'UGEMA; le président de l'UNEF proteste; Clement Moore, représentant de l'USNSA, expulsé de France.

Congrès de Marseille : la motion sur l'Algérie mise « en conserve » pour faciliter la réunification. Georges Danton président.

Mai. 12 : publication de *L'Affaire Audin*. 13 : Comité de Salut Public à Alger.

28 : L'UNEF à la manifestation Nation-République.

<u>Juin.</u> 1^{er} : de Gaulle président du Conseil. 5 : rencontre Jeanson/ Waldeck Rochet.

<u>Août.</u> 13 : Reconstitution de la Commission de Sauvegarde (Maurice Patin).

8 : Déclaration du GEROJEP sur défense des libertés et valeurs morales, contre un ministère de la Jeunesse.

Septembre. Fondation du PSA. 19 : création du GPRA. 20 : premier n° de *Vérités Pour*. 28 : referendum sur la Constitution. Désertion de JL Hurst et Gérard Meier.

L'UNEF ne prend pas de position officielle.

Octobre. 13 : arrestation de l'abbé Boudouresque 17 : 3 prêtres du Centre du Prado à Lyon, accusés de gérer les fonds FLN. 23 : De Gaulle offre la « paix des braves ». Borella acquitté.

<u>Novembre</u>

L'AGE de Dijon devient mino. 15 : CA UNEF : le MEF réintègre l'UNEF.

<u>Décembre.</u> Des militants algériens torturés au siège de la DST. P.Delouvrier délégué général. 21 : de Gaulle élu Pt de la République.

1959

Mars.7 : Ben Bella transféré à l'ile d'Aix

<u>Avril.</u> 18 : *Le Monde* diffuse le rapport Rocard sur les camps de regroupement.

Congrès de Grenoble ; le vice-président Outre-Mer devient « Extérieur ». Projet d'une brochure sur l'Algérie et le mouvement étudiant. B. Archer président, remplacé en juillet par J.Freyssinet.

Mai. *Vérités Pour* publie une interview de Vercors. Fondation de *Jeune Résistance*.

<u>Juin.</u> 16 : Sortie de *La Gangrène*, saisie le 19.

Gilbert Barbier, vice-président universitaire, démissionne (insoumis par la suite).

Juillet. Arrestations dans le réseau lyonnais.

<u>Août</u>

18 : parution au JO de l'instruction interministérielle du 11 sur les sursis.

Septembre. 16 discours sur

l'autodétermination. 30 : arrestation de G. Spitzer de *La Voie Co*.

Octobre. 15: attentat contre F. Mitterrand.

Novembre

L'UNEF pour « des actes permettant la négociation d'un cessez-le-feu ».

Décembre

2 : révélations sur l'affaire Audin.

1960

<u>Janvier.</u> 5 : *Le Monde* publie le rapport de la Croix Rouge sur les tortures. 24 : semaine des barricades à Alger.

<u>Févrie</u>r. 20 : premières arrestations dans le réseau Jeanson.

Mars

Brochure JR s'explique.

Avril. 3 : fondation du PSU 15 : conférence de presse clandestine de F.Jeanson. 23 : arresta.ion de Georges Arnaud. Publication du *Déserteur* (Maurienne) et du *Refus* (M. Maschino).

<u>Mai</u>

10 : arrestation de Laurence Bataille Premier n° de *Vérité-Liberté*.

Juin. 17: procès G. Arnaud. 25-29: pourparlers de Melun. saisie de *Notre Guerre* (F. Jeanson). S de Beauvoir sur Djamila Boupacha.

<u>Juillet.</u> 20 : fondation du MAF en Suisse. 29 : premier congrès de *Jeune Résistance*.

André Boulloche quitte le ministère de l'Education Nationale.

Barricades à Alger : grève de soutien à Paris-Droit.

1^{er} février : arrêt de travail national, ('UNEF,CFTC, CGT,FEN).

21 : Conférence étudiante pour solution du problème algérien, par la FGEL.

16-17: grève et manifestations pour les sursis. 17: nouveau décret sur les sursis Congrès de Lyon, pour « des négociations avec le FLN sur les conditions d'un cessez-le feu » et « la réconciliation des étudiants français et algériens ». P.Gaudez Pt (D.Wallon V-Pt Extérieur).

Brochure « *Le syndicalisme étudiant et le problème algérien* ».

6 : rencontre et déclaration UNEF-UGEMA à Lausanne. Arrestation d'étudiants, dont des responsables d'AGE parisiennes, pour aide au FLN. 19 : l'Assemblée Générale de l'UNEF approuve massivement le Bureau. 24 : L.Joxe annonce la suspension de la subvention.

D.Wallon au 4^e congrès de l'UGEMA à Tunis.

<u>Septembre.</u> 5 : ouverture du procès Jeanson. 6 : manifeste des 121. 17 : P.Teitgen dépose au procès Jeanson.

Octobre. 1^{er}: verdict au procès Jeanson. 6: manifeste de 200 intellectuels pour l'Algérie Française. 20: arrestation d'H.Curiel et Didier Fawzy.

Novembre. 4 : De Gaulle parle de République algérienne. J.Morin délégué général, L.Joxe ministre des Affaires algériennes.

Décembre. 18: arrestation d'Etienne Bolo.

1961

Janvier. 8 : réferendum sur

l'autodétermination. 27 : arrestation de la direction de *JeuneRésistance*. 29 : arrestation de R.Davezies. Premier n° de *Vérités Anti*colonialistes.

<u>Février.</u> 24 : condamnation de Servin et Casanova par le PCF.

<u>Avril.</u> 6 : procès du réseau lyonnais. 7 : premiers tracts OAS. 22 : putsch à Alger.

Mai. 20 : début des pourparlers à Evian.

<u>Juin.</u> 26 : arrestation de R.Bonnaud à Marseille.

21 : À Genève, communiqués communs UGTA-CGT, UGTA-CFTC, UGEMA-UNEF

5: l'UNEF appelle à une « manifestation na-

tionale ». 20 : la manifestation projetée est

FEN CFTC, FO région parisienne.

interdite. 25 : la CGT se retire. 27 : meeting de la Mutualité, débordant sur la rue, UNEF,

22 : l'UNEF pour une grève syndicale en fa-

veur de négociations avec le GPRA : échec.

Quinzaine du Comité anticolonialiste, sans l'UNEF

Congrès de Caen. D. Wallon président.

Gilbert Barbier, ancien vice-président, est insoumis. Colloque UNEF-AEMNA sur l'enseignement en Algérie.

Suppression de la dernière subvention de l'Etat (Festival culturel international) Création de la FNEF.

21 : un communiqué commun de L'UNEF et de l'UGEMA affirme le caractère algérien du Sahara.

Gaudez et Wallon menacés de mort par l'OAS.

Août

17 : Ben Khedda remplace Ferhat Abbas à la tête du GPRA.

Septembre

1^{er} N° de *Partisans*. De Gaulle reconnaît le Sahara algérien.

	*
Octobre 17 : manifestation des Algériens.	19 : communiqué de l'UNEF sur le 17 oct. Création du FUA.
Novembre 1er: manifestation PSU sur le 17 oct.	18 Novembre : manifestation PSU et AGE parisiennes contre la répression d'octobre (12 organisations de jeunes).
<u>Décembre.</u> 6 :manifestation anti-OAS (PCF,PSU CGT). 19 : manifestation syndicale CGT CFTC FEN, UNEF : anti OAS.	Brochure de l'UNEF sur le 17 Octobre : « <i>Répression</i> ».
1962 Janvier. 9 : ouverture du procès de R.Davezies. 26 : Comité national d'action contre l'OAS et pour une paix négociée.	
<u>Février.</u> 8 : manifestation de Charonne. 13 : obsèques.	6 février : Journée nationale de protestation de l'Université (LDH, FEN, UNEF). D.Wallon aux obsèques des victimes de Cha- ronne parle du 17 octobre. L'AG de l'UNEF refuse l'intégration dans le FUA.
Mars. 18-19: accords d'Evian, cessez le feu.	Meeting de l'UNEF. Déclaration commune CFTC, CGT, FEN, UNEF.
Avril. 20: arrestation de Salan.	Congrès de Reims, F. Lemeilleur président (puis JC. Roure à l'AG de juillet). L'UNEF lance avec l'UGEMA une souscription pour reconstruire la bibliothèque d'Alger

ANNEXES

Une série de documents sont cités dans les contributions et les témoignages. Pour une meilleure compréhension, nous publions ci-après des documents que nous avions par ailleurs reproduits dans notre collection, dans Naissance d'un syndicalisme étudiant en 2006, dans Cent ans de mouvements étudiants en 2007 et dans Les étudiants de France et la guerre d'Algérie en 2012, en y rajoutant les textes de l'UGEMA qui ont été publiés dans Les étudiants algériens en lutte l. Il s'agit du compte-rendu du congrès de Grenoble de 1946, celui de la « charte de Grenoble » où se discute la représentation de l'Algérie au congrès de l'UIE, La charte d'Arcachon de 1950, la déclaration du congrès de Nice de 1955, au cours duquel Robert Chapuis devient vice-président Outre-Mer, de la « doctrine de l'UGEMA », puis de la décision du Conseil de l'UGEMA d'étendre la grève des cours et des examens en métropole, du texte voté au congrès de Paris de l'UNEF en 1957 sous la présidence de Pierre-Yves Cossé, du protocole de réconciliation sous le même président en 1958, et en 1960 la déclaration UNEF/UGEMA et l'appel à l'opinion sous la présidence de Pierre Gaudez.

CONGRES DE GRENOBLE DE L'UNEF, 1946.

Séance du jeudi 25 avril à 9 heures.

Commission des affaires de la France d'Outre-Mer.

Séance ouverte sous la présidence de Laisney Louis, secrétaire général de l'UN.

Rapporteur: Lakdari (AG de Grenoble).

Toutes les AG sont représentées, sauf Nice et Angers.

Ordre du jour à établir :

Avant de déposer l'ordre du jour, on propose d'écouter en assemblée générale les camarades représentant les associations générales des étudiants musulmans de l'Afrique du Nord qui exposeront l'état de l'enseignement dans ces trois pays.

Le président décide d'en référer au conseil d'administration, la commission n'ayant pas qualité pour décider si elle émettra seulement un vœu auprès du comité d'organisation du congrès.

REPRESENTATION DES ETUDIANTS COLONIAUX A LA CONFERENCE DU DE CONGRES PRAGUE.

Le président informe la commission que le conseil d'administration de l'UN a envisagé de faire représenter au congrès de Prague, le Maroc et la Tunisie par des délégués distincts, mais que l'Algérie sera représentée par l'UN.

GRENOBLE : Je crois que nous devrions accorder à l'Algérie un représentant spécial.

LE PRESIDENT : L'Algérie étant composée de trois départements intégrés à la Métropole, il ne semble pas nécessaire de faire une distinction entre l'Algérie et la France.

GRENOBLE : Une différence existe entre l'Algérie et la Métropole. Si officiellement on se plaît à chanter l'intégration absolue de l'Algérie dans le cadre métropolitain, il n'en est pas moins vrai que l'Algérie conserve une personnalité propre que présentement tous les actes reconnaissent.

Dans tous les domaines une place spéciale est réservée à l'Algérie. La représentation parlementaire en Algérie est encore composée de deux collèges : l'un français, l'autre musulman.

La représentation des musulmans se fait sur une échelle très différente de celle de la Métropole. Tout cela, pour ne citer que quelques exemples pris au hasard, constitue des preuves que l'Algérie a une personnalité propre.

¹ Ces textes figurent dans le recueil de Bruno Etienne, Les étudiants algériens en lutte, UGEMA, Tunis, 1960, et sont également reproduits dans André Mandouze (documents présentés par), La révolution algérienne par les textes, Paris, Maspero, 1961.

Je comprends que l'UN demande des délégués spéciaux pour le Maroc et la Tunisie, mais je voudrais apporter quelques précisions à ce sujet : je vous demande d'émettre le principe que les délégués marocains et tunisiens doivent obligatoirement être originaires du pays et non des métropolitains résidant dans ces pays. Cette représentation ne peut en effet n'avoir d'action efficace que si elle expose le problème universitaire tel qu'il est conçu par les habitants du pays.

DEMANDE DE SCRUTIN EN CE QUI CONCERNE LA REPRESENTATION SPECIALE POUR L'ALGERIE:

Les AG sont consultées. Toutes les AG sauf Grenoble, Strasbourg, Poitiers se prononcent contre une représentation spéciale pour l'Algérie et pour une représentation spéciale pour le Maroc et la Tunisie.

GRENOBLE : Je demande à préciser la manière dont doivent être choisis ces délégués. Je pense que l'UN devra s'adresser à une association d'étudiants musulmans nord-africains de Paris ou d'Alger, qui devra envoyer ses délégués. Je ne voudrais pas que ces délégués fussent choisis au hasard des rencontres et des connaissances.

Adopté à l'unanimité.

En conséquence, la commission de la France d'Outre-Mer de l'UN estime que les délégués du Maroc et de la Tunisie doivent être invités à participer au congrès de Prague.

ARCACHON 1950

Les représentants des étudiants français, légalement réunis en congrès national à Arcachon, Ayant pris connaissance :

- 1) Des insuffisances de l'apport de la France métropolitaine du double point de vue de la préservation de la santé et du développement de l'éducation et de la culture dans les pays d'outre-mer (sans méconnaître pour autant les réalisations, tant individuelles que nationales).
- 2) Des promesses d'émancipation faites au lendemain de la Libération aux populations d'outre-mer et de la façon imparfaite dont elles ont été tenues jusqu'à maintenant.

Estimant que la crise actuelle de l'Union française peut être attribuée à la fois à la rapide prise de conscience nationale des populations d'outre-mer au cours de la guerre et au retard, tant dans l'esprit que dans les faits, apporté par la France à la compréhension de ces données nouvelles.

Déclarent que l'application des principes énoncés dans la charte de Grenoble implique, à l'époque actuelle, des devoirsparticulièrement impérieux pour les étudiants de l'Union française à l'égard de ceux d'entre eux qui sont originaires d'outre-mer :

- 1) Le devoir de tout faire pour aider les étudiants d'outre-mer dans l'exercice des droits que leur reconnaît la charte de Grenoble :
- a) droit de se placer à l'avant-garde de la jeunesse de leur pays d'origine,
- b) droit d'acquérir la meilleure compétence technique au service de leur pays d'origine.
- c) droit de rechercher et défendre la vérité et la liberté contre toute oppression, comme c'est leur devoir d'intellectuels.
- 2) Le devoir de reconnaître la mission des étudiants d'outre-mer qui est de participer aux efforts de leur pays pour leur émancipation dans le cadre de l'Union française.
- 3) Devoir de les aider dans l'accomplissement de ces tâches nouvelles; restant ainsi fidèles aux buts traditionnels de la jeunesse étudiante française pour qui la défense de la liberté contre toute oppression constitue la tâche la plus sacrée et persuadés qu'ainsi ils défendent le prestige traditionnel et les véritables intérêts de la France

Dès lors les AGE et l'UNEF, ces droits et devoirs s'exerçant dans le cadre de l'Union française en conformité avec la Constitution de 1946 (et seulement dans ce cas).

S'engagent:

- 1) à appuyer de toutes leurs forces les aspirations et revendications des étudiants d'outre-mer entrant dans le cadre des droits ci-dessus définis.
- 2) à exiger de leur côté, aussi fermement qu'ils le font sur le plan métropolitain, l'application, sur la totalité du territoire de l'Union française, de leur programme syndical, en particulier :
- a) démocratisation de l'enseignement sur les bases de : non discrimination raciale, politique ou confessionnelle, élimination du critère social pour l'accès à l'université ;
- b) développement de l'éducation et propagation de la culture, lutte contre l'analphabétisme, développement de l'enseignement primaire et secondaire, création d'universités indigènes, égalité des diplômes

délivrés par les universités de la métropole et d'outre-mer, non-discrimination, en particulier raciale, dans l'attribution des postes sur titres, réhabilitation et promotion des langues et cultures nationales ;

c) amélioration des facteurs qui conditionnent ce développement, à savoir : développement de l'organisation sanitaire, accession des citoyens d'outre-mer à un niveau de vie leur permettant de bénéficier de cet effort culturel, suppression de toute entrave à la liberté et dès maintenant arrêt de toute répression à l'occasion de l'exercice des droits ci-dessus définis.

DECLARATION DU CONGRES DE NICE, 1955

L'Union nationale des étudiants de France fonde sa position au sujet des étudiants et des problèmes d'outre-mer tant sur les motions de ses congrès nationaux que sur la constitution de la République française (27 octobre 1946). Elle fait particulièrement siens les derniers paragraphes du préambule de cette Constitution affirmant que : « La France forme avec les peuples d'outre-mer une union fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, sans distinction de race ni de religion. L'Union française est composée de nations et de peuples qui mettent en commun ou coordonnent leurs ressources pour développer leurs civilisations respectives, accroître leur bien-être et assurer leur sécurité. Fidèle à sa mission traditionnelle, la France entend conduire les peuples dont elle a pris charge à la liberté de s'administrer euxmêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires; écartant tout système de colonisation fondé sur l'arbitraire, elle garantit à tous l'égal accès aux fonctions publiques et l'exercice des droits et libertés proclamés ou confirmés ci-dessus ».

L'UNEF souhaite que le plan d'équipement scolaire des pays et territoires d'outre-mer soit poussé à son maximum d'une façon graduelle, mettant fin à l'analphabétisme, élevant les masses par la création successive des divers degrés d'enseignement, mettant au service des territoires un système d'instruction publique équilibré ; ce système doit travailler au développement des civilisations respectives en donnant une large place aux cultures locales.

L'UNEF dénonce tout retour au colonialisme, soit qu'il apparaisse sous la forme d'un pacte colonial, mettant avant tout les pays d'outre-mer à la disposition de la Métropole, soit qu'il corresponde à un système préférentiel en faveur d'une partie de la République au détriment d'autres parties. L'UNEF souhaite que les informations les plus complètes soient données périodiquement par les pouvoirs publics sur la situation économique et sociale des territoires d'outre-mer et sur la place donnée à l'enseignement dans cette évolution ; elle exige que fonctions publiques et privées soient attribuées sur les seuls critères de la valeur personnelle, en tenant compte des libertés constitutionnelles.

Admettant ces principes, l'UNEF entend atteindre un triple objectif, base d'une politique outre-mer de la jeunesse : l'établissement d'un enseignement primaire, technique, secondaire et supérieur ; l'amélioration de la situation des étudiants d'outre-mer ; la création de débouchés dans les pays d'outre-mer, permettant le plein emploi des jeunes techniciens ou diplômés dans leur pays d'origine, dans des conditions identiques à valeur égale. La formation des cadres originaires d'outre-mer nécessite une réforme tant de l'économie générale que des structures elles-mêmes pour faciliter l'intégration des élites formées par les écoles et universités, le non-emploi ne pouvant qu'être un facteur de mécontentement ou de révolte. Dans ce sens, les jeunes d'outre-mer doivent être mis à même de prendre au plus tôt toutes leurs responsabilités, dont pourront bénéficier d'abord leur territoire et ensuite l'Union française, « libre association de nations et de peuples ».

DOCTRINE DE L'UGEMA, 1955

- « La colonisation française ayant pour objectif la dépersonnalisation du peuple algérien par l'oppression et l'étouffement de sa culture propre, l'UGEMA se fixe comme tâche essentielle la restauration et l'épanouissement de la culture nationale. C'est pourquoi elle affirme son attachement à la culture araboislamique sans laquelle l'intellectuel algérien se sent déraciné et coupé de son peuple.
- « L'UGEMA a conscience au demeurant que l'Algérie de demain sera constituée de races et de cultures différentes, ce qui pose un impératif de coexistence. Son attachement à la culture arabo-islamique ne signifie donc nullement un rejet intolérant d'une autre culture. Il prouve seulement une volonté d'exister pour coexister.
- « Mais, pour atteindre cet objectif primordial, il n'était pas question pour l'UGEMA de se cantonner seulement dans la lutte pour une démocratisation de l'enseignement et la disparition de l'analphabétisme. Il était vain de croire à l'efficacité de ces formes de combat contre le système colonial pour créer les conditions véritables de la restauration et de l'épanouissement de la culture nationale.
- « Aussi, dès sa création, l'UGEMA s'engage-t-elle résolument dans la Révolution entreprise par le Peuple Algérien pour le changement radical des structures coloniales existant en Algérie. »

-- 100 *-*-

« C'est là un acte qui implique pour nous un sacrifice très lourd, puisqu'il représente la renonciation au bénéfice de toute une année d'efforts, qu'il implique peut-être, par beaucoup, l'abandon d'une vocation ou l'arrêt brutal d'une carrière. Mais c'est aussi un acte qui traduit la volonté de la totalité des étudiants musulmans algériens de tout subordonner désormais au salut national de leur peuple auquel ils ne sauraient donner meilleure preuve d'attachement. Enfin, cet acte revêt également la signification d'un ultime

LE SENS D'UNE GREVE. 1956

raient donner meilleure preuve d'attachement. Enfin, cet acte revêt également la signification d'un ultime cri d'alarme à la conscience de chaque Français auquel nous ne saurions mieux indiquer à quel point la situation actuelle est grave en Algérie. Puisse cet acte inciter chacun à faire prévaloir, dans ce douloureux conflit, la nécessité de la négociation et de la paix.

« Néanmoins, afin de prévenir toute équivoque, le comite directeur de l'UGEMA sûr de traduire en cela les sentiments profonds de tous les étudiants musulmans algériens, tient à affirmer que l'acte auquel ces derniers se trouvent aujourd'hui acculés ne saurait, en aucun cas, être interprété comme une marque d'hostilité envers l'Université française et encore moins comme le reniement d'une culture à laquelle ils demeurent sincèrement attachés. Bien plus, en cette heure solennelle pour nous, le Comité directeur se fait un devoir de rendre un éclatant hommage ä tous les professeurs qui n'ont jamais menage leur devouement à notre jeunesse intellectuelle, et à tous ceux de nos amis français dont la fidélité aux valeurs qui ont toujours honoré la France a trouvé sa meilleure expression dans l'appui fraternel qu'ils ne cessent de prodiguer à la cause du peuple algerien. »/ Fait à Paris le 25 mai 1956

MOTION ADOPTEE CONGRES DE PARIS, 1957

Le 46e congrès de l'UNEF

Soucieux de maintenir l'amitié et le dialogue entre les étudiants de France et les étudiants d'outre-mer,

Tenant pour légitime la revendication des étudiants d'outre-mer de voir leurs peuples s'administrer euxmêmes et gérer démocratiquement leurs propres affaires.

Estimant que les liens qui doivent unir la France et les peuples d'outre-mer ne sauraient être que librement consentis, et non obtenus par la force,

Considérant le rôle spécifique qui doit être celui de l'UNEF dans le phénomène historique de décolonisation,

Estime que ce rôle implique les cinq tâches suivantes :

- •Combattre le racisme sous toutes ses formes.
- •Défendre et respecter les libertés d'opinion et d'expression des étudiants d'outre-mer,
- •Entretenir avec les étudiants d'outre-mer une collaboration fondée sur une stricte égalité,
- •Apporter son soutien pour la satisfaction de leurs revendications syndicales,
- •Informer les étudiants sur les problèmes concernant les étudiants d'outre-mer particulièrement dans le domaine de l'enseignement et de la culture,
- •Lutter conjointement pour le libre établissement des cultures autochtones dans les pays d'outre-mer et pour le maintien de la culture française dans les pays ayant obtenu leur émancipation.

PROTOCOLE DE RECONCILIATION 1958

Les représentants des étudiants de France,

Conscients de leurs responsabilités syndicales à l'heure où plus que jamais l'union est nécessaire,

Décident solennellement de mettre un à leur division qui nuit à l'efficacité syndicale,

Appellent les étudiants à ratifier la volonté d'entente manifestée autour de l'Union nationale des étudiants de France, qu'un passé cinquantenaire de syndicalisme avait su maintenir dans l'unité,

En affirmant que le mandat syndical confié aux représentants étudiants, s'il ne peut se réduire à un rôle purement corporatif, ne saurait, à l'inverse, en aucune façon, s'étendre à une vocation politique conférée en régime de démocratie aux représentants élus des citoyens,

Proclament qu'une attitude permanente de non-intervention dans le domaine politique, condition de la réunification, garantira pour l'avenir la libre adhésion des étudiants et le respect de leurs engagements personnels, c'est-à-dire que le syndicalisme étudiant se reconnaît pour but et pour limite l'étude et la solution des problèmes qui concernent directement l'étudiant tel qu'il est défini par la Charte fondamentale du Mouvement.

MOTION ADOPTEE AU CONGRES DE MARSEILLE, 1958

Le 47° congrès de l'UNEF,

Constate avec un profond désarroi que l'université française qui, par l'intermédiaire des associations représentatives d'étudiants, avait pu maintenir jusqu'à présent son rôle traditionnel de pont entre la civilisation française et les civilisations africaines, ne peut plus le remplir aujourd'hui efficacement;

Constate également qu'après la rupture douloureuse intervenue entre les étudiants français et les étudiants algériens l'année écoulée a vu se détériorer les liens d'amitié et de coopération avec les étudiants tunisiens, marocains et africains:

Estime que la prolongation de la guerre d'Algérie est responsable de sa détérioration et compromet le prestige et le développement de la culture française dans, le monde et particulièrement dans les pays d'Afrique et d'Asie. Il rappelle que l'ensemble des forces spirituelles et morales du pays ont condamné une politique algérienne fondée sur la violence. Dans ce domaine comme dans tous les autres, les étudiants de France estiment que la politique de leur pays doit être fondée sur les enseignements traditionnels de leur Université, en particulier sur la volonté de compréhensïon, de dialogue, de libre discussion. Ils affirment de nouveau la position prise au congrès de Paris (motion d'outre-mer n° 11) sur la « légitime revendication de l'étudiant d'outre-mer » de voir les peuples s'administrer eux-mêmes et gérer démocratiquement leurs propres affaires. Ils lancent un appel solennel à l'opinion publique pour que, dans les circonstances douloureuses créées par le drame algérien, le message de l'Université, dont ils sont, avec leurs maîtres, les porte-parole, soit entendu et compris.

MOTION DU CONGRES DE GRENOBLE, 1959

Le 48e congrès,

Constate que les effets du conflit algérien sur l'Université française et sur la nation, énoncés au 47e, congrès, continuent de peser sur la vie des étudiants français et constituent un obstacle à l'action du mouvement étudiant dans tous les domaines où elle s'étend: action budgétaire, éducation dans tous les domaines et dialogues avec les jeunes d'outre-mer, respect des libertés individuelles et collectives, défense de la démocratie;

Constate que le développement économique du pays est entravé par l'accroissement des dépenses improductives dues à la guerre, ce qui entraîne un ralentissement de la politique d'investissements économiques, sociaux, sportifs et culturels, et des sacrifices nouveaux imposés aux classes défavorisées;

Constate que le développement économique et la scolarisation de l'Algérie sont paralysés par la poursuite de la guerre;

Constate les dangers que la guerre d'Algérie fait courir à la démocratie, tant par les entraves qu'elle amène dans la marche des institutions que par l'état d'esprit qu'elle détermine;

Constate que l'action psychologique et la propagande utilisée comme moyens de lutte rendent illusoire toute formation civique de la jeunesse française et entretiennent entre les jeunesses française et algérienne un esprit d'intolérance qui compromet leur collaboration future de même qu'il empêche le développement des relations avec la jeunesse outre-mer,

Condamne de nouveau les arrestations et les tortures dont les étudiants algériens continuent d'être les victimes et qui les conduisent, par ailleurs, à déserter massivement les universités françaises:

Devant ces constats, les assises du mouvement estiment que les armes sont impuissantes à faire cesser cette guerre;

Considérant que les étudiants et l'ensemble des jeunes n'ont jusqu'à présent bénéficié, sur ce problème, que d'une information insuffisante, soit par une limitation du droit d'expression, soit par une déformation volontaire des réalités;

Estiment que le devoir des responsables étudiants et jeunes est de donner à tous ceux qu'ils représentent les éléments de réflexion nécessaires pour qu'ils puissent se faire une opinion sur leur responsabilité et sur celle des organismes dont ils sont membres.

Mandatent, le bureau de l'UNEF pour publier, dans une brochure, d'une part, les résultats d'une étude approfondie sur les répercussions de la guerre d'Algérie que rencontrent dans leur action les responsables syndicaux étudiants, d'autre part, les positions qu'a prises notre mouvement sur ce problème.

MOTION DU CONGRES DE LYON 1960

Les étudiants de France, réunis en congrès à Lyon, alors que la guerre d'Algérie est entrée dans sa sixième année, Rappellent que ce conflit conditionne toute une vie politique, économique, morale, universitaire et qu'il dresse un obstacle au développement de la France comme de l'Algérie;

Dénoncent, à l'heure où s'opère la libération générale du continent africain, le caractère anachronique de la guerre d'Algérie qui entrave le développement normal du processus de décolonisation dans l'ensemble des pays d'Afrique;

Rappellent leurs positions antérieures et refusent aux armes la possibilité de mettre fin au conflit algérien,

Rappellent leur attachement aux principes du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et demandent que ce droit soit reconnu dans les faits au peuple algérien;

Expriment leur volonté de voir maintenues les ouvertures de paix du mois de septembre et prises rapidement les seules mesures capables de les faire aboutir, c'est-à-dire des négociations avec le Front de libération nationale sur lés conditions d'un cessez-le-feu et les garanties d'application de l'autodétermination:

Expriment leur volonté de prendre toutes les mesures susceptibles de favoriser la réconciliation des étudiants français et des étudiants algériens, préfigurant une réconciliation de la France avec la nation algérienne, quel que soit le statut politique qu'elle choisira, et une cohabitation pacifique des communautés sur le territoire algérien;

Décident d'entreprendre l'information la plus large possible afin que tous les étudiants prennent conscience de la gravité de ce problème qui engage l'avenir de la France;

Décident de soutenir et promouvoir, sur les plans national et local, toute action positive de l'UNEF, des AC, des AG, des syndicats ouvriers et universitaires pouvant nous rapprocher d'une solution du conflit.

COMMUNIQUE COMMUN UNEF-UGEMA, JUIN 1960

En décembre 1956, le refus de l'UNEF de définir clairement sa position vis à vis de la politique colonialiste menée par la France en Algérie et des aspirations nationales du peuple algérien amena l'UGEMA à rompre ses relations avec l'UNEF.

La prise de conscience par les étudiants français des données de la guerre d'Algérie, qui se poursuit depuis six ans, a abouti à la motion du 49e congrès de l'UNEF permettant la reprise des relations entre le Comité de liaison des organisations étudiantes des pays coloniaux et nouvellement indépendants et l'UNEF (déclaration commune du 27 mai 1960).

A la suite de cette reprise de relations, l'Union nationale des étudiants de France et l'Union générale des étudiants musulmans algériens se sont rencontrées à Lausanne, le 6 juin 1960, pour discuter des possibilités d'action pouvant contribuer à la fin de la guerre d'Algérie. Les deux unions ont constaté leur accord sur les points suivants

- Au moment où s'opère la libération du continent africain, la guerre imposée au peuple algérien, parce que anachronique, est d'autant plus absurde et cruelle. La signification de cette guerre dépasse largement les frontières de l'Algérie : elle s'inscrit dans le cadre de l'émancipation de l'Afrique et affecte les relations de la France avec tous les peuples africains.
- Ce n'est que dans la mesure où le gouvernement français accepte d'entrer en pourparlers avec le Front de libération nationale pour discuter des garanties et des modalités d'application de l'autodétermination, conformément aux principes de la charte des Nations unies, qu'un cessez-le-feu pourra intervenir et la paix revenir en Algérie.
- L'avenir de l'Algérie appartient au peuple algérien; sans préjuger de son choix, les deux unions nationales considèrent que, dans le cadre des traditions universitaires de libre coopération, la reprise des relations entre elles constitue le gage d'une entente entre les deux jeunesses et une chance de coopération librement consentie entre les peuples algériens et français.

Les étudiants français et algériens expriment leur volonté de favoriser la réconciliation de la France et de la Nation algérienne et la cohabitation de tous les habitants de l'Algérie.

Alors que la guerre oppose cruellement deux jeunesses, l'UNEF et l'UGEMA entendent montrer ainsi que le dialogue est possible et qu'il est seul susceptible de mettre fin à la guerre coloniale d'Algérie et d'aboutir à la paix.

Union Nationale des Etudiants de France Union Générale des Etudiants Musulmans Algériens

APPEL A L'OPINION POUR UNE PAIX NEGOCIEE (1960)

La guerre d'Algérie qui, depuis six ans, ronge le pays n'est ni une opération de police, ni comme il est dit depuis peu une suite de « tiraillades et d'embuscades ».

L'échec des négociations de Melun et les difficultés accrues de les renouer ne sont pas, comme on veut le faire croire, principalement imputables à l'intransigeance du FLN.

La politique d'investissements et de promotion musulmane n'apaise pas le conflit et ne peut l'apaiser – serait-elle effective – tant que se poursuivent ratissages, tortures, déportations, que rien, pas même les attentats, ne peut justifier, et tant que continue d'être refusé l'exercice du droit, reconnu, à l'autodétermination réelle.

Un nombre croissant de Français pressentent la vérité.

La vérité, c'est qu'il y'a d'autre dénouement qu'une paix négociée ;

- c'est que les formules avancées par le Pouvoir paix des braves, autodétermination, Algérie algérienne, entité algérienne ont une logique, appellent une conclusion que tut le monde voit ;
- c'est qu'il n'y a plus d'« Algérie française » possible et qu'aucune politique ne saurait renverser le cours de l'évolution présente ;
- c'est enfin que le chantage exercé par les milieux ultras et par une partie de l'Armée interdit de faire la paix.

Cette vérité s'impose, hors de toute doctrine politique ou morale, avant tout débat sur le nationalisme algérien, sur la nature du FLN et sur celle du régime installé en France.

Le pouvoir s'emploie à la dissimuler, il falsifie les faits et pourchasse jusqu'à leur évocation. Certains journaux sont saisis pour révéler les opinions gênantes, lors même qu'ils ne les partagent pas ; des sujets d'articles sont interdits à l'avance.

La fraction la plus avertie de l'opinion s'accommode de cet état de choses : c'est que son opposition à la guerre, si vive soit- elle, n'est qu'un fait de pensée.

La masse des Français subissent tous les effets de la guerre sur le plan moral, social, économique : mais, comme ils n'ont pas la guerre chez eux, la vérité qu'ils sentent ne devient pas volonté politique.

Les jeunes, eux, sont jetés dans la guerre et dans la guerre : et dans la guerre, la vérité les attend. Avec la vérité, le désarroi, l'endurcissement ou même la dégradation, la crise de conscience ou même la révolte. Sans qu'ils portent en aucune manière la responsabilité des faits, ils sont tous exposés à des choix lourds de conséquences : certains reviennent marqués par le racisme ; d'autres, l'expérience faite, essaient d'oublier ; d'autres connaissent le dégoût ; d'autres endurent la répression sur place et dans l'obscurité pour avoir refusé de participer à des actions qu'ils réprouvent ; d'autres préfèrent l'emprisonnement au service de guerre ; d'autres choisissent l'insoumission.

Les signataires de cette déclaration affirment que, dans la situation donnée, la crise de conscience et l'esprit de révolte des jeunes sont inévitables. Ils sont persuadés qu'ils ne feront que s'aggraver tant que le motif n'en sera pas supprimé : la guerre elle-même. Et c'est en vain que les tribunaux invoqueraient la légitimité d'État quand le pouvoir lui-même ruine l'exercice des droits démocratiques, quand le mépris des lois est éclatant chez une partie des officiers.

La logique de la situation, c'est la paix ; la logique du pouvoir, dès lors qu'il s'en détourne après l'avoir fait espérer, c'est la répression. Déjà celle-ci s'aggrave, comme l'attestent de nouvelles atteintes aux libertés, prenant prétexte d'un récent manifeste ; bientôt elle risque de se généraliser. Mais qu'exprime-t-elle d'autre que l'échec d'une politique ? Que peut-elle faire d'autre que tenter de retarder la solution nécessaire ?

Ou bien celle-ci s'imposera dans les convulsions, dans les pires conditions, tant en France qu'en Algérie. Ou bien elle sera obtenue par une négociation sans exclusive ni préalable.

L'équivoque et le malaise où nous fait vivre une politique double se dévoilent : l'affaire des jeunes devient l'affaire de tous, l'affaire de la nation.

Tous, nous sommes mis en demeure d'opter entre les conceptions des ultras ou des officiers activistes et une volonté de paix sans équivoque et sans ruse.

Nous invitons tous ceux qui ont choisi comme nous à signer cet appel.

éditorial

Algérie Hors la Loi?

"L'UNEF demande des négociations avec le F.L.N. et la reconnaissance de la nationalité

"L'UNEF demande des négociations avec le F.L.N. et la reconnaissance de la nationalité algériemen."

Après deux heures à peine de débats, la motion sur l'Algérie était adoptée à une majoriAprès deux heures à peine de débats, la motion sur l'Algérie était adoptée à une majorité de 73 p. 100 des mandats.

Position hors la loi syndicale, comme l'avaient déclaré certains en quittant la salle ?
Bien au contraire, conclusion de quatre jours de travait syndical mais où, à chaque instant,
Bien au contraire, conclusion de quatre jours de travait syndical mais où, à chaque instant,
de l'algérie. Comment espérer des sursis normaux jusqu'à 27 ans pour tous les étudiants vad'Algérie. Comment espérer des sursis normaux jusqu'à 27 ans pour tous de étudiants vad'Algérie. Comment espérer des sursis normaux jusqu'à 27 ans pour tou 100 milliards
espérer un Budget de l'Education Nationale décent, quand la guerre coâte 1.000 milliards
espérer une politique cohérente et audacieuse de la République lui-méme)? Comment
per an (selon les chiffres avancés par le Président de la République lui-méme)? Comment
perdant 28 mois, aux méfaits de l'action psychologique et à l'influence déprimante et pourpendant 28 mois, aux méfaits de l'action psychologique et à l'influence déprimante et pourpendant 28 mois, aux méfaits de l'action psychologique et à l'influence déprimante et pourpendant 28 mois, aux méfaits de l'action psychologique et à l'influence déprimante et pourque, humaine, véritable, avec les peuples jeunes, en particulier ceux d'Afrique, tout en
que, humaine, véritable, avec les peuples jeunes, en particulier ceux d'Afrique, tout en
que, humaine, véritable, avec les peuples jeunes, en particulier ceux d'Afrique, tout en
que la guerre qui ne peut être appelée que coloniale?

Tant que la guerre d'Algérie continue, l'avenir de la France reste bouché. En clair, cela

Tant que la guerre d'Algérie continue, l'avenir de la France reste bouché. En clair, cela

Tant que la guerre d'Algérie continue, l'avenir de la France reste b

chambres en cités à Lille pour 10.000 étudiants et les effectifs doivent doubter d'ict 7 à 10 ans !), etc...

Peut-on prétendre, après cela, que le problème algérien est "hors-la-loi syndicale" pans !), etc...

Peut-on prétendre, après cela, que le problème algérien est "hors-la-loi syndicale" peut-on prétendre position sur la solution du ment inefficace dans le contexte politique actuel, devait prendre position sur la solution du ment inefficace dans le contexte politique actuel, devait prendre position sur la solution du ment inefficace dans le contexte politique actuel, devait prendre position sur la solution du ment inefficace dans le contexte politique actuel, devait prendre position sur la solution du ment inefficace dans le contexte politique devants cue d'aucune sor-eu le mérite de le faire, lucidement, sans démagogie politique, ni ambiguité d'aucune sor-eu le mérite de le faire, lucidement, sans démagogie gouvernementale qui dénature le sens des te. Devant les milliers de la confusion dans les esprits, il fallait mettre les points sur les "i". A près mots et jette la confusion dans les esprits, il fallait mettre les points sur les "i". A près citiq ans d'une guerre qui a tué des milliers de jeunes, englouti des milliards, renversé une République, menacé à plusieurs reprises la démocratie et le libre exercice des droits syndicaux, l'UNEF a pris fermcment et clairement position pour la paix, la seule paix syndicaux, l'une fa pris fermcment et clairement position pour la paix, la seule paix syndicaux, l'une fa pris fermcment et clairement position pour la paix, la seule paix syndicaux, l'une fa pris fermcment et clairement position pour la paix, la seule paix syndicaux, l'une fa pris fermcment et clairement position pour la paix, la seule paix syndicaux, l'une fa pris fermcment et clairement position pour la paix, la seule paix syndicaux, l'une fa pris fermcment et clairement position pour la paix, la seule paix syndicaux, l'une fa pris fermcment et clairement position pour la paix, la seule paix syndicau

s peuples.

Jean-Marie DUPONT Président de l'A.G.E.L.

Lille Université, n° 6, mai 1960. Coll. privée.

Au sein de la mino, c'est Pierre Gaudez qui est choisi pour la présidence en 1960 plutôt que Jean-Marie Dupont (cf cidessus témoignage de Gaudez).

L'ACTUALITÉ UNIVERSITAIRE

L'«HYPOTHÈQUE» DE L'ALGÉRIE ÉTANT LEVÉE

L'U.N.E.F. veut poursuivre la lutte avec les syndicats pour la « démocratisation de l'enseignement »

Pour les délégués du cinquante et unième congrès de l'U.N.E.F. ce week-end de Pâques ensoleillé n'aura pas eu le goût de vacances. Les débats en commission se sont en effet prolongés parfois durant toute la nuit, et les congressistes ont abordé ce lundi matin les discussions finales en assemblée plénière, discussions qui doivent se

prolonger sans interruption jusqu'au mardi soir ou mercredi matin. Si aucune décision vraiment nouvelle n'a été prise jusqu'à maintenant, le travail réalisé en commission a permis de préciser la position du mouvement sur les problèmes qui se posent actuellement à l'éducation nationale.

C'est dans le domaine de l'orga-nisation de l'enseignement que le congrès a fourni le plus impor-tant travail. La commission uni-

De notre envoyé spécial JEAN-MARIE DUPONT

les conditions pédagogiques que celle-ci suppose, l'information des parents et de l'opinion publique, la formation générale et la forma-

Le Monde, 24 avril 1962, fonds documentaire de la Cité des mémoires étudiantes.

On notera que l'anc ien président de l'AGE de Lille de 1960 est devenu le journaliste qui suit le congrès de 1962